BL
1451
.O9

LIBRARY OF CONGRESS
1800

RECHERCHES

SUR

BUDDOU OU BOUDDOU,

INSTITUTEUR RELIGIEUX DE L'ASIE ORIENTALE;

PRÉCÉDÉES de considérations générales sur les premiers hommages rendus au Créateur; sur la corruption de la religion, l'établissement des cultes du soleil, de la lune, des planètes, du ciel, de la terre, des montagnes, des eaux, des forêts, des hommes et des animaux;

PAR MICHEL-JEAN-FRANÇOIS OZERAY.

« Si quelqu'un veut s'appliquer à cette recherche, » je ne doute point qu'il ne trouve beaucoup de » choses qui me sont échappées, faute de lumières » et de travail; *joint que* (d'ailleurs) ces sortes » de connaissances qui dépendent des faits aug- » mentent toujours avec le temps. »

FLEURI, *Histoire du Droit français.*

A PARIS,

Chez BRUNOT-LABBE, Libraire de l'Université, quai des Augustins, n° 33.

1817.

BL 1451
.09

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,
rue du Cloître Saint-Benoît, n° 4.

2358B14
26 Jy 43

AVANT-PROPOS,

Dans lequel on annonce une nouvelle histoire des Gaules et de la France.

L'AUTEUR travaillait depuis plusieurs années sur l'Histoire des Gaules et de la France, sans se douter qu'il traitât jamais un sujet aussi étranger que celui-ci à nos antiquités. Cependant un goût prononcé pour tout ce qui tient à l'Orient le transportait souvent en idée au-delà de l'Indus. ~~Un~~ Grand nombre de livres (histoires, relations, voyages, mémoires, lettres, etc.) lus et médités, donnèrent lieu à un rapprochement, et lui fournirent le fond de cet ouvrage, qu'il a fait imprimer, convaincu de l'universalité, de l'importance et de la nouveauté des résultats relativement à l'instituteur indien.

Si par le soin avec lequel il a cherché à approfondir cette matière, qui n'avait pas même été effleurée; si par des citations très-nombreuses, mais nécessaires pour mettre tout lecteur en état de remonter aux sources, il a dû convaincre chacun de son exactitude et de son attention scrupuleuse, il espère qu'appelé par un puissant attrait à d'autres occupations littéraires, on le croira animé d'un zèle aussi soutenu pour parvenir à la connaissance

de la vérité, l'entreprise fût-elle plus longue et bien plus pénible.

Elle l'a été en effet. Voici le produit de ses autres études : *Une Histoire des Gaulois*, ou *Tableau politique, civil, littéraire, religieux et moral des Gaules, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fondation de la monarchie française* (*a*) : je la ferai suivre d'une *Histoire des Français sous les rois Mérovingiens*, auxquelles succéderont ~~deux autres sous ces titres~~ celles-ci : *Histoire des Français sous les rois Carlovingiens.* — *L'Histoire des Français sous les rois Capétiens jusqu'à François Ier, ou la Renaissance des lettres* (*b*).

En cherchant à parvenir au but que je m'étais proposé, j'avais atteint le quinzième siècle sans m'être défié de mes forces ; mais aux premiers regards jetés sur l'âge des Médicis et de François Ier, mon courage n'a plus été le même. Il y avait tant de choses, et de grandes choses à dire ! Je voyais devant moi une période qui s'enorgueillit, à juste titre, de son amélioration politique et morale, et des plus mémorables progrès de l'esprit humain. Quelle témérité de vouloir réduire sous un cadre, même assez étendu, cet immense tableau des trois derniers siècles !

(*a*) 2 vol. in-8° à publier incessamment. — (*b*) Les deux premières forment chacune un vol. in-8°, et la dernière aura de 6 à 7 vol. également in-8°.

Je trouve alors décrits non-seulement l'Histoire générale, mais encore des règnes, des ministères, des ambassades. Alors la législation, les sciences, la littérature, la poésie, les arts, la religion ont leurs historiens. On n'a pas à se plaindre de vides et de lacunes fréquentes, semblables à celles des anciennes chroniques. Les auteurs offrent souvent de la clarté, de l'érudition et du goût; leurs livres sont des richesses inappréciables dont abondent les bibliothèques pour varier à l'infini notre instruction et notre agrément. Chacun puisera, selon son inclination, dans ces sources précieuses. J'ai donc eu raison de quitter la plume lorsque tant d'autres l'ont maniée avec succès.

En annonçant au Public mes différens ouvrages, je desire toutefois que les présomptions, fussent-elles favorables, tombent sur un objet bien déterminé. Je dois lui présenter ici mes motifs, et un exposé de la manière avec laquelle je traiterai tout ce qui tient aux gestes et aux actes de nos pères. Lorsqu'on entre dans une carrière que des personnages plus ou moins estimables, sous le rapport des lumières, ont parcourue, et qu'on ne veut pas marcher sur leurs traces, il faut en donner une raison plausible, et je dis avec un des plus grands hommes du siècle dernier (*a*) : *L'Histoire de France est à faire.* En adoptant ce principe sans le prendre tout-à-fait dans le même sens que lui, je l'é-

(*a*) Arouet de Voltaire.

tends à celle des Gaules, plus imparfaitement écrite, et qui semble conjurer quelques membres de la république des lettres qu'il veuille bien lui consacrer ses veilles. S'il est un vœu général, c'est celui-là sans doute. Que demande-t-on ? Une histoire pleine de choses, entière, et qui n'omette rien d'intéressant à connaître.

D'abord il y a lieu de croire que celle des Gaulois (ainsi que les autres à publier par suite) ne sera pas une simple compilation. Doué d'une immense curiosité, je ne la satisferais point à copier servilement des auteurs, fussent-ils profonds. J'ai cherché à tout savoir, parce que j'ai eu besoin de tout apprendre.

Ne pouvant donc m'arrêter, comme mes prédécesseurs, à la première partie du *tout*, l'état politique, je décrirai celles qui regardent le gouvernement et la législation, les belles-lettres, sciences et arts, la religion et les mœurs nationales (*a*).

L'état politique peut nous apprendre qu'un peuple a eu de la grandeur et de l'importance : les hauts faits d'armes de ses guerriers suffisent pour cela. Mais supposez des victoires, une considération bien méritée, on ignore encore la plus notable partie de

---

(*a*) On ne peut pas trop appuyer sur la sécheresse de nos ouvrages historiques. J'ai présenté là-dessus des vues moins générales dans l'introduction à l'*Histoire des Gaulois*. Il se trouvera en tête des autres un préliminaire de cette nature, comme pour servir d'analyse à chaque ouvrage.

ce qui le concerne. Que ne laisse pas à desirer le récit de ses situations de paix et de guerre avec des voisins plus ou moins intéressés à sa faiblesse, le récit des dissensions intestines, et de la concorde qui y succède !

C'est un vide que l'on éprouve après avoir lu tous nos écrivains depuis Jules-César, donnant aux Romains ses *Commentaires sur la guerre des Gaules*, jusqu'à l'Abbé Velly, prenant la plume au milieu du dix-huitième siècle.

L'époque des confédérations générales au sein des républiques gauloises; la conquête des Gaules par les Romains; la fondation de la monarchie française par le plus célèbre des fils de Mérovée; la race Carlovingienne s'élevant à côté de Clovis pour se placer sur son trône; Hugues Capet, comte de Paris et d'Orléans creusant une troisième fois le fondement de l'édifice social; l'heureuse position de Philippe Auguste recueillant les avantages des combats livrés par les premiers Capétiens à des hommes tels que le seigneur de Montlhéri, le châtelain du Puiset, devenu maître de l'Anjou, de la Normandie et du Poitou; la hardiesse de Louis XI, qui réunit au domaine le duché de Bourgogne, le dernier des apanages aliénés, et place ainsi nos rois *hors de pages*, sont sans doute les évènemens les plus importans que l'on puisse citer relativement à l'état politique depuis la haute antiquité jusqu'au 15e siècle.

Mille autres se rattachent à eux comme causes ou comme effets; mais ce n'est pas là toute l'histoire ; elle est autre chose qu'une pièce de théâtre, qu'une suite de scènes tragiques. L'on n'a pas tout dit lorsqu'on a étonné le lecteur par de grandes commotions, des convulsions déchirantes; car le récit unique de tous ces faits n'offrirait que le spectacle d'une longue et presqu'éternelle infortune. Je ne peux appeler autrement les agitations, les crises, les catastrophes qui se suivent si promptement, qu'elles ne laissent aux peuples que très-peu de repos. Examinons le sujet sous ses autres aspects.

En second lieu, point de peuple sans lois; les lois sont la morale publique, c'est le lien fédératif et nécessaire ; elles sont de deux espèces, relatives aux intérêts privés ou à l'ordre public. Le Gaulois nomade et agriculteur, à l'un comme à l'autre degré de civilisation, eut des règlemens de famille et de cité ou de territoire, des usages particuliers et une jurisprudence générale bien imparfaite, mais au moins émanée d'un tribunal suprême, celui des Druïdes. Nos nations, conquises ensuite par Rome, suivirent son droit politique et son droit civil, qui jetèrent de profondes racines et existèrent, quoique modifiés, sous les deux premières races. Les jugemens arbitraires des cours féodales firent loi pour les Français, depuis Charles-le-Chauve, dans l'organisation civile et fondamentale. Enfin, les peuples furent régis et

par les coutumes locales propres aux bailliages, et par les ordonnances des rois, regardées comme règles de la législation universelle, depuis Saint-Louis jusqu'à François Ier.

Dire qu'il a fallu aux peuples des conventions de société, ce n'est pas dire qu'ils en ont toujours eu de bonnes, et que tous les hommes furent traités, sous ce rapport, comme chacun d'eux aurait voulu qu'on le traitât dans l'intérêt de la sagesse et de la justice. Nos pères en firent la triste expérience.

La vertu et le courage avaient donné des fondateurs à leurs petits états, aux soixante-quatre républiques. Les diverses conditions, la distinction des rangs naquirent du besoin de l'ordre, de l'intérêt incontestable du grand nombre; mais l'esclavage et les autres droits qui modifiaient l'état des personnes d'une manière avilissante et indigne de la dignité de l'homme, ne provinrent le plus souvent que de l'égoïsme ou de l'intérêt privé : car le sentiment des bienfaits produisit encore la dépendance absolue.

Les Gaulois passèrent bien des siècles de leur existence sociale dans cette position si pénible à une partie notable de la nation; elle fut adoucie sous les Romains, mais bien meilleure lorsque le christianisme inspira l'affranchissement des serfs, que la cupidité, l'humanité des grands vendit ou donna à plusieurs communes la liberté, et que la politique, mais plutôt la justice des rois, fut de déclarer qu'il

n'y aurait plus d'esclaves en France. Philippe-le-Bel légitima toutes les concessions, les sanctionna à jamais par l'admission du tiers-état aux assemblées générales. Ses successeurs, ainsi que lui, voulurent bien interroger le vœu national, recevoir des doléances et des vues de réforme; heureux de défendre la nation toute entière des atteintes de l'oppression, et de voir, dans chaque Français, un fils également cher à leur cœur.

Omettre tous les détails relatifs aux lois, c'est soustraire aux cris d'une malédiction méritée, et à la justice inexorable de la postérité, les mauvais princes; c'est ôter aux bons rois, aux sévères administrateurs des consolations, une juste récompense, et l'espoir de vivre dans la mémoire des peuples reconnaissans; c'est, en un mot, rejeter la juste mesure du blâme et de la louange.

Un grand homme a pu ceindre son front de lauriers, en imposer à ses ennemis par sa puissance. La nation soumise à son autorité s'est convaincue qu'il n'a entrepris la guerre ni par ambition, ni par intérêt, ou dans un esprit de vengeance; elle sait que jamais ses oreilles ne se fermèrent aux cris de l'infortune, ni son cœur à la voix de l'humanité. Un si grand dévouement cesse, en peu de temps, d'être mis à sa juste valeur, parce que les plaies de l'Etat se cicatrisent lentement, et que la mesure de la misère commune est celle des faux jugemens. On révoque en doute la justice de

la cause du monarque, on envenime ses meilleures intentions. De sages lois donnent seules une gloire inaltérable parce qu'elles sont sans mélange de mal, et que les espérances de l'avenir égalent la prospérité du moment.

En troisième lieu, comment ne pas traiter d'une manière spéciale tout ce qui concerne la marche et le développement des facultés intellectuelles? L'homme sorti nu des mains du Créateur, n'ayant que des besoins grossiers à satisfaire, dédaignant toutes les richesses que la nature lui présente, n'étudie que les ruses propres à le rendre maître des animaux : il les combat, les terrasse, les immole à sa faim.

Il en a conservé quelques-uns qui deviennent les compagnons de ses courses vagabondes, et qui aiment à vivre avec leur vainqueur ; de grands soins en multiplient le nombre. Ses vêtemens et ses tentes sont tissus à large trame avec leur poil et leur laine ; le lait et la chair de ces êtres voués aveuglément et sans réserve à la domesticité, lui fournissent une nourriture abondante et habituelle. Lorsqu'il erre de pâturages en pâturages, le spectacle d'une belle prairie l'enchante ; il jouit avec délices, dans le temps des chaleurs, d'un ombrage frais que les bois voisins lui présentent pour lui et ses troupeaux, et avec une satisfaction aussi bien sentie, de l'abri qu'offrent certains coteaux contre l'intempérie des hivers; presque sans industrie,

avec peu de connaissance, il ne voit rien au-dessus de sa position : heureux de vivre au sein de sa famille, au milieu d'une société naissante, cela suffit à ses desirs.

Le genre-humain s'est multiplié sans que la reproduction des animaux ait suffi à ses besoins. L'habitant des pays fertiles a cultivé des graminées, des herbes potagères, des arbres dont il avait fait peu de cas jusqu'alors. Les arts naissent de son activité; le bois et les métaux lui donnent tous les instrumens avec lesquels il pourra préparer ses subsistances, tisser beaucoup mieux, et sur des dessins variés, ses vêtemens, construire solidement sa maison et la garnir de meubles nécessaires, utiles, agréables.....

Il a des signes de convention pour les échanges du commerce; il n'est plus embarrassé pour exprimer sa pensée, des sons divers lui en spécifient toutes les nuances; il a même d'autres signes pour se rendre raison des flexibilités harmonieuses de sa voix, et établir entr'elles des accords (*a*). Les habitations des particuliers sont élégantes; celles des dieux, les temples, ont quelque chose de plus grand; elles réunissent la noblesse à la majesté : de belles peintures décorent les unes et les autres; l'art du sculpteur y ajoute ses chefs-d'œuvre, et la gravure les derniers agrémens.

(*a*) Ce sont les monnaies, l'alphabet et les notes de musique.

La langue est plus sonore, plus animée et même sublime (selon les conventions de genre) lorsqu'il s'agit de composer des hymnes en l'honneur du vrai Dieu, ou même des fausses divinités, de célébrer les belles actions, les gestes des grands hommes, et seulement de chanter les plaisirs de la table et de l'amour; plus simple dans le récit des évènemens communs, la discussion des affaires, l'usage habituel de la société. Ainsi il existe deux modes d'exprimer ses idées et ses affections, la poésie et la prose.

Une dernière carrière s'ouvre; elle est destinée aux sciences. Tout naît ici sous la main et la haute conception du géomètre. Les lignes et les surfaces exercent d'abord sa pensée; il étudie ensuite la longueur et la distance des corps solides : bientôt il a rendu plus certaines les limites des terres (*a*), les a arrachées aux ravages des eaux (*b*), et leur a procuré la fertilité (*c*). Mais déjà il possède la connaissance des rapports de toute espèce en mécanique et en astronomie; il découvre par l'une le mouvement, ses causes et effets, et bientôt existent des machines propres à opérer les plus grandes choses, à élever des monumens comme les pyramides : par l'autre il mesure le ciel, y trouve les moyens de saisir toutes les fractions du temps et de s'en rendre compte.

(*a*) Par l'arpentage. — (*b*) Par le nivellement. — (*c*) Par l'irrigation.

De là, le cours des astres observé, leurs révolutions précisées, la cause des éclipses connue.

Les sciences physiques ne marchent point du même pas. Il a fallu recueillir, pour l'avantage des arts, certaines théories nées souvent du hasard, recettes presque toujours aussi simples que communes. Elles ne semblent pas mériter le coup-d'œil des savans. On examine les plantes, les animaux, les substances minérales; mais les qualités occultes, découverte prétendue philosophique, paralysent les efforts de l'esprit humain, et il faudra encore des siècles pour étudier la nature, pour écouter la voix de l'expérience. La médecine se perfectionne seule; elle ignore l'anatomie, mais elle se rend compte admirablement bien des symptômes de chaque maladie, sait porter des remèdes à mille maux, préserver les individus d'infirmités habituelles et d'une mort prématurée. Voilà l'espace intellectuel parcouru par la plupart des peuples anciens, en particulier et avec beaucoup de sagacité par les Grecs, puis par les Romains et nos pères.

Les Gaulois primitifs ne devaient rien à l'art, et demandaient une seule chose à la nature, qu'elle voulût bien leur conserver l'existence par des alimens substantiels : la chair des animaux tués à la chasse les leur offrait. Ils cueillaient à peine des fruits et des graines sauvages. Que furent-ils en sortant de cet engourdissement moral?

D'abord sans écriture, ayant des chansons pour tout récit poétique, de vaines spéculations pour toute science, n'élevant que des chaumières pour servir à leur demeure privée, sans aucune émulation qui puisse les porter à la culture des beaux arts, vivant au milieu de l'abondance des choses nécessaires à la vie, pasteurs ou cultivateurs; ces hommes ne cherchent point à s'élever au-dessus de cette situation que, dans leur simplicité, ils regardaient comme la plus fortunée.

Formés ensuite à l'école des Grecs, en même temps que les Latins, riches de leur littérature et de leur philosophie, ils firent honneur à leurs maîtres et à leurs émules. On sait que les bibliothèques renfermeraient encore de belles productions littéraires dues au bon goût des Gaulois, si le temps ne leur avait pas ravi la gloire de les laisser au monde savant.

Tout atteste d'ailleurs que le sanctuaire des sciences, ainsi que celui des arts, leur fut aussi ouvert. Il existe encore à Nismes, à Saintes, à Fréjus, à Orange, à Venasque et à Autun des restes d'une magnifique architecture. Les autres arts se perfectionnèrent d'une manière corrélative.

Ces diverses périodes ayant été décrites, et parvenu au moyen âge, je ne confondrai point ses années, ses siècles. L'on s'est interdit toute connaissance utile en ce qui le concerne lorsque l'irréflexion et les préjugés en ont assimilé tous les ins-

tans. Les nuances, les coloris particuliers n'échapperont pas à des regards attentifs.

Le premier point d'où il est indispensable de partir n'offre que des ruines. Un empire existant depuis onze cent trente-trois ans, qui s'écroule; vingt nations différentes qui, du nord et de l'est, se répandent sur les Gaules comme la plus désastreuse inondation, et anéantissent jusqu'aux derniers vestiges de la pureté du langage, jusqu'au desir de savoir, telles sont les causes du mal. Les dissensions des princes français, sous la première race, n'ont fait que l'aggraver.

Charlemagne existe. Jetant les yeux autour de lui, il voit les fondemens de l'édifice renversés, les mesure avec un certain attrait, et l'espérance renaît dans son cœur. Les ordres sont donnés pour rédiger des grammaires; le zèle fait disparaître, sous la surveillance d'Alcuin, savant Irlandais, les fautes grossières qui souillent toutes les pages des livres, et produit des ouvrages moins imparfaits que ceux des siècles précédens. Les petits-fils du grand monarque avaient laissé tomber les rênes de l'état, et pendant que les possesseurs de domaines s'attribuent chacun une portion du pouvoir royal, les lettres commencent à jeter quelque lustre.

On est parvenu au dixième siècle; il y a longtemps que celui de l'ignorance est passé, car on étudie les Grecs dans les ouvrages des Arabes. Avec

ces derniers, l'astronomie, la géométrie, l'optique, la médecine font des progrès; avec eux, l'idée de l'algèbre s'agrandit, s'utilise, et l'algèbre est une science; avec eux, du creuset de l'alchimiste s'évapore la pierre philosophale; la transfusion imaginaire des métaux conduit à la véritable analyse, à la recomposition des choses physiques, et la chimie prend naissance.

L'architecture acquiert de la hardiesse, admet des ornemens de pure imagination, mais d'un certain intérêt; la peinture et la sculpture ne faisant aucun pas vers le vrai et le naturel, parce que les modèles manquent, selon le goût religieux des artistes arabes, qui rejettent toute espèce de figures.

L'engourdissement a cessé de bien des manières en France; les croisades, vers l'an 1100, augmentent l'émancipation; l'agriculture offre quelque défrichement; de nouveaux genres d'arbres et de fleurs décorent les jardins; des arts apportés d'Orient ravivent l'industrie française.

Des ouvrages écrits dans la langue des Romains, et qui ne sont pas sans mérite, honorent les lettres au douzième siècle; la langue grecque commence à être goûtée au quatorzième; le suivant offre une grande pureté d'élocution latine. Divers instrumens de musique, les horloges à roues, les lunettes, la poudre à canon, la boussole, la peinture à l'huile, la gravure en taille-douce et l'imprimerie sont successivement découverts dans ce laps de temps. Les

Français se trouvent au centre de ce grand mouvement, ils donnent même quelquefois l'impulsion.

Je touche au règne de François Ier. Les arts vont briller d'un nouvel éclat ; la littérature française va se former à l'aide des anciens ; on ne rougira plus de parler la *langue des esclaves*. Le péripatétisme disparaîtra ensuite à l'aide du doute méthodique de Descartes, et les sciences prendront un essort dont Descartes lui-même serait étonné. Assez d'autres ont décrit cette dernière période et les avantages dont nous jouissons en ce genre.

En quatrième lieu, il y a un vide immense dans les évènemens mémorables sans l'histoire de la religion, qui modifie singulièrement un peuple. En général, tant que les premiers hommes conservèrent les anciens souvenirs, ils eurent la conviction de leur dépendance d'un être suprême.

Dans la suite, la plupart trouvant les traditions sur l'unité et le premier principe mêlées de fables, crurent que les plus imposantes parties de la nature étaient douées de qualités divines. Chaque nation eut ainsi ses dieux propres et tutélaires, dieux qu'on ne peut concevoir que très-imparfaits. De là, ce mélange de puissance et de faiblesse, de sagesse et d'inconséquence, qui abonde dans les mythologies.

Ainsi les rapports du ciel et de la terre n'étaient plus en proportion ; il restait quelque idée, 1° de la Providence ; elle fut obscurcie par celle du des-

tin, d'une fatalité aveugle qui gouvernait les déités et les faibles mortels; 2° de la justice divine; elle n'en impose point avec les nouveaux maîtres du monde. Ils se présentèrent à l'univers sous mille formes diverses, produits de mille caprices bizarres, n'annonçant rien de sévère; et pendant qu'ils punissaient dans le Tartare, si ce n'est des vices, au moins de grands crimes, ils s'adonnèrent à toutes les monstruosités morales, à la haine, à la vengeance, à la cruauté, et surtout à une révoltante lubricité.

Tels furent Jupiter et les autres dieux de l'Égypte, de la Syrie, de l'Asie mineure, de la Grèce et de l'Italie. Quoique vivans sur les bords de la Méditerranée où ces divinités recevaient les hommages, nos pères n'adoptèrent pas la même série d'êtres divins. Frappés d'un sentiment religieux à la vue du soleil et d'autres objets physiques, comme l'avaient été tant d'autres peuples, ils ne connurent qu'un dieu de nature humaine, le bienfaiteur de la nation, Ogmius.

Leur mythologie s'environne d'obscurités souvent impénétrables; beaucoup de simulacres existaient dans les bocages sacrés du temps de César; mais ces simulacres n'étaient probablement que ceux d'Ogmius, comme on voit en tout lieu à Ceylan ceux de Buddou. On ne peut pas dire que ces dieux aient étonné l'homme par leurs volontés fantasques et singulières, qu'ils se soient

joués de sa moralité par leurs dissolutions; mais j'oserai affirmer qu'ils se moquaient de sa crédulité en lui offrant un plante appelée *selago* pour une panacée universelle ; de son dévouement entier et aveugle, en lui prescrivant d'immoler des victimes humaines.

Il n'y a point d'ailleurs de théorie religieuse qui se soit moins occupée de l'état futur de l'homme que le système théologique des Druïdes : il consiste, quant aux principes des mœurs, en quelques sentences, comme celle-ci : Il faut adorer les dieux, ne faire du mal à personne, montrer du courage au milieu des combats. Leurs divinités ne voient pas sans doute du même œil le vice et la vertu. Un autre ordre de choses existe à la vérité; mais le héros grand, bon et généreux y reste en possession de la gloire acquise en ce monde ; pour les autres guerriers et le commun des mortels, la fin de cette vie ne change rien à leur existence avantageuse ou pénible, à leurs habitudes sages ou désordonnées; elle est le commencement d'une autre parfaitement semblable. C'est assez : je ne crois pas, dans le jugement que j'ai à porter ici du druïdisme, dire des choses indifférentes à force d'avoir été répétées.

Le polythéisme romain enleva à ce culte national nombre de ses sectateurs. Traiter avec une certaine étendue ce qui le concerne eût été déplacé, et les lecteurs auraient lu avec répugnance, dans une his-

toire des Gaules, une serie de documens qui ne sont étrangers à personne, et que l'on voit partout. Je dois me proposer uniquement d'exposer les faits relatifs à son organisation civile.

Enfin nos pères, étonnés, frappés, entraînés par la majesté des Ecritures, deviennent chrétiens. La sainteté des préceptes de l'Evangile parle aussi à leurs cœurs; et des hommes qui conforment leur vie aux maximes de la sagesse humaine, des hommes droits, sobres, ayant pour principe et pour habitude le mépris de la prospérité et de la gloire, la modération dans la bonne fortune, la constance à souffrir sans faiblesse dans la mauvaise, avouent en se convertissant l'imperfection de la philosophie. Ils sentent qu'il leur reste beaucoup à faire pour remplir toute l'étendue du devoir de la charité, qui prescrit de s'immoler soi-même à l'amour de Dieu et des hommes. Oui, le nouveau culte des Gaulois, qui est le nôtre, offre dans toutes ses parties, dogmes, morale, rites et observances, le plus grand intérêt. Ce n'est pas de l'univers embrassant le christianisme, mais des Gaules et de la France sectatrices du Christ dont je m'occuperai : ici le sujet se trouve naturellement circonscrit.

La discipline des premiers temps est aussi pure que leur doctrine. Les décrétales des pontifes, les décrets des conciles, les usages des églises particulières ont plus tard passé au creuset d'une sévère épreuve. Cinquante générations chrétiennes ont

vécu au milieu des calamités de tout genre ; il n'est pas étonnant qu'on ait porté atteinte aux anciennes règles. Au bout de plusieurs siècles, la pente des abus, fût-elle insensible, doit exister réellement et nécessiter des réformes : aussi les libertés de l'Eglise gallicane ont-elles été proclamées. D'ailleurs, on ne perdra point de vue que cette nouvelle influence religieuse a eu un résultat plus ou moins marqué sur les mœurs publiques prenant un ton de sagesse ; qu'elle a toujours lutté contre leur inconséquence et leur perversité presque habituelles ; qu'enfin, elle a constamment présenté des consolations aux malheureux, menacé de ses châtimens le coupable, et donné des espérances à l'homme vertueux.

Je termine. Les mœurs nationales sont le résultat de toutes les impressions, de tous les sentimens ; c'est le dernier trait du tableau. L'homme privé a ses vices et ses vertus comme l'homme social : c'est de ce dernier qu'il est ici question. Le caractère et le génie des princes, l'esprit des lois, l'ignorance et les lumières, les nuances mythologiques de l'erreur, la croyance à l'unité de Dieu, et les dogmes divers qui peuvent en dériver, donnent aux mœurs des peuples une impulsion différente selon le temps et les lieux. Nos pères n'eurent point en cela, non plus qu'aucune autre nation, le privilége de l'immutabilité.

Les mœurs publiques ont pour caractère prin-

cipal l'amour de la patrie, qui est pour les sociétés ce que sont pour les individus les affections de famille; qui commande le maintien de ses institutions civiles et religieuses au-dedans, et donne le desir de sa considération au-dehors. Je le trouve existant au sein de nos petits peuples gaulois dans toute sa force; on peut dire même qu'il y est exclusif.

Cette amour est sombre, inquiet, ombrageux, ce qui le rend quelquefois injuste; il est plus souvent austère, mais loyal; l'ambition lui est étrangère : dans un moment critique, son premier cri est pour l'oubli des injures, la réunion des cœurs, la fin des dissensions intestines. Lorsque le danger se présente, le sentiment qu'il inspire n'offre que générosité; les subsistances, les moyens économiques sont à la disposition de tous, tous les bras sont armés; si le succès répond aux espérances, les choses rentrent dans l'ordre. Les malheurs deviennent-ils extrêmes, le dévouement est absolu. Ce n'est pas l'ennemi qui porte la torche de l'incendie au milieu des habitations, et la hache de la destruction sur les châteaux qu'on ne peut défendre, c'est la nation elle-même; elle espère qu'en se retirant au sein des solitudes, un redoutable adversaire abandonnera le sol rendu à la nature, et conservant pour elle, et dans sa nudité, tous ses charmes. Voilà ce que furent les Gaulois lors de leurs confédérations générales, moyen opposé avec succès au vainqueur romain, à qui il fallut six guerres

successives pour faire peser sur eux tout le poids du grand empire.

Chaque réunion d'hommes n'est pas susceptible d'être mue au même degré par cette force impérative des mœurs. Il faut pour cela un peuple neuf, dont les institutions n'aient pas vieilli à ses yeux, qui ne connaisse que ses autels et ses lois, qui n'ait pas jeté des regards complaisans sur ce qui constitue des habitudes sociales étrangères aux siennes.

Ce culte exclusif pour les contrées où ils avaient vu pour la première fois le jour, se trouvait joint, chez nos pères, à un mélange d'affections dures et de grossières superstitions. Le Gaulois de cet âge est terrible et cruel dans ses vengeances, aussi implacable sur le champ de bataille qu'au sein de sa famille. Son sanctuaire se rougit du sang humain; il n'a pas entendu avec émotion les cris déchirans de la victime offerte aux dieux, qui, recevant le coup fatal, tombe pâle et défigurée, expire, et gît sans vie au pied du sacrificateur. D'un autre côté, il ne rêve que divination et qu'augures, et les divinités même veulent bien se prêter à tous les desirs de sa crédulité.

Les factions de Marius et de Sylla, et celles des triumvirs, avaient fait mépriser aux Romains leurs anciennes lois; la conquête venait d'opérer chez nos aïeux la même révolution morale. Auguste recueillant les fruits de ses proscriptions, semblait ne plus envier que les témoignages rendus par cha-

cun aux vertus distinguées et aux grands talens, et, en un mot, n'être animé que du véritable sentiment de la gloire. On crut qu'en servant ses intérêts, on servait ceux de la patrie. Tite, Antonin, Marc-Aurel, Probus, et un petit nombre d'autres empereurs brillans d'un éclat aussi vif et d'un mérite aussi prononcé, donnèrent, par leur exemple, le desir et la volonté de ne rien faire qui ne parût digne d'une ame noble et élevée.

Cet héroïsme fut souvent étouffé sous le sentiment d'inquiétude et d'isolement égoïste qu'inspirait la tyrannie d'un Tibère, d'un Néron, d'un Héliogabale; il le fut encore sous l'empire des factions. Du moment que Claude eut été élevé par les suffrages de l'armée, les gens de guerre immolèrent leurs chefs à la soif de l'or, au desir de recevoir graces et faveurs d'un prince de leur choix, et nombre d'hommes se rendaient vils à leurs propres yeux pour étayer l'ambition, et servir d'appui à des excès qui ne promettaient qu'une longue infamie.

Ce fut bien pis quand les Barbares envahirent les Gaules; les dévastations publiques opérées de sang froid autorisèrent tous les crimes privés. Le tableau des mœurs de ce temps, décrit par des témoins oculaires, est affreux; il fut le même sous les Mérovingiens. L'hérédité du trône, qui devait, par sa nature, tarir la source de bien des calamités, n'en arrêta pas le cours, tant était extrême la corruption des princes ou leur faiblesse. Les assas-

sinats étaient devenus si ordinaires qu'ils se rachetaient ; il y eut un tarif pour fixer le prix de toutes les cruautés qui pouvaient flatter un goût sanguinaire. Ainsi, quoique la conscience, la religion, l'ordre social commandassent toutes les vertus, ils en donnèrent rarement le courage : d'ailleurs, la superstition n'avait fait, depuis la conquête, que d'augmenter en genre. L'astrologie et d'autres travers d'imagination inconnus jusqu'alors aux Gaulois, leur étaient devenus familiers.

Charlemagne électrise de nouveau les hommes, et leur inspire toute espèce de gloire. Mais bientôt l'impulsion donnée aux mœurs change de direction pour se jeter vers l'abîme de l'anarchie féodale. Les seigneurs se cantonnent dans leurs châteaux ; à l'ombre de leurs redoutables donjons, ils prétendent avoir entr'eux le droit de guerre comme inhérent à leur dignité : l'oppression pèse sur toutes les classes ; je ne vois de sûreté que dans les cloîtres ; on souffre sans oser exprimer aucun desir pour la résistance ; le clergé ordonne la *trève*, la paix *de Dieu ;* le roi unit sa voix à celle des pontifes ; ils sont à peine écoutés.

L'honneur est le dernier refuge de la nature humiliée ; instinct de la vertu, il en fait le courage ; incapable de cette timidité et de cette fausse honte qui étouffent tant de bons et généreux sentimens dans les âmes faibles, c'est lui qui est l'aliment des âmes vraiment grandes. Nombre de chevaliers mé-

ditent de venger l'humanité ; ils prennent le ciel à témoin de leur résolution, et s'avancent avec audace vers le lieu où il y a un opprimé, une veuve, un orphelin à secourir ; ils expirent ou accomplissent leur noble entreprise. Ces traits de valeur et de bienfaisance immortalisent leurs auteurs, mais ne changent rien aux choses. L'honneur perce comme une étincelle au milieu des ténèbres, et les peuples gémissent de ce qu'une vive lumière ne puisse dissiper l'obscurité.

Les croisades présentent ensuite le ton brusque que peuvent prendre en un instant les mœurs publiques ; leur empreinte est ici toute religieuse. Pierre l'hermite arrive de la terre sainte ; il crie à la profanation..... L'impitoyable Musulman accable de rigueurs les Chrétiens ; des avanies de tout genre attendent ceux qui veulent contempler les lieux où naquit, où mourut le Sauveur, visiter sa crêche et son tombeau..... Bétlhéem, Jérusalem..... A ces mots, l'enthousiasme (il est sans partage) s'empare de toutes les classes de la société, même des plus abâtardies en apparence. L'honneur chevaleresque électrise aussi des âmes jusqu'alors insensibles. Le seigneur n'a plus de vassaux, il embrasse le *vilain*, le serf, et ne voit en eux que des hommes prêts à se dévouer, comme lui, pour la gloire du nom chrétien.

Il y a abnégation de l'intérêt personnel dans ce mouvement singulier qui pousse l'Europe entière

sur l'Asie ; mais on prélude en plusieurs endroits au terrible combat par le massacre des Juifs ; on marche à la lueur de l'incendie ; cependant on ne voit que des prodiges. L'avidité du pillage et la fureur du massacre déshonorent ces singuliers et dévots pélerins, qui périssent pour la plupart, succombant sous la rage des peuples irrités. D'autres expéditions se succèdent et présentent une audace plus réfléchie, mieux réglée. Au milieu de désastres sans nombre, des états, des royaumes se fondent dans la Syrie; mais pressés par tout le poids du musulmanisme, ils finissent après un petit nombre de lustres.

Autre scène. Dès qu'on ne s'abuse plus sur les hommes et sur les choses, les croisades cessent ; chacun gémit de la perte des siens et des maux inséparables de ces guerres saintes. Mais, que les mœurs sont changées ! Toutes les idées d'une fausse gloire, d'un enthousiasme aveugle disparaissent ; un vrai patriotisme anime les grands et les peuples. L'appel de la cour d'un baron à la justice royale est établi par Saint-Louis, et bientôt consenti ; les guerres privées prennent fin ; des chartes assurent successivement aux communes qui n'en jouissaient pas, leur liberté ; la loi protège également le laboureur et le commerçant ; les trois ordres reconnus (le clergé, la noblesse et le tiers-état) proclament l'idépendance de la couronne, et condamnent hardiment Boniface VIII, qui, dans sa

querelle avec Philippe-le-Bel, se donnait le droit de soumettre le sceptre à la houlette pastorale.

Les Français conservèrent ces principes d'une longue prospérité jusqu'à Louis XII. Les mœurs ne se corrompent que deux fois dans ce laps de temps, 1° sous l'influence de Marcel, qui porta, pendant la captivité du roi Jean, le peuple de Paris à la sédition; 2° par les factions des Bourguignons et des Orléanais, qui ensanglantent, sous Charles VI, toute la France, et aboutissent à faire méconnaître un instant l'héritier de tant de rois, Charles VII.

Nos pères avaient alors un caractère de franchise et d'hospitalité, un commerce aimable; mais l'homme de guerre n'offrait, au milieu des camps, que témérité, qu'impatience de tout joug, qu'amour du désordre et du pillage; d'ailleurs, les ressentimens étaient vifs et l'exaspération facile à naître. De là cette tenacité du grand schisme d'Occident et toutes ses suites malheureuses; de là la haine prononcée contre les Juifs et tout homme d'opinion dissidente; de là ces duels fréquens et ces vengeances atroces : enfin, une simplicité extrême poussait les esprits vers un merveilleux outré.

Au 16e et au 18e siècle, de nouvelles impulsions seront données aux mœurs publiques. Le vœu très-vague d'une réforme religieuse, celui aussi peu clairement exprimé sur le renouvellement des ins-

titutions..... Mais je m'éloignerais du but que je m'étais proposé et que j'ai atteint.

Voilà les cinq parties constitutives d'une véritable histoire, et après lesquelles il ne reste rien d'important à dire. Les pinceaux de l'auteur ne peuvent présenter ici des touches toutes nouvelles, comme celles qu'offrent ses *Recherches sur Buddou;* mais on s'apercevra sans peine qu'il a trouvé, dans une immense carrière, des lieux de repos inconnus jusqu'alors, et que l'étendue d'un vaste domaine lui a fait découvrir de nouveaux points de vue.

Mon récit sur l'instituteur indien nous a jetés dans un monde moral bien différent du nôtre. Ici nous trouverons nos premières origines et la masse de nos traditions.

L'histoire des derniers siècles ne peut avoir d'attrait pour personne, si celle des précédens n'a pas fait ses délices; j'ai donc cherché à en inspirer le goût : tout nous reporte à cette aurore d'un beau jour. En entrant dans une carrière, il faut choisir le point qui mène seul au but, autrement on s'expose à s'égarer, à revenir sur ses pas, et à s'égarer encore pour n'atteindre le terme qu'après avoir employé, dans une voie pénible, un temps précieux dont on déplorerait en vain la perte. Etudiez les anciens, et vous aurez plus de plaisir à vous retrouver au milieu des modernes, et vous les apprécierez avec un tact plus sûr.

INTRODUCTION.

Il paraîtra peut-être singulier que je cherche à fixer les esprits sur un personnage peu connu. Notre littérature biographique n'offre, à la vérité, que de légers aperçus concernant un homme à qui l'on a érigé des autels dans la plus grande partie de l'Asie. Mais si les opinions qu'il a émises sont suivies de plus de cent millions d'individus (*) qui vivent sous des lois opposées, et diffèrent dans leurs coutumes et leurs mœurs, ne mérite-t-il pas quelque intérêt; et ne semble-t-il pas utile à la connaissance de l'espèce humaine, sous le rapport intellectuel et moral, de recueillir tous les documens qui le concernent?

Buddou n'est point un dépositaire des plus anciennes et des plus authentiques traditions; il n'a pas marché à la lumière de ce flambeau avec lequel Moïse nous a conduits au berceau du monde, et nous a fait contempler l'œuvre admirable de la création. Sa doctrine n'est qu'une de ces spéculations philosophiques qui font illusion au génie qui la conçoit, et aux peuples dont les yeux ont été fascinés par d'autres prestiges religieux. Elle ne

(*) Voyez l'*Appendice*.

nous explique pas, comme la religion chrétienne, les vues bienfaisantes de la divinité donnant l'existence au monde, et à l'homme son immortalité.

Sur le premier fonds de l'erreur, où l'on avait élevé des autels aux plus nobles parties de la nature comme à autant de divinités, chacun bâtit à son gré. Au milieu de ce déluge d'opinions fausses, un homme né dans l'Asie orientale, y présenta aux peuples un polythéisme moins grossier, dégagea le culte de ses plus monstrueuses superstitions, lui donna une morale religieuse, et un système de peines et de récompenses, système bien singulier et surtout nouveau, la métempsycose. Voilà les titres de ce dogmatique enthousiaste et de ce philosophe austère ; voilà les degrés par lesquels il parvint à l'apothéose.

De nouvelles connaissances à acquérir sur les étoiles fixes, les constellations, le mouvement des planètes, et tous les rapports du ciel avec la terre ; des notions plus étendues à se procurer sur la situation, la force, la grandeur des empires ; sur le cours des rivières, celui des fleuves ; la découverte d'un quadrupède, d'un oiseau, d'un insecte qu'on puisse assigner à un nouveau genre et à une nouvelle espèce ; des végétaux et des minéraux qui augmenteraient le produit du commerce et le travail de l'industrie, tout cela engage à parcourir les régions lointaines ; elles se rapprochent ainsi de nous pour les progrès des sciences.

L'utilité générale nous rattache à elles de plusieurs autres manières. Il y a sans doute quelque chose de bon et de sage dans les institutions des peuples qui les habitent. Sous ce rapport, les contrées de la haute Asie sont une mine à exploiter pour le législateur, après que l'astronome, le géographe, le naturaliste et le commerçant en ont exploité d'autres.

Le philosophe moraliste fixera ses regards sur les religions endémiques de ces parties de notre hémisphère, sur le Bouddisme en particulier, comme étant le plus répandu de tous ces cultes, puisqu'il s'étend depuis l'Indus jusqu'au Japon; le plus singulier, puisque, seul, il a triomphé des croyances anciennes dans les plus vastes et les plus populeuses contrées de l'Orient. Les nuances de sa croyance seront aperçues, son influence locale analysée. Il frappera surtout par sa morale grande et sublime, lorsqu'elle proscrit les sacrifices humains, l'abandon des vieillards, l'exposition des enfans, commande le respect de la vie de l'homme et de ses propriétés, le bon usage des biens, ainsi que la sobriété; plus que minutieuse lorsqu'elle cherche à inspirer des remords pour avoir ôté la vie à un insecte souvent nuisible, pour avoir bu d'une liqueur qui peut enivrer, et dont, par sagesse, on n'a pas abusé. . . Mais je dois laisser le lecteur examiner et juger.

AVIS

SUR LES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Je prie le lecteur de ne pas négliger les considérations générales. C'est un coup-d'œil sur les principales aberrations religieuses du polythéisme par rapport au Bouddisme ou religion de Bouddou, le plus remarquable de tous ces cultes.

La comparaison donne une idée juste et satisfaisante du sujet qu'on veut traiter ; elle rectifie les faux jugemens, les réflexions de premier jet, et par conséquent les plus susceptibles de séduction et de surprise. Sans elle, ce que j'ai recueilli sur notre fondateur aurait moins de précision : car l'imagination a, comme les mathématiques, des infinis de bien des degrés. Je la compare à un excellent tableau qui présenterait la plus exacte disposition de la lumière et de l'ombre. D'ailleurs, si la teinte distincte et particulière des conceptions métaphysiques éclaire sur l'esprit et le caractère des différens peuples, c'est encore à la comparaison que nous le devons.

CONSIDÉRATIONS

GÉNÉRALES

Sur les premiers hommages rendus au Créateur, la corruption de la Religion, l'établissement des cultes du Soleil, de la Lune, des Planètes, de la Terre, des Montagnes, des Forêts, des eaux, des Hommes et des Animaux.

L'HOMME n'avait été que le dernier œuvre de la création (*a*); ses premiers hommages s'adressèrent au Tout-Puissant, qui se manifesta à lui par des signes étonnans, et cacha sa majesté aux regards d'un faible mortel. Il reconnut le premier des êtres, et s'humilia devant la grandeur de l'éternel géomètre, de l'auteur et conservateur de l'univers.

Dieu.

Cependant le genre-humain s'était multiplié, et Dieu n'était pas adoré avec une tendre piété et une sainte frayeur. Des scrutateurs téméraires avaient jeté sur lui un regard coupable. Sa gloire les éblouit et, leur esprit n'ayant plus d'idées saines, les premières vérités leur parurent une erreur. La divinité, spirituelle de sa nature, se trouva revêtue de formes sensibles; l'Etre suprême

---

(*a*) Genès. c. 1, v. 1-31.

ne fut plus que l'âme de l'astre du jour, éclairant le monde par ses rayons, émanations de sa substance corporelle.

Le Soleil.

On conçoit la cause d'un pareil événement. Le soleil a frappé les premiers hommes et les a ravis par sa beauté et l'éclat de sa lumière. Il reproduisait constamment le jour, parcourait tous les points du ciel, chassait les frimats, et ramenait sur la terre, depuis les régions hyperborées jusqu'à la zône torride, la chaleur et la fécondité.

Voilà pourquoi les ténèbres religieuses enveloppèrent les yeux de la plupart des nations. Elles ne voulaient rien voir au-delà du disque brillant du soleil, qui, pour elles, était un véritable nuage. Les habitans de la Chaldée, de la Phénicie, de l'Egypte, de l'Arabie et de la Perse, les Grecs, les Celtes ou Gaulois, le regardèrent d'abord comme le Dieu suprême (*a*). Dans l'Indostan, à la Chine, au Japon, en Amérique, pareille prostitution d'hommages au premier et au plus nécessaire des êtres créés (*b*), et un astre reçut les offrandes ainsi que les sacrifices dus au créateur.

(*a*) Bannier, Explication historique des fables, in-12, 1711, t. 1, p. 74; du Tressan, Mythologie comparée à l'histoire, t. 1, p. 38; Lélan, Démonstration évangélique, t. 1, p. 143-157. — (*b*) Sonnerat, Voyage aux Indes orientales, t. 1, p. 332; de Guignes, Voyage à Pékin, t. 11, p. 351; Kæmpfer, Histoire du Japon, t. 1, p. 157; Les PP. Sobriévola et Narcisso y Barcelo, Voyage au Pérou, 1791-1794; t. 1, p. 145; Robertson, Histoire de l'Amérique, t. 11, p. 315-385.

La Lune.

La lune, qui tire du soleil la lumière qu'elle nous communique, parut aussi douée d'une âme divine, jalouse de répandre ses faveurs sur les mortels. Par le culte qu'on lui rendit, on était parvenu au polythéisme. L'idée du grand Dieu, quoique corrompue, existait encore; elle n'arrêta point le débordement des opinions, et présida, quoique bien confusément, aux diverses mythologies. Telle est la marche que prit la religion chez la plupart des peuples. Les absurdités les plus monstrueuses ne devaient point effacer de l'esprit humain la croyance d'une divinité supérieure aux autres, lors même qu'ils eurent oublié la première cause, la seule et unique de tous les effets qu'ils contemplaient dans l'univers, et adoptée comme une proposition vraie, que le monde avait été formé avec une matière préexistante (*a*).

Cette méprise n'étonnera pas. La lune supplée, bien imparfaitement à la vérité, l'astre du jour, lorsque la nuit nous dérobe sa lumière; ses phases offrent des périodes de semaines et de mois, et sa révolution entière des périodes d'années. Le temps avec elle et par elle ne s'échappe point, pour ainsi dire, sans qu'on le mesure. Telle est la raison pour laquelle les hommes la considérèrent comme une providence spéciale, surtout avant qu'ils ne se fussent aperçus que le cours du soleil offrait seul des ères et des dates qui puissent être en harmonie avec les saisons.

On remonte ainsi aux premières sources de l'erreur. Le législateur des Hébreux défendit avec la plus grande

---

(*a*) Lélan, *ibid.*, t. II, p. 226; du Tressan, *ibid*, t. II, p. 238.

sévérité de boire de leurs eaux corrompues. Les Israélites ne devaient point adorer le soleil et la lune de peur qu'en voyant l'un et l'autre ils ne rendissent un hommage coupable à *des* créatures *que le Seigneur Dieu a faites pour le service des nations qui sont sous le ciel* (*a*).

Les Planètes.

Les planètes furent aussi élevées au rang des dieux par le fol enthousiasme de l'homme; elles présentaient des points lumineux très-sensibles. Au milieu des étoiles fixes, qui gardaient toujours entr'elles une égale distance, la position de ces astres variait beaucoup, soit qu'on les rapportât au soleil et à la lune, soit qu'on les comparât les uns aux autres. Cette observation eut ce résultat, que les planètes répondaient alternativement à toutes les parties du ciel, et parcouraient successivement, comme le soleil et la lune, diverses constellations ou amas d'étoiles fixes que la science astronomique a groupées ensemble à raison de leur plus ou moins d'éclat, et surtout de la position respective des unes avec les autres (*b*).

Leur mouvement particulier frappa les observateurs, et toutes devinrent des dieux servis par un culte semblable à celui du soleil et de la lune : ils sont connus sous les noms de *Vénus*, *Mars*, *Mercure*, *Jupiter* et *Saturne*. Les Egyptiens adoraient, et les Juifs prévaricateurs à la loi de Dieu avec eux, Moloc ou la planète de Mars, Kijun ou celle de Saturne (*c*). L'astrologie judiciaire naquit de la pluralité de ces êtres divins. On avait re-

---

(*a*) Deutéron., c. IV, v. 19; DU TRESSAN, *ibid.* — (*b*) GOGUET, Origine des lois, sciences et arts, in-12, 1778, t. II, p. 127. — (*c*) SPENC. *de Leg. Hebræon ritual.*, l. II, c. III.

gardé les conjonctions et oppositions des planètes avec les étoiles fixes comme l'effet de leurs volontés divines; et de la position particulière de l'une ou l'autre dans le ciel à tel jour du mois, à tel mois de l'année, on tira des pronostics variés qui rendaient indubitable leur influence bénigne ou mauvaise ; car tout était prodige pour des esprits superstitieux.

Le Ciel.

Du culte des astres je passe aux plus imposantes parties de la nature qui se trouvèrent animées par des intelligences divines. Le ciel, son magnifique azur, cette voûte qui semble si brillante, ce majestueux horizon, ces astres qui offrent une si belle harmonie, cet air pur qu'on respire dans les régions supérieures ; tout cet ensemble prit un caractère sacré, fut même une divinité. La Grèce et l'Italie placèrent le dieu qui jouissait d'un si ravissant séjour au nombre des leurs. Plusieurs veulent que le dieu *Tien* de la Chine, à qui l'Empereur offre les sacrifices les plus solennels et dont il est l'unique prêtre, soit identiquement le même que le ciel (*a*).

La Terre.

La terre, riche en productions propres à la nourriture, au vêtement et à l'agrément de l'homme, offrant à l'industrie une foule de matières premières qu'elle peut élaborer à son gré pour des besoins factices aussi-bien que réels, fut aussi comptée au nombre de ces êtres supérieurs aux mortels. Sur la fable de leur mythologie, les Egyptiens, les Grecs, les Romains et les Gaulois l'a-

---

(*a*) De Guignes, t. II, p. 354.

dorèrent. A Pékin, le Ti-Tan est un temple magnifique élevé à la terre et desservi par un prince de la maison impériale (*a*).

Les Montagnes

Les points les plus éminens de sa surface, les montagnes inspirèrent aussi un sentiment religieux. L'aspect de plusieurs d'entre elles est imposant; leur cime, parfois inaccessible, se perd dans les nues; l'horizon est souvent borné par leurs énormes masses. Là se forment la foudre et les éclairs; de leurs flancs découlent les torrens, les fleuves, les rivières. Comment, lorsqu'on regarde d'un œil enchanté tout ce qu'il y a de grand dans la nature, ne pas croire à des génies qui en sont l'âme? Le Saint-Gothard (peut-être le même que le Penninus) adoré par les Gaulois; le Soracte, objet d'un semblable culte chez les nations italiennes voisines des Alpes; l'Ida, l'Atlas, honorés ainsi par les habitans de l'île de Crête et ceux de l'Afrique septentrionale; l'Olympe, si révéré chez les Grecs, animé par une divinité secondaire avant que Jupiter n'y absorbât tous les hommages, étaient des montagnes divinisées (*b*), et, à ce titre, recevaient les vœux des mortels.

Loin des bords de la Méditerranée, nous verrons que la superstition s'est encore créé de tels dieux. Le Thibet à son Choumoutarie; le pays des Kalmouks, son Moo-Bogdo; Ceylan, son Outéralié; la région des Chippeways, nation sauvage au Canada, près le lac Supérieur,

---

(*a*) *Ibid.* — (*b*) Dulaure, des Cultes qui ont précédé l'idolâtrie, p. 32-36; pour Pennius, Titi-Livii, *Hist. rom.*, l. xxi, c. xxxviii.

son Kitchée-Monitoo. Ces derniers appellent leur mont divinisé le maître de la vie, lui portent des offrandes, jettent du tabac et autres présens dans les eaux du lac qui est à ses pieds, et l'adorent comme un dieu (*a*).

Les Eaux.

Il est inutile de pousser plus loin cette énumération. Les eaux offrent au récit une matière aussi riche en créations fantastiques. Les rivières et les fleuves n'étaient point, pour les hommes du premier âge, un spectacle simple et ordinaire. Plus ou moins impétueux dans leurs cours, aucune digue ne s'opposait à leurs ravages. Ils semblaient tenir de la nature des torrens qui détruisent tout ce qui se trouve sur leur passage. L'opinion en fit des divinités terribles ou favorables qui se portaient avec impétuosité au-delà de leur lit, ou s'y contenaient avec force, s'épanchant pour la fertilité, se débordant pour la ruine des campagnes.

Ainsi était gouverné l'Eurotas du pays de Lacédémone, l'Eridan de la Gaule Cisalpine, le Tibre du Latium, le Rhin, placé sur les confins de la Gaule et de la Germanie, le Nil de l'Egypte. La Méditerranée, surtout, avait son Neptune (*b*). On érigea à plusieurs de ces dieux des autels qui furent servis avec tout le zèle de la résignation et de l'espérance. Les fontaines d'eau chaude, les lacs d'une immense profondeur, tels que l'Achéron et l'Averne des Grecs et des Romains, donnaient aussi une

---

(*a*) Dulaure, *ibid.*, p. 38-173; *Voyez* de plus Pallas; Turner; Long, Voyage au Canada. — (*b*) Dulaure, *ibid.*, p. 39, 40.

affection religieuse mêlée de crainte et d'exaltation. Diuona, fontaine près de Bordeaux, le lac Helanus de la Lozère, dans le Gévaudan, inspirant de tels sentimens à nos pères, ils y jetaient l'or et l'argent pris sur l'ennemi (*a*).

Au-delà de l'Indus, le culte de l'eau n'entre pas dans le premier ordre des idées religieuses que fit naître l'oubli du Créateur. Une divinité particulière, Gunga, dont l'heureuse et mémorable descente sur la terre est un jour de fête, préside bien au cours du Gange (*b*); mais il n'y a pour la mer qui baigne les côtes de l'Indostan qu'un demi-dieu (*c*), et pour les autres mers, fleuves et rivières de l'Orient, que des génies, êtres d'une influence bornée et locale.

Les Forêts.

Les forêts tiennent encore à un genre de merveilleux qui multiplia les êtres divins ; elles n'ont pas, il est vrai, frappé généralement l'imagination de l'homme. Mais si le touffu de leurs arbres présentait aux uns l'unique avantage d'un ombrage frais, il était, relativement aux autres, d'une obscurité mystérieuse. On y vit, on y entendit des choses étonnantes, on s'y infatua de chimères. Des dieux sombres et mélancoliques y habitaient sous d'épais feuillages, et s'identifiaient avec des végétaux aussi anciens que le monde.

Les Scythes regardaient leurs bois sacrés comme le sé-

(*a*) Du Tressan, *ibid.*, t. II, p. 273; Auson, *de clar. urbibus carmen* 15; Greg. Turon, *de Gloriâ confes* c. II. — (*b*) Holwel, Mythologie des Gentoux, p. 146. — (*c*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 310.

jour d'une déité. Il existait chez les Gaulois une semblable forêt dont les arbres n'avaient pas été taillés. Les troncs informes y pourrissaient à côté des tiges jeunes et vigoureuses dont la végétation était la plus expansive. Jules-César ordonnant après la conquête qu'on les coupât, fut regardé comme un profanateur. Tous frémissaient de l'outrage qu'on allait faire à la divinité. Le soldat romain, effrayé lui-même de la majesté de cette forêt, n'y porta la hache qu'en tremblant (*a*). Dans les Ardennes, on adorait Arduina; dans les autres parties des Gaules, Vosegus (*b*); et les forêts de la Grèce et de l'Italie avaient été enchantées pour leur habitans, au point d'y révérer Diane, les Faunes, les Sylvains, les Driades et les Amadriades.

Je laisse les régions séduites par les fables des Gaulois et des Grecs, et je vois que, dans l'Asie orientale, l'épaisseur ténébreuse des bois n'en impose pas d'une manière sensible. Personne ne s'y trouva profondément pénétré, n'y rêva à des divinités locales et présentes. Le bouddiste regarda cependant avec un œil religieux l'arbre des pagodes dit *de Buddou.* C'est surtout à Ceylan et dans la presqu'île au-delà du Gange qu'on le plante plus particulièrement autour des édifices sacrés; il ne rappelle que de pieux souvenirs.

Les Hommes.

Enfin, les hommes s'élèvent à l'apothéose. Par quels mobiles se trouvèrent-ils placés au rang des dieux? par

---

(*a*) *Voyez* César, de *Bello Gallico;* et Delaure, *ibid.*, p. 43-47. — (*b*) Dom Martin, Religion des Gaulois, l. iv, c. xliii.

le triomphe de la force et du courage sur la faiblesse, de l'esprit et du génie sur l'ignorance et l'abrutissement, et encore par celui de la vertu sur le vice. Le genre-humain sortait à peine de la barbarie, que chacun voyait déjà avec le plus vif intérêt celui de ses semblables revêtu d'éminentes qualités. L'enthousiasme franchit les bornes du respect et de la vénération; il devint un hommage religieux; tant on était enclin à regarder comme un dieu tout individu qui portait dans sa personne, dans les nobles conceptions ou affections de son âme, quelque chose de grand.

C'est à l'idée de l'immortalité de l'âme que ces hommes doivent les adorations des mortels. Si l'on n'avait pas cru que la mort était pour eux le commencement d'une vie plus heureuse, les eût-on regardés comme revêtus de qualités aussi belles qu'inaltérables, eût-on associé leurs âmes aux êtres supérieurs et divins appelés au partage du gouvernement du monde ?

Leurs tombeaux avaient été conservés avec soin (*a*); ils y reçurent les premiers hommages. Lorsqu'on eut célébré auprès de ces monumens souvent très-simples, mais chers à une nation reconnaissante, les hauts faits, les actes de bienfaisance, les découvertes utiles à l'humanité par lesquels ils s'étaient illustrés, il fut impossible de résister au desir de présenter à leurs mânes, à leurs génies des corbeilles pleines de plantes potagères et de fruits. On érigea ensuite des autels pour brûler en leur

---

(*a*) Dans les premiers siècles du christianisme, on voyait encore celui de Jupiter à Gnose, ville de l'île de Crète (LACT., *div. Inst.*, l. I, c. II; DU TRESSAN, *ibid.*, t. I, p. 112.

honneur des holocaustes ou leur immoler des victimes.

Cette erreur des anciens peuples descendant à ceux qui les avaient gouvernés et éclairés pour trouver, non un type, mais une forme, une nature identique avec la divinité, n'avait rien qui les dégradât à leurs propres yeux. En honorant de grands talens ou de grandes vertus on croyait rendre hommage à des êtres divins. Ainsi chez les Grecs, Jupiter doit son titre de père des humains à ses nombreuses victoires, à ses étonnantes conquêtes. Celui de Mars, c'est l'invention de la tactique militaire et des instrumens de guerre; Diane se trouve au nombre des grands dieux, parce qu'elle fit de la chasse un art; Cérès, par la découverte de la charrue, pour la culture du blé et autres graminées; Mercure, par celle des élémens de géométrie et autres sciences exactes. Ainsi Neptune siége dans l'Olympe à raison des progrès que firent sous son régne la navigation et la manœuvre des vaisseaux; Pluton et Bacchus, à cause de l'exploitation des mines et de la culture des vignes. L'Odin des habitans du nord de l'Europe et le Mercure Teutatès des Gaulois (Ogmius) doivent leur apothéose aux premiers élémens de civilisation qu'ils avaient donnés à leurs concitoyens (*a*).

L'Asie, ainsi que l'Europe, a érigé des autels aux grands hommes; mais elle s'est plue davantage à se prosterner devant ses législateurs que devant les héros et les inventeurs des arts. Rarement elle révère en ses dieux des prodiges de force et de courage, de belles découvertes, mais presque toujours des principes d'harmonie et d'ordre social. Un prince, un sage qui se présentera devant elle

---

(*a*) *Voyez* la Mythologie comparée à l'histoire, de DU TRESSAN.

avec un code civil ou religieux, ou simplement avec de belles et imposantes maximes, avec des principes dont il trouve la sanction dans la conscience de tous, et qui sont comme l'expression des sentimens honnêtes, frappe l'imagination plus sûrement, parce que, sans lois et sans religion, il n'y a pas de bonheur. Elle comptera au nombre de ses principaux dieux notre philosophe, ce Buddou révéré successivement chez presque tous les peuples de l'Orient; Brama et Chiven, législateurs de l'Indostan; les Dsi-sin-go-dai, fondateurs de l'empire du Japon, ses dieux terrestres. Pour Confucius, sa doctrine si vantée par les Chinois lui aurait mérité des autels, si son existence eût daté d'une antiquité plus reculée, et s'il eût pris le ton d'un visionnaire. Il est regardé par eux, non comme le plus ancien, mais comme le plus éminent de leurs sages.

Oblations, Sacrifices, Sacrifices humains.

Tous les dieux, depuis le soleil jusqu'à l'homme, ont été honorés par des prières, des rites, des oblations, et des sacrifices différens selon les temps et les lieux. Dans les premiers jours du monde, dès que notre premier père put contempler le spectacle de la nature, il offrit au créateur les présens qu'il croyait les plus dignes de sa grandeur, tels que des fruits exquis et des animaux de choix. L'éducation des troupeaux fournit ensuite de nouveaux signes de reconnaissance et d'amour. Le Dieu très-bon et très-sage ne pouvait agréer d'autres offrandes et d'autres sacrifices; mais les dieux d'invention humaine se plurent à voir couler sur leurs autels le sang d'une victime bien plus précieuse.

Ce serait se tromper que d'attribuer cette cruelle institution à l'idée des mauvais génies auxquels on donne, chez presque tous les peuples (*a*), des attributions tellement secondaires qu'ils échappent, quant à la religion des Grecs et des Romains, à l'attention des écrivains mythologiques (*b*). C'est à une superstition du premier ordre, à l'exaltation du plus grand fanatisme qu'il faut remonter comme à sa source. C'est une expiation à faire pour apaiser les principaux dieux, un acte de dévouement absolu qu'on leur doit.

La subversion des idées fut telle à ce sujet qu'on vit souvent des malheureux se précipiter d'eux-mêmes sous le couteau du sacrificateur pour recevoir de lui le coup de la mort et expirer, dans la conviction que leur sang serait utile à leurs concitoyens. Les Phéniciens, les Syriens, les Arabes et les autres peuples de l'Asie occidentale (*c*), excepté les Hébreux (*d*) et les Perses; les Carthaginois et toutes les nations africaines ont sacrifié des hommes. Je puis assurer la même chose des Scandinaves, des Scythes et des Hérules, habitans du nord et de l'est de l'Europe. Ceux du centre et du midi de cette partie du monde n'ont pas adoré Dieu d'une manière moins barbare. On cite à ce sujet les Gaules, la Germanie, la Grande-Bretagne, la Zélande et toute la Bata-

---

(*a*) Knox, relation de l'île de Ceylan, t. II, p. 154-160; Laloubère, Voyage dans le royaume de Siam, t. I, p. 456; t. II, p. 7; Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 3 -324; Pallas, Voyage en Russie, t. I, p. 539-543; de Guignes, *ibid.*, t. II, p. 348-349. — (*b*) Bannier, du Tressan, *ibid.*, etc. — (*c*) Luca, Floren, t. I, c. XIII; Diodor., Sicul., l. XX; Herod., l. VII; Cesar, de *Bel. Gal.* l. IV, c. VI. — (*d*) Deutéron., c. XII, v. 29 et *seq.*

vie, la Thessalie, la Messénie, la Phocide, l'île de Chypre, celle de Lesbos, la Grèce et l'Italie (*a*). L'Amérique nourrissait des hommes non moins inhumains et avait des Dieux aussi avides de sang. La tradition du nouveau monde comme celle de l'ancien nous a transmis en ce genre des monumens incontestables (*b*).

On trouve encore dans les livres sacrés des habitans de l'Indostan quelles étaient les cérémonies voulues pour le sacrifice de l'homme. Je dois me borner au culte de la déesse Chandica ; elle exigeait comme oblations convenables les oiseaux, les poissons, neuf espèces de quadrupèdes, entr'autres le bœuf, le buffle ; et l'homme. Le sang d'un oiseau rendait la divinité favorable pour un mois, celui d'un crocodile pour trois, celui des neufs espèces par une progression graduée depuis neuf mois jusqu'à douze ans. Celui de l'homme lui était agréable pour mille ans. La chair des animaux sacrifiés lui plaisait la même durée de temps que leur sang (*c*). L'usage établi à la Chine d'offrir aux dieux et de brûler devant leurs images des chevaux, des habits et des hommes de papier, rappelle un temps où l'on ne se contentait pas d'une simple effigie (*d*).

Tous les dieux n'exigeaient pas de pareils sacrifices, qui, d'ailleurs, n'avaient lieu que dans les calamités publiques. Les Egyptiens immolaient des filles (*e*), et

---

(*a*) Esprit des coutumes des différens peuples, par Demeuniers, t. III, l. XVI, c. III ; Lélan, Démons. évang., t. I, p. 329-330. — (*b*) *Ibid.* (*c*) Lettres philos. et hist. sur l'état moral et politique de l'Inde, p. 205 et suiv. — (*d*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 304. — (*e*) Natalis Comès, Mythol., l. I.

les Albanois des hommes à la lune (*a*). Les Latins et les Carthaginois égorgeaient des enfans, ceux des familles distinguées, pour apaiser Saturne (*b*). Les Messéniens, les Thessaliens, les Phocéens et les Lesbiens croyaient se rendre propices Jupiter, Bacchus et Diane par de tels hommages (*c*). A Rome, dans la vue de détourner les plus grands malheurs, les citoyens des premiers rangs se dévouaient eux-mêmes aux dieux Lares (*d*).

Dans les Gaules, afin de calmer la colère de Teutatès et d'Esus, on recourait à l'effusion d'un sang aussi précieux que celui de l'homme (*e*). Pour les Scythes et les Germains, ils ne paraissent avoir eu qu'un dieu de ce caractère, Odin et Mercure, les premières de leurs divinités (*f*). Ces détails pourraient s'étendre sans utilité; qu'il me suffise d'établir ici que le soleil a reçu de semblables hommages. Un historien estimable (*g*) croit qu'adorer cet astre, c'est admirer uniquement l'ordre ainsi que la bienfaisance de la nature, et par conséquent rejeter toute superstition barbare. Il émet cette opinion à l'occasion des Péruviens, qui le servaient par des rites innocens. Cependant il est certain que les anciens habitans de l'Egypte immolèrent des garçons au soleil (*h*), et qu'en Amérique les Mexicains et les peuples de la Floride avaient naguères l'usage de rougir leurs autels du sang des victimes humaines (*i*).

(*a*) Seldon, *de Diis Syriæ*. — (*b*) Herod., l. vii; Plut., *de Superst.*; Tertul., *Apolog.*, c. ix. — (*c*) Clemens Alex., *Admonit. ad Gentes*; Lactant., *divin. Institut.*, l. iii, c. xxi. — (*d*) Luc., Flor., t. i, c. xiii. — (*e*) César, de *Bel. Gal.*, l. vi, c. iv. — (*f*) Tacit., *de Mor. German.*, c. ix. — (*g*) Robertson, Histoire d'Amérique. — (*h*) Lelan, Démonstration évang., *ibid.* — (*i*) Diction. des Cultes religieux, t. iii, p. vii, p. 45.

Ce rit inhumain ne peut être regardé comme général. Outre la Judée et la Perse, qui ne s'aveuglèrent jamais par la croyance que la divinité avait pour agréables les convulsions, l'agonie et la mort de l'homme frappé par la main du sacrificateur; à l'autre extrémité de l'Orient, le Japon ne connut point un usage religieux aussi barbare. Là le citoyen se crut souillé par le toucher d'un cadavre (*a*); ce qui doit n'avoir eu lieu que par la longue habitude de respecter la vie de l'homme et de l'usage de ne pas la prodiguer pour le service prétendu de la divinité.

Ces scènes d'horreur ont cessé en Europe et sur la côte septentrionale de l'Afrique sous l'influence du christianisme. On avait vu à Rome et à Carthage des pères conduire aux pieds des autels leurs propres enfans, les amuser par des caresses, afin de ne pas offrir aux dieux des victimes tristes et éplorées. La présence commandée des mères à qui l'opinion interdisait de jeter un soupir et de répandre une larme, aurait rendu pour nous ce spectacle affreux (*b*). Les descendans des Scandinaves ne furent éclairés par l'Evangile et dirigés par sa bienfaisante morale qu'au neuvième siècle; ils offrirent jusqu'alors à Odin les sacrifices les plus solennels qui se renouvelaient tous les neuf mois, qui duraient neuf jours, et pendant lesquels on immolait neuf victimes, soit hommes, soit animaux (*c*).

L'intérieur de l'Afrique, où la religion de Mahomet a fait de très-nombreux partisans et en acquiert tous les

---

(*a*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 18. — (*b*) Tertul., *Apolog.*, *ibid.*; Lact., *Instit. div.*, l. I, c. XXI. — (*c*) Du Tressan, *ibid.*, t. II p. 248, 249.

jours de nouveaux', n'est pas assez connu (*a*) pour savoir si ces sanctuaires remplacent des autels qui étaient encore teints du sang humain. Quant à celle de Buddou, on peut dire que si, d'un côté, elle a fait disparaître cette ancienne superstition, de l'autre, son exemple a été d'un si grand poids et d'une influence si marquée que, dans la haute Asie, aucune nation, aucun individu ne pense aujourd'hui à honorer ses dieux de cette manière.

Comment concevoir que ce genre de sacrifice ait été répandu presque par-tout ?.... La raison est bien simple : plus l'homme est étranger à la civilisation, plus il ferme son cœur au sentiment et à l'humanité. Vous l'auriez vu alors manger son prisonnier de guerre, ou au moins et plus souvent le brûler à petit feu, l'enterrer tout vif, le couper par morceaux, faire un trophée de sa chevelure ou de sa tête, boire dans son crâne. Mais détournons la vue d'un tel spectacle pour continuer ce qui regarde la corruption de la croyance primitive.

Culte de l'homme; bizarreries de sa nature divine; ses métamorphoses.

On jouissait de l'ordre permanent de la nature, de l'harmonie des globes, de l'agréable alternative des jours et des nuits, de la succession constante des saisons et des années, de la reproduction des animaux selon leur genre et leur espèce; enfin de cette multitude de végétaux dont les formes et les propriétés varient à l'infini, sans remonter à une cause unique et nécessaire dont toutes les vues ainsi

(*a*) Mungo-Park, t. I, p. 22; le vicomte Georges Valentia, Voyage dans l'Indostan et l'Abyssinie, t. IV, p. 236.

que les desseins sont admirables. Personne ne sera étonné qu'en supposant plusieurs volontés divines, faibles, bornées, impuissantes, qui semblaient n'avoir de force que pour concevoir des caprices bizarres, on ait admis pour ces êtres fantastiques diverses métamorphoses ou changemens de forme. Du moment où l'homme fut intronisé dans le sanctuaire et placé au rang des divinités, des imaginations ardentes les conçurent et des cerveaux creux les adoptèrent. Le premier fonds était trop stérile. Chaque visionnaire voulait voir ses dieux sous sa propre figure.

La masse des inconséquences humaines devait se trouver à son comble, tant on ajoutait foi aux plus incroyables des prodiges. Le merveilleux admis fut tel qu'en recevant à chaque instant des modifications et se reconstruisant avec de nouveaux élémens qui perdaient l'aspect du premier faux, il se trouvait à la fin recréé avec un autre propre à le rendre méconnaissable. L'extravagance des opinions devenue extrême allait venger la sagesse infinie de l'oubli des mortels.

Les premiers signes commémoratifs avaient été aussi simples que les objets qu'ils rappelaient. Il existe encore près des ruines de la ville de Bubain en Egypte, un sacrifice offert au soleil, représenté en demi-relief dans une roche sur une ouverture de cinq à six pieds, portant une cinquantaine de pieds de largeur et d'étendue. L'astre du jour y est comme dans les nues; plus bas se voient les prêtres et les lévites qui lui présentent des offrandes, le bûcher du sacrifice, des béliers placés dessus et prêts à être consumés par le feu (*a*).

(*a*) Lettres édif. et cur. des PP. Jésuites, 1780, t. IV, p. 175.

Les astres, la terre, les montagnes, les forêts, les fleuves, regardés comme des dieux, se représentaient aussi sous des formes sensibles purement symboliques. Une pierre brute, une cruche, une croix, un morceau de bois rappelaient un dieu (*a*). Les signes succombèrent chez la plupart des peuples (car il n'y a guère à excepter que les Perses adorateurs du soleil) sous l'influence de cette opinion que ces divinités avaient pris une forme humaine pour se rendre visibles aux mortels; et que par confusion, ou plutôt par union de natures, l'une ou l'autre d'elles s'identifiait avec un homme divinisé.

Ainsi, Osiris, dieu-soleil et premier roi d'Egypte, ne se trouve représenté que sous les traits de ce dernier. Il faut dire la même chose d'Iris, son épouse, la terre ou la première reine du pays arrosé par le Nil. A Athènes et à Rome, où l'on adora tous les dieux de Memphis, si ce n'est Junon, Vesta et Vénus, divinités pélasgiques ou phéniciennes (*b*), celui de la région supérieure de l'air est le même que Jupiter, et cependant ses simulacres ne rappellent que le maître d'un vaste domaine qui comprenait la Thrace, la Phrygie, l'île de Crète, la plus grande partie de la Grèce et de l'Italie. Ce n'est pas le soleil, mais Apollon, roi d'Arcadie, homme d'une beauté ravissante, prince d'une magnificence extrême; ce n'est pas le dieu de la mer, mais Neptune, monarque qui se créa une marine extraordinaire pour le temps, et dont

---

(*a*) Dulaure, des Cultes qui ont précédé l'idolâtrie, p. 130-131-392-432-438; de Guignes, Voyage à Pékin, t. II, p. 366. — (*b*) Freret, Mythologie, *id.*, in-18, 1793, t. XVII, p. 257; du Tressan, Mythologie comparée à l'hist., t. I, p. 88-216-224.

la navigation et le commerce s'étendirent sur les diverses côtes de la Méditerranée; ce n'est pas le dieu des enfers, mais Pluton, prince qui rendit ses états florissans par la découverte et l'exploitation des mines (*a*), que les arts s'empressèrent de mettre, par des peintures et des statues, sous les yeux des peuples.

Ceux mêmes qui, dans cette mythologie classique, ne doivent leur existence qu'à cette pensée, qu'une simple opération de la nature annonce un être divin, se présentent à plus forte raison sous les traits de l'homme. Voyez ce vieillard ayant les yeux bandés, tenant sous ses pieds le globe terrestre, et dans ses mains l'urne qui contient le sort des humains : c'est le Destin. Fixez vos regards sur ce jeune enfant portant un arc et un carquois rempli de flèches ardentes : c'est Cupidon, c'est l'Amour; enfin cette belle et jeune femme ornée de guirlandes et environnée de corbeilles de fleurs ; et celle-ci, ayant la même grâce et la même fraîcheur, appuyée sur un panier de fruits et reposée à l'ombre d'un arbre chargé de riches productions : ce sont Flore et Pommone.

Ces formes, qui semblaient aux Grecs les plus propres à exprimer la force et la puissance de l'être divin, furent des siècles sans convenir aux Gaulois pour ce sujet. Ils conservèrent plus long-temps leurs superstitions d'idée première, et l'horreur que celles-ci leur inspiraient. Adorer des dieux à figure et à métamorphose humaines, avait été pour eux une impiété aussi-bien qu'une extravagance. Ogmius ou l'Hercule gaulois put seul leur faire changer

---

(*a*) Bannier, *ibid.*, t. 1, p. 108, 172, 174, 330, 356, 357.

d'opinion. Devenu le chef des immortels, il se trouvait placé dans une sphère supérieure; cependant les symboles sous lesquels on le représente comme fondateur de la nation et inventeur des arts, ne rappellent que sa nature d'homme. C'est un vieillard décrépit, qui a le derrière de la tête chauve, et sur le devant peu de cheveux. Il est couvert d'une peau de lion, tient une massue dans la main droite, un carquois lui pend sur l'épaule, et sa main gauche porte un arc bandé. Une grande multitude d'hommes le suit; ils sont attachés par les oreilles avec des chaînes d'or, se hâtent de devancer leur conducteur, et seraient fâchés qu'on les déliât *(a)*.

Les Scandinaves et les Scythes eurent la même série d'erreurs et succombèrent à celle-ci. Odin, le plus terrible des guerriers, fut regardé comme la première des divinités, l'auteur et le père des humains. Sa femme, ses fils, douze hommes, douze femmes, des plus qualifiés de la nation, formèrent une hiérarchie divine qu'il prétendait placés dans une sphère aérienne par la force et les priviléges de leur nature; ces dieux descendaient quelquefois sur la terre sous la figure humaine. Odin, d'un aspect affreux, tenait une épée dans sa main droite. Frigga, son épouse, était représentée avec des attributs obscènes et qui faisaient connaître la déesse du plaisir. Thor, autre guerrier divinisé, avait pour marque distinctive une massue *(b)*.

(a) Cesar, *de Bel. Gall.*, l. vi, c. iv; Lucan, *de Hercul. gal.*, p. 858; Plin, Hist. nat., l. xxxiv, c. vii; Sulpic. Sev. *Dialogus* 3, l. iii, c. ix; Guichenon, Histoire de la maison de Savoie, l. i, c. iv. — *(b)* Du Tressan, t. ii, p. 247.

Les peuples de l'Inde offrent la même subversion d'idées, comme nous le verrons. Quels que soient les dieux, ceux mêmes qui ne doivent leur existence mythologique qu'à une simple opération de la nature, prennent tous la figure de l'homme sous un symbole analogue.

Ici le lecteur remarquera des oppositions frappantes entre les signes. Dans l'Europe et dans l'Asie mineure, quelles que fussent les annales des pontifes, les rites du sanctuaire, les croyances des peuples sur les métamorphoses, on voulait que les dieux ne s'offrissent aux regards et aux souvenirs des mortels que sous des traits humains. Cela tient à l'impossibilité d'effigier une divinité complexe, et non à la croyance que ces formes soient les seules sous lesquelles elle s'est présentée aux hommes (*a*). Dans l'Asie orientale c'est tout le contraire; l'homme divinisé ne se confondant point avec les parties les plus grandes et les plus imposantes de la nature, il n'est autre chose que lui-même dans sa transformation, et il se reproduit au-dehors avec tout caractère : par-tout ce sont des simulacres ridicules ou horribles (*b*).

D'un côté rien que de noble dans Jupiter ; c'est ordinairement un homme majestueux ; un trône lui sert de siége ; de sa main droite il tient la foudre, de sa gauche une victoire et un sceptre, ayant à ses pieds un grand aigle avec ses ailes déployées et enlevant Ganymède. La partie supérieure du corps est nue, la partie inférieure cou-

---

(*a*) Voyez *Métamorphoses des Animaux*. — (*b*) Quant à l'Indostan, Sonnerat, t. I, p. 303 ; et quant à la Chine, de Guignes, t. II, p. 330, 365, 366.

verte (*a*). Les principaux dieux de la Mythologie grecque et romaine (*b*) sont de pareils modèles.

D'un autre côté, Chiven, une des principales divinités de l'Indostan (je choisis ce dieu entre mille autres) nous donnera une idée des simulacres indiens par la figure qui le caractérise seul comme dieu vengeur (*c*). Présidant aux grandes révolutions de la nature et juge sévère de tous les forfaits, il est regardé comme le plus terrible des dieux : on le voit dans quelques temples avec huit bras ; dans les mains des bras les plus élevés, il a un sabre et un bouclier ; dans celles des suivans est un marteau et une torche. Le troisième couple de bras et de mains lui sert à porter, du côté droit, une tête de mort qu'il saisit par le cou, et du côté gauche une autre tête qu'il enlève par la chevelure. Sa tête est hérissée de piques, son regard féroce, sa bouche, d'un aspect affreux, semble avide de dévorer des victimes. Une hideuse bandoulière de têtes de morts, qui descend de son cou jusqu'à ses pieds, touche celle d'un malheureux qu'il écrase ; il est au milieu des flammes. Le Bouddisme, quoique plus sévère et plus décidé pour la simplicité des formes, donne quelquefois dans ces écarts d'une imagination extravagante. La religion japonaise primitive aussi folle de ses erreurs, conserve seule dans la haute Asie de la répugnance pour de telles représentations (*d*).

(*a*) Du Tressan, *ibid.*, t. 1, p. 120. — (*b*) *Ibid.*, 160, 186, 206, 238. — (*c*) Le lingam ou partie sexuelle de l'homme, un des symboles de ce dieu, y est plus ordinaire. — (*d*) *Voyez* l'Atlas du Voyage aux Indes orientales, de Sonnerat ; le Voyage et l'Atlas du père Paulin Saint-Barthélemi.

Culte et métamorphose des animaux, conséquences de celui de l'homme.

Le culte de l'homme anoblit pour ainsi dire les animaux en les plaçant avec lui dans le sanctuaire ; ils n'y paraissent que par une extension de ses métamorphoses : c'est un fait constant d'après la fable des Égyptiens. Osiris voulant sauver les autres dieux vaincus par Jupiter, apparut à son épouse sous la forme d'un taureau (d'Apis) ayant le front blanc, une forme d'escargot sous la langue, le corps noir, une tache blanche sur le dos, et le poil de la queue double. Anubis, autre divinité égyptienne, était adorée sous la forme d'un homme avec une tête de chien, tenant un sistre d'une main et un caducée de l'autre : fils d'Osiris ou Mercure, c'est toujours l'homme divinisé (*a*).

Ces traits caractérisent un genre de superstition qui se trouve chez les Grecs et les Romains. Pour me borner dans un sujet propre aux plus grands développemens, je me contenterai de remarquer que Jupiter, dieu de l'Olympe ou région supérieure de l'air, et conquérant terrestre, se changea en satyre, moitié homme, moitié cheval, afin de surprendre Antiope; se transforma en taureau, voulant ravir Europe, fille d'Agénor, en cigne pour séduire Léda, et en aigle pour enlever Ganymède.

Vichenou, homme divinisé et dieu conservateur de l'Indostan, a, dans ses transformations, une tête de lion ou de sanglier, une queue de poisson ou un corps terminé en forme de tortue. Ainsi Amida, dieu du ciel des Japonais Bouddistes, se représente avec une tête de chien sur un

---

(*a*) *Voyez* tous les Mythologistes.

corps d'homme, et diverses divinités de la Chine portent des cornes ou têtes d'animaux (*a*). Voyons maintenant à quoi se réduit la prétention de ceux qui croient que l'homme a pu de prime-abord, ou de première conception religieuse, regarder l'animal comme divinité.

On reproche communément aux Égyptiens d'avoir adoré plusieurs des quadrupèdes, oiseaux et poissons que la nature avait multipliés sur leur sol, ou dans les eaux dont il est arrosé. Cependant les prêtres de Diospolis et de la haute Egypte, sommés de contribuer à l'entretien du bœuf Apis et des autres animaux sacrés, repondirent, selon Plutarque : *c'est à ceux qui reconnaissent des dieux qui boivent et qui mangent à nourrir les dieux qu'ils adorent; pour nous*, ajoutèrent-ils, *nous n'adorons que le dieu suprême, le dieu Cneph* (*b*). Des prêtres dirent aussi à Hérodote *que les dieux qui existaient réellement ne ressemblaient point à cet assemblage monstrueux de divers membres d'animaux joints à un corps humain* (*c*). Je trouve donc que, malgré leur divergence d'opinions, ils regardaient tous comme une superstition les idées du peuple et ses croyances. Ce n'est pas qu'ils n'aient cru aux métamorphoses de l'homme, cela est évident; mais si, en consacrant aux dieux-hommes des animaux, plusieurs passaient de la vénération du symbole à l'adoration des types, ce n'était qu'une erreur populaire. Quoique l'histoire d'Égypte marquât une consécration très-ancienne des types ani-

---

(*a*) Ambassad. mémor. vers l'emp. du Japon, *ibid.*; DE GUIGNES, *ibid.*, t. II, p. 366. — (*b*) FRÉRET, in-12, 1793; Chronolog. de Newton, t. X, p. 62. — (*c*) *Ibid.*, t. IX, p. 259.

més, on distinguait encore du temps d'Hérodote entre l'animal sacré et la divinité à laquelle il était voué (*a*). La cause des consécrations se tire de l'utilité des animaux dont voici les noms : le bœuf, la vache, le chien, le chat, le vautour, l'ibis et la cigogne (*b*).

Sous l'empire de la religion des Grecs et des Romains, les animaux ne s'étayèrent point de l'opinion superstitieuse des peuples pour s'élever du piedestal sur l'autel du dieu. Je ne puis voir en eux qu'une consécration symbolique, analogue au caractère de chaque dieu. L'aigle était consacré à Jupiter, le loup et le cheval à Mars, le thon à Neptune, le corbeau à Apollon, le lion à Vulcain, la pie à Bacchus, le cerf à Hercule la biche à Diane, le cochon à Cérès, le paon et l'agneau à Junon, la chouette à Minerve, et la colombe à Vénus.

Je regarderai encore comme des symboles les animaux mythologiques qui abondent en Orient : on ne leur rend aucun culte. Dans l'Indostan en particulier, Pollear, dieu du mariage, est monté sur un rat; Manmadin, dieu de l'amour, sur un perroquet; Vaurevert sur un chien, et Sopramanier sur un paon, sans que l'on présente à ces derniers des hommages (*c*); le bélier, le crocodile, la gazelle, le cheval blanc, qui servent aussi de monture aux dieux du feu, de la mer, du vent, et enfin des richesses (*d*), sont pour les Indoux autant d'animaux mystérieux et non divins. Le bouddisme, plus réservé en ce genre, tire aussi quelquefois d'eux des symboles (*e*).

(*a*) *Ibid.*, p. 168. — (*b*) Paw, Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, t. III, p. 138, 150. — (*c*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 312, 314. — (*d*) *Ibid.*, p. 319. — (*e*) *Voyez* plus bas *Mythologie de Buddou.*

La vertu, représentée dans ce pays (*a*) par un bœuf (Darmadévé), prouve qu'aux yeux des peuples l'animal ne peut prendre de lui-même un caractère divin. Le bœuf n'eût pas été le signe d'une qualité morale de l'homme, si celui-ci, dont elle est la plus noble expression, n'avait été intronisé dans le sanctuaire.

Enfin une erreur particulière en ce genre à la Guinée est sans contredit le culte qu'elle rend au serpent; fondée sur la croyance inverse à la métempsycose propagée par Buddou, elle est encore une dérivation du culte de l'homme, et tend à établir que les âmes des hommes qui ont bien vécu entrent dans le corps des serpens, et se divinisent sous cette vile enveloppe. Plusieurs nations nègres ont une pensée aussi originale que leur constitution physique est extraordinaire. Voilà le fond du système religieux des habitans de toute la côte d'Or, des royaumes de Fida, de Dartre, de Juda et de Dahomé (*b*).

Au milieu des diverses espèces de serpens, il en existe une qui se caractérise par une nature amie de l'homme; elle semble se prononcer uniquement pour son avantage contre celles qui lui sont nuisibles; sa présence et sa morsure leur inspirent une grande agitation et un vif effroi; le dieu serpent tient à cette espèce; on le reconnaît à certains signes extérieurs. Véritable providence, il anime de son esprit tout le corps de cette petite milice qui veille et combat pour la sûreté des humains; divi-

---

(*a*) Sonnerat, *ibid. Voyez* les planches de son Atlas. — (*b*) Bosman, cité par l'auteur du Dict. des Cultes religieux, in-8°, 1770, t. III, p. 148; Smith, Voy. en Guinée, t. II, p. 138, 140; Isert, Voy. à la côte de Guinée, p. 150, 152; Description de la Nigritie, 1789, p. 195; Nouris, Voyage au royaume de Dahomé, p. 118.

nité tutélaire du canton, tous les biens dont on peut jouir découlent de sa bienveillance pour eux. C'est pourquoi il est magnifiquement logé, nourri de mets exquis, honoré par de riches présens, de l'or, de l'argent, et les plus belles étoffes. Un mot sur la morale religieuse.

La moralité des actions humaines établie par le sentiment et la conscience, et reconnue par les sectateurs de tous les cultes, souffre quelque atteinte de celui de l'homme.

L'immoralité des hommes divinisés n'est pas moins étonnante que leurs métamorphoses ; elle offre une corruption aussi triste des idées premières sur la sagesse de Dieu. La distinction du bien et du mal était vivement sentie : la vertu récompensée de l'estime publique, le crime puni par les lois, la pudeur, la chasteté conjugale, la piété filiale et la bonne foi en honneur. Il n'y avait aucun lieu sur la terre où ce fût un crime d'être clément, bienfaisant, généreux ; où l'homme de bien fût regardé comme méprisable et le perfide digne d'envie. Toutes les erreurs du polythéisme n'étaient point en opposition avec ce sens intime et cette voix de la conscience ; cependant le mortel divinisé foula aux pieds les principes et chacune des convenances morales.

De ceux qu'on avait élevés à l'apothéose dans le premier jet de l'enthousiasme, aucun n'offrait un type parfait ; ils ne présentaient tous à l'imagination qu'un côté brillant. Une nation était exposée à un péril extrême ; son chef, doué d'une grande fermeté d'âme et d'un courage inébranlable, ne désespéra pas du salut commun : il fut vainqueur. Un autre avait montré de la dextérité dans les affaires ; il avait remué habilement les ressorts de l'in-

trigue : on le distingua. Un génie industrieux s'éleva quelquefois à côté du guerrier et du politique.

En Égypte, en Grèce, en Italie, le guerrier fut préconisé avec une espèce d'ivresse, quoique tracassier, violent, effréné, libidineux. C'est le caractère de Jupiter; chacun lui pardonna des faiblesses, des vices prononcés, des crimes; il ne fut pas moins le dieu qui d'un coup d'œil faisait trembler l'Olympe, et qui aurait dû par un seul signe, ou au moins par des préceptes, rappeler les hommes à la vertu. Les autres dieux de la mythologie grecque se permirent aussi des actions qui auraient été punies par les lois, s'ils n'eussent pas existé dans un monde imaginaire. Pluton, c'est tout dire, quoique ravisseur de Proserpine, fut dépositaire de la justice divine, le maître de l'Élysée et du Tartare.

Certaines divinités du nord de l'Europe n'offraient pas plus de moralité que celles du midi. Le caractère d'Odin, dieu suprême des nations scythiques, est prononcé ; les élémens qui le composent sont un grand courage, une volonté très-entreprenante, une cruauté réfléchie, une âme avide du sang de ses ennemis et de tous ceux qui s'opposent à ses desseins, souvent injustes. Frigga ou Fréa, la terre, mère de tous les dieux, inspire la volupté, l'amour, la débauche. Thor, le vengeur, ne rappelle que l'idée d'une force aveugle et brutale. L'Edda ou le livre sacré, prescrit de l'adorer dévotement, de peur qu'il ne fasse du mal. Une déesse d'un pouvoir subordonné excitait même les plus légères faiblesses, et augmentait le sentiment de la vanité en prenant soin de la parure (*a*).

(*a*) Du Tressan, *ibid.*, t. II, p. 225, 228, 231.

Dans l'Asie, l'homme devenu dieu est rarement d'une probité sévère. La fable siamoise oppose constamment à Sommonacodon (Buddou), juste et bon, Thévenat, génie fourbe, traître et cruel (*a*). La vie du Bourkan, perturbateur, est, chez les Kalmouks, un tissu d'actions moralement repréhensibles (*b*). Les Brama, les Chiven et les Vichenou de l'Indostan ont chacun une physionomie morale qui fait pitié et horreur. Si celle du dernier est plus prononcée pour la justice et l'humanité, il n'est pas moins d'une irascibilité excessive. Vous ne le verrez triompher de géants rebelles que pour leur déchirer le ventre, les jeter dans la mer ou boire leur sang (*c*). Les deux autres sont querelleurs, et cruels pour le plaisir de l'être, orgueilleux et lubriques à l'excès. Un trait de ce dernier genre de propensions divines les caractérisera tous les trois.

Chiven était irrité contre les pénitens, les deux autres voulurent l'apaiser et recoururent à un singulier stratagème. Brama prit la figure d'un piedestal, et Vichenou celle des parties naturelles de la femme, qui reçurent celles de Chiven. Celui-ci ayant satisfait sa passion, renonça au dessein qu'il avait d'embraser toute la nature, à condition toutefois qu'il n'y aurait aucun homme qui n'adorât ces parties détachées de son corps. Vichenou rougit de sa faiblesse et proscrivit à jamais le lingam (*d*). Cependant il était d'une constitution aussi lubrique que Manmadin son fils, dieu de l'amour, puisqu'il avait

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. II, p. 4 et suiv. — (*b*) Pallas, Voyage en Russie, 1793, in-4°, t. I, p. 155. — (*c*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 281, 282. — (*d*) *Ibid.*, 304, 308, 309.

un autre fils de sa métamorphose en femme sous le nom de *Mogeni* (*a*).

D'autres nations indiennes ont recueilli sur leurs divinités des faits aussi révoltans, sans que ce soit matière à scandale. Je ne citerai que les Japonais ; leur histoire est pleine d'aventures de dieux, de leurs prouesses, de défaites de géans, de dragons et d'autres monstres qui désolaient le pays et remplissaient de terreur les habitans. Le récit en est ridicule, quand il n'est pas horrible (*b*).

Il ne faut point confondre Buddou divinisé avec tous ces dieux produits de l'immoralité. Il n'y a pas même de rapport à établir entre lui et le Vichenou de l'Indostan, qui est le même personnage sous un masque différent et avec une charge qui le rend presque méconnaissable. Dans la fable de Buddou, il y a quelque chose de son histoire; s'il est sévère et implacable contre le vice et le crime, il est humain, compatissant, généreux, et semble n'avoir de penchant que pour la vertu.

Le dogme de la vie future, étranger à la morale sous les premiers cultes du Polythéisme, ne lui est pas toujours conforme sous celui de l'homme divinisé.

Enfin l'idée de l'immortalité de l'âme n'a jamais abandonné les faibles mortels, lors même que toutes leurs opinions religieuses ne furent qu'erreur; mais dans la pensée des polythéistes, le principe immatériel qui nous anime, existant par sa propre nature, était coéternel aux dieux, quoique dépendant et soumis à leurs volontés. On le conçut comme une ombre, comme une légère vapeur

---

(*a*) *Ibid.*, p. 266, 274, 275, 301 et suiv. — (*b*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 6, 7.

qui conserve après la mort la forme du corps avec les traits du visage, et se livre dans l'autre monde à ses penchans, y retrouve les mêmes plaisirs et les même peines.

L'ordre futur des choses ne fut pas d'abord exclusivement fondé sur la répression du vice et des crimes, et sur la récompense de la vertu. Dans le nord de l'Europe, servir les dieux et être brave donnaient des titres à la vie bienheureuse. La demeure préparée dans le palais d'Odin semblait destinée à récompenser le courage plutôt que les actions vertueuses. Les guerriers morts dans le combat avaient seuls droit au bonheur de l'autre vie. Tout autre homme qui mourait de maladie ou de vieillesse entrait dans le palais de la mort; en y trouvant une nouvelle existence, il la passait dans la maigreur, l'angoisse et l'effroi (*a*).

La croyance des Druides de la Grande-Bretagne et des Gaules était à-peu-près semblable ; elle exigeait du héros un plus beau caractère : la bonté et la franchise devaient s'allier en lui avec un grand courage. Ceux des guerriers qui avaient été méchans et gens de mauvaise foi, ne pouvaient prétendre à une heureuse immortalité, à une nouvelle vie dans le séjour de la gloire. On croyait, relativement à ceux-ci et aux autres, que la mort ne changerait point leur position, qu'ils auraient les mêmes rapports d'affaires dans l'autre vie, que l'argent prêté leur serait rendu, et que ceux qui jetaient des lettres sur le bûcher qui consumait tel cadavre, devaient espérer qu'elles seraient fidèlement remises à leurs adresses par ce nouvel habitant de l'autre monde (*b*).

(*a*) Du Tressan, *ibid.*, p. 242, 243, 244. — (*b*) César, de *Bel. Gallico*, l. vi, c. iv.

Les Grecs et les Romains admettaient dans leur Elysée des hommes distingués par leur valeur, les guerriers heureux ou malheureux, les âmes éprises d'un généreux amour, celle de Didon, connue par son vif et tendre attachement pour Enée. Leur Tartare n'était que pour les fautes les plus graves (*a*). Ainsi l'avait ordonné Pluton ; ainsi le voulaient le sage Minos, le sévère Eaque et le terrible Radamanthe.

Au-delà de l'Indus, le bouddisme se fit remarquer par sa constitution morale sur l'état futur des âmes. On fut avec et par lui plus prononcé pour la punition du vice ; il eut ses peines à craindre aussi-bien que le crime, et la vertu seule porta ses espérances au-delà du trépas. Le sort de l'homme esclave de ses passions avait d'abord été d'expier ses imperfections plus ou moins grandes par la privation temporaire des jouissances et des plaisirs réservés au sage qui avait mis un frein à des desirs déréglés. Buddou a bien exigé une autre réparation par sa métempsycose. Si la conception des longues et laborieuses épreuves qu'elle demande a quelque chose d'absurde ; s'il est ridicule de croire que la divinité abaisse l'homme, sa plus belle image, jusqu'à le rendre passif des goûts du plus vil animal ; si l'on ne pense à cette transmigration sans un sentiment d'horreur, au moins l'homme est rappelé par elle à lui-même pour sonder son cœur et juger tout ce qu'il a d'impur. Qu'il y a loin de là au repentir et au consolant espoir de l'âme chrétienne, devenue riche pour l'éternité du fonds des vertus qu'elle est fermement résolue d'acquérir !

(*a*) Du Tressan, *ibid.*, p. 280, 286, 287.

Résumé.

Je ne prétends pas pousser plus loin ces observations préliminaires ; elles suffisent pour faire ressortir les traits particuliers de la religion de Buddou, traits qu'on ne saisirait point sans un coup-d'œil sur les autres croyances et cultes superstitieux. L'Asie orientale, en se méprenant sur le plus digne objet de ses hommages, l'être infiniment parfait, n'a pas suivi dans tous ses détours le sentier de l'erreur si battu par des peuples fameux qui ne sont plus. L'homme divinisé l'est pour lui-même ; il s'élève au-dessus des dieux qui animent le soleil et les autres parties de la nature sans s'identifier avec eux. Parvenu à l'apothéose, c'est presque toujours à cause de ses talens et de ses vertus. Les trophées de la valeur lui assurent le premier rang dans la société, mais rarement il leur doit des autels.

RECHERCHES

SUR BUDDOU.

L'opinion est la reine du monde : c'est un adage reçu : au nombre des moyens qu'elle emploie pour consolider son empire, il faut compter quelquefois un merveilleux outré. L'esprit des peuples, de ceux même dont la civilisation est très-avancée, se montre souvent avide de prodiges. L'Orient, étranger à tout esprit de critique et d'analyse, adopte encore aujourd'hui et avec une extrême facilité les fables les plus extravagantes ; c'est pourquoi la doctrine, et principalement l'histoire de Buddou, subirent en peu de temps une altération qu'elles n'eussent pas éprouvée en Europe d'une manière si sensible. Les hommes à imagination ardente firent recevoir leurs visions et leurs rêves pour des vérités, et le fruit de leur délire extatique pour des croyances raisonnables. C'est ainsi que se forma une nouvelle mythologie : le philosophe se trouvait porté sur l'autel à côté des dieux qu'il instituait. Voyons ce que l'on peut dire de plus intéressant sur ce grand homme.

Noms divers de Buddou.

Son culte s'étend depuis l'Indus jusqu'au Japon. A Ceylan on l'appelle *Buddou, Boudha, Baout, Boudh, Boud-*

dou (*a*); dans l'Indostan, *Vichnou*, *Boudh*, *Boudha* (*b*); au Thibet, *Mahamounie*, et au Boutan, *d'Herna-Raja* (*c*). Les Kalmouks le désignent sous les noms de *Chaka-Chimouna*, *Chaka-Mouni*, *Schji-Mouni* et *Sakji-Mouni*; et les Mogols sous celui de *Chichi-Mouni* (*d*). Dans l'empire des Birmans (Ava, Pégu, Aracan et partie de Siam) son nom est *Gaudma*, *Gouton* (*e*); à Siam, *Sommonacodon* (*f*); au Tonquin, *Bout* (*g*); à la Chine, *Fo*, *Foë*, *Fohi* (*h*); au Japon, *Xaca*, *Chaca*, *Scaka*, *Boudsdo*, *Boudso* (*i*).

Identité du personnage divin.

On ne peut élever le moindre doute sur l'identité du personnage; il suffirait, à défaut d'autres preuves, de jeter, pour s'en convaincre, un coup d'œil sur les principales statues qu'on voit dans les temples érigés en son honneur: elles se présentent, à quelques légères différences près, sous le même aspect principal. Son attitude annonce

---

(*a*) Robert Knox, Relation de l'île de Ceylan, in-12, t. I, p. 146, 147; Ribeiro, Histoire de Ceylan, in-12, p. 113; Kæmpfer, Histoire du Japon, in-12, t. I, p. 46; Thunberg, Voyage au Japon, in-8°, t. IV, p. 224; Lord Valentia, Voyage dans l'Indostan, etc., in-8°, t. II, p. 337. — (*b*) Sonnerat, Voyage aux Indes orientales, in-8°, t. I, p. 263; Turner, ambass. angl. au Thibet et au Boutan, in-8°, t. II, p. 80; Symes, ambass. angl. dans l'empire des Birmans, t. I, p. 164; Lord Valentia, *ibid.* — (*c*) Recherches sur les nations sibériennes, 1791, in-8°, p. 90, 91; Pallas, Voyage en Russie, in-4°, t. I, p. 536. — (*d*) *Ibid.* — (*e*) Symes, *ibid.* — (*f*) Laloubère, Hist. de Siam, t. I, p. 516. — (*g*) Richard, Hist. du Tonquin, in-12, t. II, p. 32. — (*h*) De Guignes, Voy. à Péking, etc. t. II, p. 329. — (*i*) Ambass. holland. vers l'empereur du Japon, 1658, in-fol°, t. II, p. 44, 45, 201; Kæmpfer, *ibid.*; Thunberg, *ibid.*, t. III, p. 257.

la méditation; le corps est revêtu d'une grande robe, la tête couverte d'un bonnet, qui varie selon les localités; les yeux fixés contre terre et immobiles, les jambes croisées, les mains jointes ou appuyées de telle ou telle manière sur les genoux (*a*).

La stature et les dimensions des images sculptées de Buddou diffèrent d'une région à l'autre; celles qui le représentent à Ceylan et aux pagodes souterraines de Carly au pays des Marates, entre la ville de Pounah et les montagnes des Gattes (Indostan) sont les mêmes (*b*), et lui donnent des proportions gigantesques (*c*). On a vu au Thibet des Mahamounies d'un pareil dessin (*d*). Un temple péguan de Siam, situé hors la ville, offrait, dans l'avant-dernier siècle, un Sommonacodon fortement doré, assis sur un lieu élevé, et sous une forme telle qu'il aurait eu cent vingt pieds de hauteur s'il avait été droit. Le Xaca du principal temple de Miaco, résidence de l'empereur ecclésiastique du Japon, semble modelé sur le même original (*e*).

Si l'on doit à quelques vues mystérieuses ces énormes colosses, toutes les nations bouddistes n'ont point pénétré ce secret, car les plus grandes statues du Gaudma d'Ava n'auraient pas plus de vingt pieds debout; elles n'en ont que dix à Aracan (*f*). Celles de Foë leur sont inférieures en élévation et n'offrent que la taille, le corps gros, replet,

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 517, et les planches des voyages de Thunberg, Pallas, du Père Paulin S.-Barthélemi et de Symes. — (*b*) Lord Valentia, *ibid.*, t. II, p. 339. — (*c*) *Ibid.*, t. II, p. 149. — (*d*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 232. — (*e*) Kæmpfer, *ibid.*, t. I, p. 46; Ambass. holland., *ibid.*, t. I, p. 103; Thunberg, *ibid.*, t. III, p. 345, 349. — (*f*) Symes, *ibid.*, t. II, p. 320; t. III, p. 3.

et tous les traits d'un Chinois (*a*). Le Schji-Mouni ou le Chi-Chimouni des peuples nomades se réduit encore et n'a guère plus d'une coudée, de manière qu'il puisse être mis dans un étui et placé sur le dos d'un chameau (*b*). Je ne parlerai pas du Vichnou de l'Indostan, qui, loin d'adopter les formes distinctives du législateur, abandonne souvent celle de l'homme.

Voilà les signes apparens du culte de Buddou; ils sont uniformes; mais l'identité de ce dieu se prouve encore d'une autre manière, je veux dire par le témoignage de toutes les nations qui l'adorent. Il y a plus d'un siècle que des Européens durent aux voyages réitérés des grandes Indes la certitude que les peuples qui les habitaient, parvenus à la civilisation par des efforts à eux propres, avaient de grands rapports de religion.

1° Siam et Japon. — Le premier qui fut frappé de l'opinion de divers peuples de l'Orient sur Buddou et sa doctrine, est un médecin allemand dont les ouvrages n'ont rien perdu avec les années de leur réputation et de leur crédit (*c*). Il saisit ainsi les liens qui unissaient Siam et le Japon. Un autre voyageur, français de nation, put facilement se convaincre à Siam, vers le même temps, que Buddou (Sommonacodon) était le législateur religieux de plusieurs nations indiennes, et que la croyance des Bouddistes de ce royaume s'étendait sur plusieurs autres (*d*). Les dernières années ont rendu cette vérité incontestable (*e*).

(*a*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 264, 265. — (*b*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 553 — (*c*) Kæmpfer, Hist. du Japon, *ibid.*, t. I, p. 46, 47. L'auteur entra au service de la Compagnie holland. des Indes orientales en 1685. — (*d*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 525. Celui-ci fut envoyé en ambassade à Siam par Louis XIV, en 1687. — (*e*) Thunberg, Voy.

2°. Chine et Empire des Birmans. — En 1792, les ambassadeurs de la Chine qui se trouvaient à Ummérapoura (nouvelle capitale d'Ava et de tout l'empire des Birmans) virent, près du palais de l'Empereur, dans un temple et sur la terrasse y attenante, des statues de Gaudma. Leur premier mouvement fut de se prosterner devant l'effigie de leur divinité commune, et de l'adorer avec une grande ferveur. Les peuples de ces contrées donnent également la main d'association religieuse aux Chinois (*a*).

3°. Empire des Birmans et Ceylan. — L'empereur des Birmans vient de reconnaître de son côté que le Gaudma d'Ava et d'Aracan n'est pas un autre personnage que le Buddou de Ceylan, et, avec les habitans de la presqu'île au-delà du Gange, il regarde ce grand homme comme le docteur et le dieu des deux nations. Mu par cette conviction, ce prince fit partir d'Ummerapoura en 1792, et depuis à plusieurs reprises, pour Ceylan, des savans distingués qui eussent à s'y procurer les livres les plus estimés concernant la doctrine fondamentale de leur religion. Dans une de ces occasions, le ministère birman s'adressa au gouverneur général du Bengale, pour le prier de protéger les personnes qu'il envoyait vers cette île (*b*).

4°. Chine et Thibet. — De Ceylan à la Chine nous avons une chaîne non interrompue de sectateurs du même dieu. Celle-ci se trouve en contact religieux avec le Thibet. En 1795, l'empereur de la Chine écrivit au Grand-

---

au Japon, *ibid.*, t. IV, p. 223; RICHARD, Description du Tonquin, t. I, p. 188. — (*a*) SYMES, *ibid.*, t. II, p. 165, 167. — (*b*) *Ibid.*, p. 174.

Lama qu'il voyait en lui le plus ferme appui de la religion de Foë par son exactitude à la prière (*a*).

5°. Thibet et peuples nomades. — Le Thibet, de son côté, a propagé les principes du bouddisme jusque dans les déserts des Kalmouks et des Mongols. Le monastère du Pontala, près de Lassa, résidence du Grand-Lama, est pour ces peuples le lieu le plus saint, la source d'où découle la doctrine sacrée. Ils le visitent avec une grande dévotion (*b*).

6°. Indostan, pays des Kalmouks, etc. — Il n'y a pas jusqu'à l'Indostan (où les Brames ont brodé sur le premier fond du bouddisme) qui ne convienne que Vichenou est le dieu adoré sous d'autres noms au Thibet et dans les diverses régions dont il est ici question. Des Indous établis à Astracan ont déclaré que les Kalmouks étaient leurs frères religieux; le Thibet, instituteur de ces derniers, établit de son côté que de l'Indostan fut tirée sa religion (*c*).

Ce personnage est un homme divinisé.

Ce dieu fut un homme. L'ambassadeur français dont nous avons parlé se permet sur cette matière un jugement bien inconsidéré; il veut que Boudha (Sommonacodon) soit l'esprit du ciel, Mercure, le dieu des sciences et des arts (*d*).

Cette assertion nouvelle trouva un partisan d'autant

(*a*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 271. — (*b*) *Ibid.*, p. 274. — (*c*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 517; Bogle, Voyage au Thibet, in-18, p. 147, 150. — (*d*) Laloubert, *ibid.*, t. I, p. 534, 536, 537.

plus opiniâtre, qu'il s'étayait d'une spécieuse érudition (*a*). Après avoir dit que la nature, le soleil, la lune, les astres, les élémens et autres objets sensibles, étaient les dieux des Indoux (*b*), ce dernier nie formellement que Boudha tienne par sa nature à l'espèce humaine, et croit entiché d'un sentiment absurde tout savant qui en ferait le fils d'un roi, le docteur de plusieurs nations (*c*).

L'inconséquence de ses idées se manifeste. Il convient de l'universalité et de l'ancienneté de la religion dite de *Buddou*, lui supposant même une origine aussi reculée que nous pouvons le desirer. Il parle d'une grande émigration de Gymnosophistes sarmanéens, sortis de l'Indostan l'an 40 de J.-C., pour porter à Ceylan (*d*), dans le Thibet, à Siam, au Pégu, à la Chine et au Japon, cette doctrine primitive proscrite par les Brames; il connaît le système ancien et moderne, si ce n'est sur la divinité, au moins sur la transmigration et l'immortalité des âmes, les jeûnes, les abstinences de la chair, les ablutions, la vie monastique, le renoncement à la propriété individuelle, le célibat, la lecture des livres saints, et les cinq préceptes (*e*).

Comment, lorsqu'on admet l'effet, ne pas admettre la cause. L'effet, c'est l'institut des Gymnosophistes sarmanéens ou des Bouddistes; la cause, c'est la pensée de Buddou, dont l'existence n'a pas plus été contestée que son influence morale.

(*a*) Paulin S.-Barthélemi, Missionnaire italien envoyé par la Propagande à la côte de Malabar en 1776. — (*b*) Paulin S.-Barthélemi, *ibid.*, t. II, p. 123. — (*c*) *Ibid.*, p. 274, 276. — (*d*) On doit admettre la filiation inverse de Ceylan dans l'Indostan, comme on le verra. — (*e*) *Ibid.*, p. 123, 494.

Notre antiquité classique a loué et vanté cet instituteur religieux. Il est curieux de voir comment les Grecs ont acquis la connaissance de sa déification; les moyens, la fin, tout est ici intéressant. Ce serait nuire à l'éclaircissement du sujet que de ne pas se placer au point d'où la Grèce put, pour la première fois, observer une région dans laquelle il a propagé personnellement ses opinions.

L'Indostan, désigné sous le nom générique d'*Indes*, le seul de tous les pays de l'Orient sur lequel Athènes ait appris quelque chose, était entièrement inconnu aux Grecs du temps d'Homère. Ce prince des poètes n'en parle point, parce qu'il ne pouvait le faire. Après lui, ils restent plus de quatre cents ans dans la même ignorance.

Les renseignemens qu'Hérodote donna au cinquième siècle avant J.-C. sont fondés sur quelques traditions reçues des Perses, et qui souvent révoltent par un merveilleux outré (*a*) : ne tenons compte que de ce qui paraît vrai. Ils lui dirent que des Indiens placés au milieu des marais formés par le débordement de l'Indus, ne vivaient que de poisson cru ; que les autres, qui erraient au Levant, également sans agriculture et sans arts, n'avaient pour subsistance que le produit de leur chasse, de la venaison fraîche (*b*) ; qu'au contraire ceux qui occupaient les contrées méridionales fort éloignées de la Perse, remarquables par leur industrie, l'étaient aussi par leurs mœurs, et qu'ils s'abstenaient de tuer aucun animal. Ils nous montrent ainsi comme existant l'usage de la plupart des

---

(*a*) Lévêque, Etudes de l'histoire ancienne, t. I, p. 38, 39, 59. — (*b*) Hérodote, l. III, c. XCXIV, CVI.

castes de nos jours, qui est de respecter la vie de tous les animaux, même des plus dégoûtans reptiles, et des insectes les plus incommodes.

Les Perses lui dirent encore que ceux-ci ne se nourrissaient que d'herbes, de légumes et d'une espèce de grain (apparemment le riz) qu'ils faisaient bouillir avec la cosse (*a*); qu'ils fabriquaient leurs vêtemens avec le fruit d'un arbre sauvage qui croissait dans le pays et donnait une sorte de laine plus belle que celle des brebis (*b*): c'est le coton, dont Hérodote paraît n'avoir eu qu'une idée confuse. Jusqu'ici rien pour l'histoire, peu sur les mœurs et les usages. L'expédition du roi de Macédoine donna quelques lumières. Quoique la géographie continuât à être bien imparfaitement connue, parce que les Grecs ne s'avancèrent pas au-delà des rivières qui se jettent dans l'Indus, et du pays que celles-ci arrosent; quoique les compagnons d'Alexandre *aient mieux aimé raconter des merveilles que des vérités* (*c*), ils surent cependant, et transmirent bien des choses sur les institutions religieuses.

En général, il est vrai qu'on ne peut se former avec eux à des connaissances bien étendues. Plusieurs refusent aux Indoux (ce que d'autres ne leur contestent pas) l'intelligence de l'écriture alphabétique: les premiers, trompés par le petit nombre de ceux qui, hors la caste des prêtres, savaient lire, et par la facilité de cacher les livres écrits avec un poinçon sur des feuilles d'arbres (*d*). Ils parais-

---

(*a*) *Ibid.*, l. III, c. XCIX. — (*b*) *Ibid*; LÉVÊQUE, *ibid.*, p. 38, 39. — (*c*) C'est l'expression de Strabon, l. XV; LÉVÊQUE, *ibid.*, p. 40. — (*d*) STRABON, *ibid.*; AELIAN. VAR., Hist., l. IV, c. I; LÉVÊQUE, *ibid.*, p. 57.

sent avoir ignoré leur littérature, leur histoire, leur poésie (*a*); ils ne nous indiquent aucun de ces monumens solides qui sont, dans l'Inde, en grand nombre (*b*), bravent les efforts du temps, et annoncent à la postérité la grandeur passée d'un peuple; le tumulte des armes les empêcha de s'approcher de lieux plus civilisés et plus féconds en souvenirs.

Cependant ils ne furent point étrangers à la religion, comme moins concentrée que les arts. On tenait des Perses que chez les Indoux méridionaux existait l'usage de s'abstenir de toute nourriture animale, et qu'ils s'occupaient à conserver avec un soin particulier la vie à tous les êtres, même aux plus vils. Voici un plus ample récit de ce qui tient à la religion, fait par les Grecs du quatrième siècle avant J.-C., contemporains d'Alexandre.

Après la mort de l'époux, les femmes se disputaient l'honneur d'être brûlées avec lui, et celle qui obtenait de mourir dans cet affreux supplice rendait grâce à la faveur du sort (*c*) . . . . . Les Indiens n'ont qu'une épouse; peut-être des concubines du décédé se sont envié ce triste bonheur; au moins peut-il résulter des passages de l'histoire ancienne que la femme indienne se brûlait sur le corps de son mari, comme nous le savons.

Des Brachmans se tenaient exposés tout le jour à l'ardeur d'un soleil et d'un sable brûlans, le corps porté sur un pied; ils ne cessaient de rester dans cette pénible position que lorsque la force leur manquait pour reprendre avec l'autre pied un second exercice aussi cuisant et aussi

---

(*a*) *Ibid.*, p. 65. — (*b*) *Ibid.*, p. 60. — (*c*) Ælian. Var., Hist., l. vii, c. xxviii.

douloureux. D'autres affectaient d'avoir les yeux immobiles en fixant l'astre du jour, depuis son lever jusqu'à son coucher (*a*). On reconnaît à ces traits les pénitens, classe distincte des Brames, et que les modernes appellent *faquirs*.

Les habitans de l'Indostan étaient divisés en cinq ou sept tribus (*b*) connues de nos jours sous le nom de *castes*. . . Ces témoins oculaires n'en multiplièrent le nombre que parce qu'ils ont pris des subdivisions pour des castes particulières.

La première de ces tribus, celle des sages, ne reconnaissait point de supérieurs, dédaignait de s'abaisser à aucun ouvrage manuel, refusait de partager les charges publiques. Leurs seules fonctions étaient de prier pour le salut commun, de présider aux sacrifices, aux cérémonies privées et domestiques, ainsi qu'aux funérailles, puis d'indiquer par leurs prédictions les jours heureux ou malheureux, les pluies ou le beau temps, la sécheresse et les temps favorables aux récoltes, les maladies et la bonne santé (*c*) . . . . . dernier trait en tout conforme aux institutions présentes. De ces sages ou Gymnosophistes, divisés en deux classes (*d*), celle des Brachmans et des Sarmanéens, descendent les Brames de nos jours, et les prêtres de Boudha.

Les Grecs font ainsi l'histoire de la religion indouse, et nous parlent enfin de Bout, Boudh (ou Buddou, dénomination plus commune). Loin de mettre en doute son existence comme homme, ils l'ont au contraire regardé,

---

(*a*) *Ibid.*, l. v, c. vi; Strabon, l. xv; Arrian., *de Expediti Alexand.*, l. vi; Plin., l. vi, c. xix, s. xxii. — (*b*) *Ibid.* — (*c*) *Ibid.* — (*d*) Clem. Alexan., *Strom.*, l. i, *versio lat. Parisiis*, 1566, p. 351.

il y a vingt-deux siècles, comme un de ceux qui ont le plus honoré l'espèce humaine par leurs vertus, et ils nous assurent qu'à raison de ses éminentes qualités, les peuples de la Péninsule en avait fait un dieu (*a*).

Nous parvenons ainsi à l'an 190 de l'ère chrétienne (*b*); deux cents ans après, le célèbre traducteur de la Bible, l'auteur de la Vulgate, homme d'une immense érudition et d'une riche littérature (*c*), nous a conservé cette tradition, transmise plus tard par les auteurs de la Géographie moderne de l'Inde (*d*). Enfin cette vérité est si universellement reconnue, que tous les modernes ont fait une mention toute particulière de cet homme divinisé, loin de le confondre dans la foule des sophistes et des philosophes vulgaires (*e*). Je dois à présent m'occuper de la naissance de Buddou.

Sa naissance à Ceylan, vers l'an 1029 *avant Jésus-Christ.*

On n'est pas d'accord sur la patrie de notre instituteur. Personne n'adopte l'opinion d'un Portugais qui, sur sa

---

(*a*) Voici le texte latin des Stromates, traduction du grec de Clément d'Alexandrie : *Sunt ex Indis qui* BUTTÆ *parent præceptis, quem, propter insignem virtutem, ut Deum honorarunt* (*ibid.*, p. 351.) — (*b*) CLÉMENT, prêtre, fut alors préposé à l'école d'Alexandrie. — (*c*) S.-JÉROME. — (*d*) CHAMBERS, à la suite de Symes, ambassadeur dans le royaume d'Ava, t. III, p. 269. — (*e*) On peut voir à ce sujet HUET, Démonstration évangélique; BAILLI, Histoire de l'astronomie ancienne; FRÉRET, Chronologie de Newton; BRUCHER, Histoire critique de la Philosophie; CURWORTH, Système intellectuel; MOSHEIM, Notes sur Curworth; LANGLÈS, Notes sur le voyage de Thunberg au Japon; ANQUETIL DU PERRON, Notes sur le voyage du Père Paulin S.-Barthélemi aux Indes orientales.

célébrité à Ceylan et dans l'Indostan, pense qu'il *peut être* le même que S.-Thomas, l'*apôtre des Indes* (*a*). Si Boudha et S.-Thomas ne diffèrent en rien, comment professe-t-on sous leurs noms des religions dont les croyances et les rites sont si différens? Ces doctrines et pratiques opposées déposent à jamais de l'esprit particulier de l'un et l'autre fondateur. Les Chrétiens malabares et les Bouddistes ont donc conservé, à travers l'immensité des siècles, le double dépôt qu'ils tenaient de leurs ancêtres.

Celle d'un Français, qui le fait naître à Siam, n'est pas plus sûre (*b*); car il a confondu avec le fondateur, comme nous le verrons, un philosophe désigné par une dénomination générique, et ardent propagateur de sa doctrine à Siam (*c*). Le pays de Cachemire ne peut le réclamer à juste titre, quoi qu'en disent les Chinois sur les recherches qu'ils firent dans l'Indostan (*d*). Des monumens encore existans ne prouvent qu'une chose, c'est qu'il a résidé à Gaza au Bengale (*e*). Ainsi l'on opposera avec succès à la tradition chinoise une autre tradition plus imposante, parce qu'elle est celle de plusieurs nations qui ne parlent pas la même langue, n'ont pas les mêmes usages ni les mêmes fondemens de civilisation; et plus sûre, devant être regardée comme la source de la vérité, puisque tant de canaux y aboutissent.

Dans la pensée de tous les peuples de la presqu'île au-

(*a*) Ribeiro, *ibid.*, p. 113. — (*b*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 284. — (*c*) Symes, *ibid.*, p. 164, 165. — (*d*) Mémoires asiatiques, ou Recherches de la Société établie à Calcutta dans le Bengale, t. II, p. 179, 180. — (*e*) Chambers, à la suite de Symes, ambassadeur anglais vers l'empereur des Birmans, t. III, p. 357, 358.

delà du Gange, Buddou avait ses parens à Ceylan, y reçut la vie et sa première éducation. L'Ecriture sainte des Siamois, les livres Balis, portent que le père de Sommonacodon (Buddou) était roi de Leve-Lanca, c'est-à-dire, selon l'observation d'un auteur exact et judicieux, de la célèbre Ceylan (*a*). Les royaumes voisins de Siam reconnaissent aussi tenir leur religion de cette île. Elle fut d'abord, c'est l'idée des Rhahaans, apportée de ce pays dans le royaume d'Aracan, puis dans celui d'Ava, et de là elle s'étendit sur le reste de la Péninsule (*b*).

Le Japon termine cette chaîne. Il naquit, d'après les annales japonaises, dans le pays de Magattakokf ou province de Magatta, royaume de Tensif. Au sens littéral, Tensif signifie, dit le voyageur déjà cité, région céleste ou région des cieux; mais, suivant une acception figurée, les savans et les personnes distinguées n'entendent que Ceylan (*c*).

L'époque de la naissance du législateur offre aussi ses difficultés. L'historien de Ceylan, en confondant mal-à-propos Buddou avec S.-Thomas, fixe, et toujours *sur un peut-être*, le commencement de sa vie à l'an quarante de l'ère chrétienne, année présumée de l'apostolat de S.-Thomas. Je ne sais ce qui a pu l'induire en erreur; car le bouddisme devint alors la religion dominante de cette île, et ses sectateurs proscrivirent le culte des autres divinités. Quant aux Chrétiens de S.-Thomas, ils sont venus dans l'Inde, de la Perse et de la Chaldée, quelques siècles après. Rites,

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 31, 32, 525; Chambers, *ibid.*; — (*b*) Symes, *ibid.*, t. II, p. 165. — (*c*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 60.

langue syro-chaldaïque, livres, tout porte chez eux une origine chaldéenne et perse (*a*).

Il existe une ère dite de *Buddou* dans l'île de Ceylan, le pays de Siam et autres régions au-delà du Gange : elle ne nous servira pas à établir ce point important d'histoire. Je me fonde d'abord sur l'analogie, et ensuite sur les faits. L'analogie nous instruira en considérant la marche ordinaire de l'esprit humain. J'apprends d'elle que tous les peuples qui ont une histoire plus ou moins certaine de leur religion, posent pour fondement de leur chronologie le fait qui n'est pas pour eux de premier intérêt. Les Chrétiens adoptèrent pour base de leur calcul l'ère dite des *martyrs* ou de *Dioclétien*, qui date de l'an 284 de l'incarnation, avant de prendre pour mesure des temps la naissance de Jésus-Christ (*b*).

Quant aux faits, je l'ai déjà dit, ces partisans de l'instituteur ont rapporté tous les évènemens à un de ses plus fervens apôtres. La confusion des idées vient d'un rapprochement bien simple à faire, et qui n'avait pas été fait. Les mots *Buddou* ou *Mouni* veulent dire *sage* ; ainsi, toutes ces nations bouddistes ne désignent point le fon-

---

(*a*) Paulin S.-Barthélemi, *ibid*, t. II, p. 358, 359. Comparez cet auteur avec Renaudot (anciennes Relations des Indes et de la Chine, 229, 231. — (*b*) Denis-le-Petit, mort à Rome en 540, eut le premier l'idée de compter de l'incarnation vers 514. Les actes du concile de Trifort en Angleterre, tenu l'an de J.-C. 685, sont un des plus anciens monumens où se trouve cette date (*Casley a catalog. of the manusc. plat.* II). Carloman, fils de Charles Martel, est le premier qui, en 742, en ait fait usage en France dans la souscription d'un de ses diplômes (*act. S. Benedict.*, *sæc.* III, part. II, p. 48) ; elle n'eut lieu en Espagne qu'au 11e siècle, et en Portugal au 14e. (*Mab. de Re diplom.*, t. I, p. 177. 190.

dateur et l'apôtre par des noms propres ; mais, pour distinguer le premier, ils emploient souvent le terme de *Sacya-Mouni* (ou tel autre), ce qui est la même chose que si l'on disait Buddou ou Mouni par excellence (*a*). Elles comptent de l'an 550 avant Jésus-Christ.

La date que nous cherchons remonte à l'an 1029 ou environ avant Jésus-Christ. Lorsque la religion de Buddou fut admise à la Chine vers l'an 69 de notre ère, celle-ci venait de recevoir de l'Indostan la tradition qui s'y était conservée pure ; et quoique les Brames eussent traité les sectateurs de ce dieu avec la plus grande intolérance, elle n'avait pas été obscurcie ; mille monumens, nombre de temples, comme les pagodes souterraines de Carly au pays des Marattes, et de statues colossales, comme celles de Gaza (*b*), la leur rappelaient de manière à ne pas s'y méprendre. Les choses ont bien changé depuis.

On ne doutait point que sa principale résidence n'ait é é au Bengale (*c*). C'est dans cette conviction que les Chinois et plusieurs nations bouddistes ont eu soin de comparer les souvenirs qui s'y conservaient avec les leurs. Ils se convainquirent que l'homme divinisé était né vers le commencement du onzième siècle avant J.-C. (*d*). Les premiers, sur l'autorité de plusieurs historiens qui ont consulté ces annales, le font naître vers l'an 1031 (*e*). Les Thibétains ne s'éloignent pas beaucoup de ce calcul.

Je vois avec plaisir qu'il est, à deux ans près, celui des chroniques japonaises, chroniques qui, à raison de leur

---

(*a*) Symes, *ibid.*, t. II, p. 165 ; Recherch. asiat., *ibid.* — (*b*) *Ibid.*, t. I, p. 176 ; Valentia, *ibid.*, t. II, p. 339 ; Symes, *ibid.*, t. III, p. 270. — (*c*) *Ibid.* — (*d*) Recherches asiatiq., *ibid.*, t. II, p. 179. — (*e*) De Guignes, *ibid.*, t. I, p. 186.

exactitude reconnue, sont d'un grand poids. Leur autorité me subjugue au point que je crois devoir donner pour fondement à la véritable ère du Bouddisme l'an 1029 avant Jésus-Christ. Ces tables chronologiques contiennent la généalogie des empereurs, leurs vertus, leurs vices, les actes de leur administration, la naissance des héros et des grands hommes, la fondation des temples et des fêtes, les apparitions des comètes et les tremblemens de terre, etc., etc. (*a*). Elles ont plus de force par le témoignage de Darma, qui a pu comparer toutes les traditions, ayant parcouru la presqu'île au-delà du Gange, la Chine et le Japon, occupé du grand objet d'établir cette nouvelle religion, et y réussit dans ce dernier empire (*b*).

Vie et Doctrine de Buddou.

La vie de Buddou fut consacrée toute entière à l'œuvre qu'il avait entreprise, et, abstraction faite des fables de mythologie qu'on s'est plu à grossir et que l'histoire ne peut réclamer, elle est très-courte. Fils d'un roi (de Ceylan, selon la tradition japonaise), il quitta le palais paternel à l'âge de dix-neuf ans, abandonna sa femme et son fils pour être disciple d'un hermite qui avait une grande réputation d'austérité. Bientôt il s'annonça comme un homme d'un enthousiasme excessif, mais philanthrope, continuellement occupé d'idées abstraites et métaphysiques, mais rêvant sans cesse au bonheur de ses semblables.

Méditant les points les plus importans de la religion,

(*a*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 64. — (*b*) *Ibid.*

il reconnut un dieu rémunérateur de la vertu, un autre vengeur du vice et du crime, la paisible demeure des bons au ciel, le sombre séjour des méchans aux enfers, l'immortalité des âmes, leur transmigration, la métempsycose comme voie et moyen d'acquérir des mérites; imbut les peuples d'une morale bonne et généreuse, mais ridicule et outrée. D'un autre côté, consacrant tous les devoirs de la reconnaissance envers la divinité, il crut devoir proscrire les sacrifices, et se prononça avec horreur contre ceux où l'on répandait le sang de l'homme. Pour les dieux des nations orientales, il ne vit en eux que des génies préposés aux diverses parties de l'univers, en dirigeant les différentes opérations de la nature. Il vécut soixante-neuf ans, et mourut 950 avant J.-C. (*a*).

Mythologie dont la vie et la doctrine de Buddou fournissent le premier fond.

Les personnages divins du rêve philosophique de Buddou ne restèrent pas dans l'abstraction idéale où il les avait placés; on leur supposa toutes les petites passions, toutes les volontés ou velléités de l'homme, en les revêtissant de la nature humaine. Avec deux divinités principales, et une foule de secondaires, que de superstitions locales durent s'établir! Il se forma cependant un nouveau domaine pour l'erreur.

Buddou lui-même, placé au nombre des premiers êtres, eut une mythologie qui lui fut propre. On vient de voir la véritable histoire du fondateur : examinons

(*a*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 64.

les fables par lesquelles on l'a corrompue aux yeux des peuples.

Plusieurs dieux avaient été adorés successivement sur la terre, qui avait éprouvé des secousses, des commotions et d'entiers bouleversemens lorsque celui-ci naquit. Le culte du dernier fut aboli au moment de son apparition. A peine eut-il ouvert les yeux à la lumière, qu'au lieu de pleurer comme les autres enfans, il fit sept pas, leva une main vers le ciel, baissa l'autre vers la terre, et s'écria d'un ton de voix redoutable : *Je suis celui qu'on doit honorer au ciel et sur la terre.* Un jour étant assis sous un arbre nommé *tompo*, il s'éleva dans les airs sur un trône étincelant d'or et de pierreries. Les génies, frappés de tant d'éclat, quittèrent leurs demeures divines et lui rendirent leurs adorations.

La gloire de Buddou excita la jalousie de Thevenat, son frère, qui conjura sa perte, soutenu d'un puissant parti de dieux, mais qui fut enfin précipité dans les demeures infernales où il subit le supplice de la croix. Celui-ci ne se servit de la toute-puissance que pour faire du bien, sous les formes variées de la métempsycose. Pendant plus de cinq cents ans, il passa dans divers corps d'hommes et d'animaux.

Etant monarque puissant, il s'immola pour le salut de ses sujets; conservant encore la nature humaine, mais dans une condition plus humble, il fit présent de sa femme à un pauvre qui lui demandait l'aumône, et donna sa propre chair à des animaux pressés par la faim. Transformé en singe, il délivra une ville d'un monstre affreux qui infectait son territoire. Sous les autres formes, toujours le plus distingué de son espèce, il n'omit aucun des

actes de bienfaisance qui se présentaient à faire. Enfin, lorsque le temps de sa mission divine sera accompli, il jouira d'un repos éternel (*a*).

Telle est sa fable. Il y a cela de singulier que si le Bouddisme n'est pas étranger à de folles monstruosités, on ne peut lui reprocher de les reproduire par-tout à la vue et à la pensée mystérieuse des peuples, tout en les abandonnant à leur dévotion. Dans l'île de Ceylan et la presqu'île au-delà du Gange (ce qui anciennement avait lieu chez les Indoux), la statue de Buddou sous une forme humaine, mais décente, est souvent le seul ornement des temples; quelquefois elle y est accompagnée de ses principaux disciples ou d'une foule des plus zélés sectateurs. On remarque en plusieurs lieux, sur la façade ou les côtés de l'édifice sacré, des figures gigantesques, moitié homme, moitié quadrupède, assises, tenant une énorme massue sur leurs épaules (*b*).

L'Indostan semble avoir été le modèle de la profusion des signes extérieurs en usage dans les autres régions. Vichenou (le même que Buddou) y est représenté sous des traits non horribles, mais bizarres. On a vu qu'ils étaient pris de toutes les conditions de la vie humaine, depuis le Brame jusqu'au berger, et souvent mi-partis de l'homme et des animaux (*c*). Le lecteur a déjà une

---

(*a*) Turpin, Hist. de Siam, in-12, t. 1, p. 152; Pallas, Voy. en Russie, t. 1, p. 539; Lettres édif. et cur. des Missions étrangères, par les PP. Jésuites, t. xxiv, p. 145, 146. — (*b*) Loubère, *ibid.*, t. 1, p. 531; Knox, Relation de l'île de Ceylan, t. 1, p. 146, 147; Symes, *ibid.*, t. 1, p 344; t. 11, p. 316; Lord Valentia, Voy. dans l'Indostan, t. 11, p. 339. — (*c*) Sonnerat, *ibid.*, t. 1, p. 273 et suiv.; *Voyez* son Atlas.

idée de ceux de Chiven et autres divinités de la même mythologie.

Celle du Bouddiste Kalmouk ou Mongol offre les mêmes résultats. Tous ses dieux secondaires portent la forme et la figure d'une femme qui se tient debout, ayant les lobes des oreilles longs et troués ; il en est qui ont des six, des dix bras ou trois rangs de têtes placées perpendiculairement les unes sur les autres. Abida, le dieu du ciel, a, comme Buddou, un air simple et modeste, les yeux fixés sur la terre, les jambes croisées, et l'attitude de la méditation. Pour celui des enfers, son aspect est affreux ; il foule aux pieds un homme nu, porte un bonnet entouré de têtes de morts, et une bandoulière garnie de ces signes de destruction, qui tombe des reins sur les genoux (*a*).

Une preuve sans réplique que des idées particulières ont présidé à ces métamorphoses, c'est que l'esprit du ciel est représenté à la Chine sous la forme d'un homme tenant une boule en main (*b*) ; et, au Japon, avec un corps d'homme portant une tête de chien et monté sur un cheval à sept têtes (*c*). Le dieu des enfers de l'un et l'autre peuple est également repoussant dans ses gestes, son maintien, et ses attributs, sans être produit par la même conception religieuse (*d*). Il serait fastidieux d'entrer dans de plus grands détails, et d'opposer les dieux aux dieux différens pour la forme, selon les idées et le caractère des nations. Regardons comme certain que les aber-

---

(*a*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 536 et l'atlas. — (*b*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 364. — (*c*) Ambass. mémorable, *ibid.*, t. I, p. 202. — (*d*) *Ibid.*

rations mythologiques n'ôtent rien au fond de la doctrine de Buddou réduite à ses points fondamentaux.

Système général de croyance fondé sur la pensée et la fable de Buddou.

Les plus distingués de ses disciples avaient recueilli les maximes de leur maître, et rassemblé toutes les feuilles écrites de sa main ou par son ordre (*a*); sa doctrine paraissait plus qu'humaine. Ce fut de l'expliquer, de la commenter, de la fondre avec les fables qui circulaient sur ses métamorphoses, sa puissance et sa vertu divine. Bientôt plusieurs recueils théologiques associèrent ce nouveau dieu à la gloire de ses immortels. Ceylan, qui paraît être le berceau du fondateur et le premier théâtre de son zèle, en possède encore aujourd'hui de très-précieux (*b*). Dans la presqu'île au-delà du Gange, on fait le plus grand cas du livre des *Belles fleurs;* il est la bible de toutes les nations qui l'habitent (*c*). Ils contiennent seuls le système religieux des Bouddistes orthodoxes (*d*). Je vais le réduire à quelques propositions capitales.

1er *Article de doctrine.* — Un premier dieu préside à l'ordre physique, comme il préside à l'ordre moral. Chef suprême des habitations célestes, il a établi son séjour au

---

(*a*) Lettres édif. et cur., *ibid.*, t. XXIV, p. 145; les auteurs ci-dessous cités. — (*b*) SYMES, *ibid.*, t. II, p. 167. — (*c*) KÆMPFER, *ibid.*, p. 65. — (*d*) Je dois fixer le sens des mots: je n'appelle pas la doctrine que je vais exposer *orthodoxe* parce qu'elle est vraie en elle-même, car on ne trouve pas ici la vérité; mais parce qu'abstraction faite des variétés d'opinion, elle est dans ses points principaux la matière d'un enseignement général depuis les premiers siècles de la religion de Boudha. Par *hérésie*, j'entendrai les plus fortes aberrations de la pensée des fondateurs.

plus haut des cieux. Là, il récompense la vertu. Comme les âmes diffèrent par le mérite de leurs actions passées, il il y a pour elles dans la région supérieure un bonheur plus ou moins parfait. Le juste dispensateur des biens traite en père tous ceux qu'une vie vertueuse a élevés jusqu'à lui (*a*).

2e *Article de doctrine.* — Le dieu des enfers appelle le coupable à son tribunal sévère et impartial, et punit toutes les fautes dans ces abymes où les peines sont graduées selon leur énormité. Rien ne pourrait fléchir sa justice, si l'on n'avait recours aux prières des prêtres, et aux offrandes faites au dieu du ciel, qui, par sa puissante intercession, l'engage quelquefois à adoucir la rigueur de sa sentence, autant que cela peut s'accorder avec la répression des vices, des crimes, et la punition exemplaire de ceux qui n'ont rien fait pour en secouer le joug (*b*).

3e *Article de doctrine.* — La terre a aussi son dieu: c'est Buddou. Il se rend visible ou invisible, selon ses desseins; lorsqu'il se métamorphose en homme, en quadrupède, en oiseau, c'est pour servir les vues de sa bienfaisance, c'est pour soustraire les bons aux méchans. Rien ne lui est caché, et il se souvient exactement de tout ce qui lui est arrivé depuis sa dernière transmigration. Maître et docteur des hommes, il leur enseigne la vérité, et les conduit dans les voies de la vertu.

Son règne ne doit pas durer éternellement. Des divinités l'avaient précédé sur la terre bouleversée et rétablie plu-

---

(*a*) Kæmpfer, *ibid.*, p. 62; Pallas, *ibid.*, t. 1, p. 536. — (*b*) Kæmpfer, *ibid.*; Pallas, *ibid.*

sieurs fois ; d'autres lui succéderont, et il y aura de nouveaux bouleversemens.

Après un certain nombre d'années, c'est-à-dire lorsque le nombre des élus qui doivent se sanctifier par ses mérites sera rempli, il tombera dans un repos éternel. D'autres dieux régnant sur la terre hériteront de son ardeur pour le bien de l'humanité, et seront comme lui une lumière destinée à éclairer les hommes et à leur faire connaître la vraie religion (*a*).

4e *Article de doctrine.* — Jamais les génies préposés au gouvernement des diverses parties du monde et aux différentes opérations de la nature, ne peuvent être élevés au rang des dieux. Ils ont tous reçu une destination qui leur est propre, et habitent le soleil, la lune, les astres, les montagnes, les forêts, les fleuves. Chacun peut, selon ses besoins, les prier ou les remercier avec un cœur reconnaissant des grâces qu'il croit en avoir reçues (*b*).

5e *et dernier Article de doctrine.* — C'est par le sage usage des choses présentes qu'on peut se rendre digne de la félicité éternelle. Lorsque les âmes qui ont passé en enfer le temps nécessaire à l'expiation de leurs fautes, sont renvoyées au monde pour acquérir de nouveaux mérites, le dieu des sombres demeures choisit les animaux dont la nature et les propriétés conviennent le mieux à leurs mauvaises inclinations. La transmigration se fait des plus vils à d'autres d'une nature plus éle-

---

(*a*) Kæmpfer, *ibid.*, p. 64; Pallas, *ibid.*; Voy. des PP. Jésuites à Siam, *Paris*, 1686, in-4°, t. I, p. 379; Recherches asiat., *ibid.*, t. II, p. 166. — (*b*) Voyage des PP. Jésuites, *ibid.*, p. 390.

vée, jusqu'à ce qu'il leur soit permis d'entrer dans les corps humains.

Si tel homme ne profite pas de cette faveur pour changer de conduite, il s'expose à subir de nouveaux supplices en enfer, suivis d'une nouvelle transmigration malheureuse. La santé, l'esprit, les grâces, la noblesse, les honneurs, les richesses, la sainteté, le ciel, sont la récompense d'une bonne vie; et au contraire l'infamie, la pauvreté, le vice, l'ignorance, la mutilation d'un membre, les maladies, la mort, l'enfer, servent de punition à une vie coubable et criminelle (*a*).

Culte.

1°. *De la Prière; usage du Chapelet.*

Pour le culte, il se compose de diverses observances. La prière, exercice d'une dévotion ordinaire, se fait plus particulièrement à l'aide d'un chapelet composé de grains médiocres et de gros grains. Un de ces derniers, placé en tête, porte la forme d'une callebasse. C'est en passant sur chacun d'eux ses doigts que l'on prononce les invocations: *Dieu du ciel, sauvez-nous; Buddou, sauvez-nous.*

Sa récitation est une partie du service religieux. A Ceylan, chacun le porte non-seulement au temple, mais même lorsqu'il vaque à ses affaires (*b*). Les Gylongs, prêtres du Thibet, en font usage dans leurs processions, et les Gelloungs des Kalmouks lorsqu'ils président aux cérémonies funèbres (*c*).

(*a*) *Ibid.*; Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 65. — (*b*) Knox, *ibid.*, t. II, p. 197. — (*c*) Antermony, *ibid.*, t. I, p. 182; Turner, *ibid.*, t. I, p. 37; Pallas, *ibid*, t. I, p. 524.

Celui de Siam est de cent grains médiocres et de huit gros, sur lesquels les Talapoints répètent, en présence du peuple et pour lui, les prières dévotes et les mots consacrés (*a*). Les Rahaahans d'Ava et autres lieux de l'empire des Birmans s'en servent de même que ces prêtres siamois (*b*); il est aussi à l'usage des Bonzes de la Chine, qui, de plus, font cent génuflexions en récitant le leur (*c*). Aux jours d'une infortune particulière ou d'une calamité générale, le Japonais prend avec confiance son rosaire; il est composé des mêmes grains qu'à Siam, parce que, disent les Bonzes de cet empire, il y a dans chaque pays un pareil nombre de péchés auxquels l'homme est sujet (*d*).

2°. *Offrandes.*

Pour les offrandes (car cette religion n'a pas de sacrifices, comme il a été dit), elles se font au dieu du ciel et à Buddou. Les Chingalais présentent à ce dernier du riz bouilli (*e*). Les Indoux lui offrent du riz, du blé, du beurre, du camphre, des cocos, des fruits et des pièces d'étoffes (*f*). De la part des Thibétains semblables oblations, qui consistent en fleurs, fruits, diverses espèces de graines et en huile (*g*). Dans le pays des Kalmouks, l'autel des Bourkans, ou dieux principaux, est une table couverte par les prêtres de petites coupes remplies de viande sèche, de fromage, de lait, de gruau, et autres végétaux comestibles. Au bas, il y a de grands bassins qui,

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 443. — (*b*) Symes, *ibid.*, t. III, p. 362. — (*c*) De Guignes, *ibid.*, t. III, p. 23. — (*d*) Kæmpfer, *ibid.*, t. III, p. 225. — (*e*) Knox, *ibid.*, t. II, p. 158, 159 — (*f*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 348. — (*g*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 13.

par le zèle du peuple, se trouvent toujours remplis de pareils présens (*a*).

On a déjà vu que les Nomades ajoutent de la viande sèche à leurs présens; ceux des peuples d'Ava se composent de poisson sec, de riz et de légumes (*b*). Ces offrandes du règne animal sont aussi admises par la nation siamoise, qui croit, avec les Chinois, que le complément de tout hommage envers la divinité est de lui offrir par les mains des prêtres certains animaux, auxquels ceux-ci doivent donner la liberté et assurer une nourriture journalière (*c*); ils pensent qu'elle n'a d'agréable qu'un don composé de fruits et de plantes céréales. Enfin les Japonais n'apportent au temple et sur son autel que des végétaux, de l'argent et des étoffes (*d*).

3°. *Liturgie.*

Avec le temps, il s'est formé pour la plupart des nations une espèce de liturgie qui est composée d'hymnes, de chants ou de récits extraits des livres saints. Rien ne prouve que tel rit soit d'institution premiàre. Ce n'est pas dans l'Indostan que l'on trouvera ces exercices religieux; il a épuisé toute sa ferveur en établissant des cérémonies particulières qu'exige chaque jour le culte rendu aux diverses divinités, et qui sont des bains, des onctions, des ablutions faites à leurs statues, usages connus sous les noms de *Poutché*, de *Sandinavé*, de *Darpenon* et autres (*e*).

(*a*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 554. — (*b*) Symes, *ibid.*, t. I, p. 352. — (*c*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 446; de Guignes, *ibid*, t. II, p. 355, 361. — (*d*) Thunberg, *ibid.*, t. III, p. 253. — (*e*) Sonnerat, *ibid.*, t. II, p. 40.

Mais il n'y a rien de si pompeux que la liturgie thibétaine. Les Gylongs s'assemblent en grand nombre dans les lieux consacrés, et chantent leurs hymnes alternativement et en cœur. L'accompagnement se fait avec beaucoup de trompettes, de tambours, de cymbales, de hautbois, de flûtes, et le tibia ou os de jambe d'homme, remplacé quelquefois par un gros coquillage (*a*).

L'office se célèbre avec appareil chez les Kalmouks; le prêtre ou Gelloung est assis à une place distinguée, la tête et la poitrine découvertes, une écharpe rouge sur l'épaule et un chapelet à la main. Le Guedsoud ou maître, et les écoliers qui composent le chœur, se trouvent non loin de lui, ayant également la tête découverte et l'épaule ornée de l'écharpe rouge. Ils ont des cantiques écrits sur des feuillets placés devant eux. Pendant que les uns exécutent le chant avec des instrumens, les autres le font avec les inflexions variées de leur voix. Le concert est interrompu par des prières que le prêtre fait à voix basse, ayant les bras ouverts, les yeux fermés, et le corps incliné (*b*).

Les livres Balis ou l'Écriture sainte fournissent dans les temples siamois la matière du récitatif et du chant. Les chapitres du jour sont écrits par les prêtres sur des feuilles d'arbres un peu longues, et attachées par les deux bouts. Le peuple n'a aucun livre de prière. La contenance des Talapoints est de se tenir assis, les jambes croisées, et d'agiter leur talapat ou éventail en forme d'écran, prononçant toutes les paroles à temps égaux et sur le même ton (*c*).

(*a*) Turner, *ibid.*, t. I, p. 133, 134; t. II, p. 81. — (*b*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 554. — (*c*) Laloubère, *ibid.*, p. 449.

Les Rahaahans des possessions birmanes convoquent le peuple régulièrement une fois par semaine et aux jours des fêtes solennelles. L'office des temples de Gaudma se compose aussi de morceaux d'harmonie ou de simple lecture; le tout extrait des livres doctrinaux (*a*). Les Bonzes de la Chine renchérissent encore de zèle; ils se rendent à la pagode deux heures avant le lever du soleil, dans la matinée et dans la soirée. Le récit de leurs annales religieuses excite en eux les plus augustes souvenirs et les plus dévots sentimens. Leur usage est de se prosterner par intervalle et de répéter souvent : *Foë, sauvez-nous* (*b*). Le Japon honore de même Amida et Xaca (le dieu du ciel et Buddou (*c*).

4°. *Instruction morale.*

Enfin, cette religion fait à ses sectateurs un devoir des bonnes mœurs; et les prêtres, convaincus de l'importance d'une morale religieuse, en rappellent souvent les maximes aux peuples. Les pagodes de l''Indostan n'offrent que des rites où le cérémonial absorbe toutes les fonctions du sacerdoce; l'instruction est comme étrangère aux temples. Un Brame, Gourou ou maître spirituel, enseigne dans ses entretiens particuliers la religion à ceux qui s'adressent à lui (*d*). L'influence de ces guides dans les voies sacrées varie selon la confiance qu'ils inspirent aux dévots.

Celles de Foë à la Chine ne retentissent point de la voix des Bonzes pour inculquer à leurs sectateurs et leur inspirer le sentiment de la vertu par la considération des

---

(*a*) Symes, *ibid.*, t. II, p. 78. — (*b*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 367. — (*c*) Ambass. holland., *ibid.*, t. I, p. 211, 212. — (*d*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 67, 89, 90.

biens célestes (*a*). Les Talapoints de Siam, au contraire, expliquent publiquement la doctrine sacrée selon les livres Balis; ils prêchent le lendemain des nouvelles lunes, jour auquel les laïcs ne manquent pas d'assister au temple. Lorsque la rivière déborde, même zèle de la part des prêtres, même concours du peuple, qui tire de ses idées religieuses des moyens de consolation et d'espérance (*b*).

Mais il n'y a pas de pays où les prêtres s'adonnent avec plus de zèle à ce ministère sacré que ceux de Xaca au Japon. Passer plus de quinze jours sans expliquer au peuple quelque point de la loi, ce serait peu édifiant de la part d'un Bonze; mais si trois mois s'écoulaient avant qu'il ne s'acquittât de ce devoir, chacun s'en scandaliserait. Les discours sacrés roulent sur la vertu, le vice, le supplices de l'enfer, la transmigration des âmes, le bonheur des demeures célestes et la mort. Leur ferveur est extrême (*c*). L'ordre des choses nous conduit naturellement à la discipline sacerdotale.

Discipline sacerdotale.

1°. *Vie cénobitique.*

Les prêtres mènent une vie retirée au sein des monastères, où ils sont uniquement adonnés à la contemplation. Tout travail manuel semblerait les en distraire. Nul d'entre eux n'y prépare les alimens nécessaires à la conservation de ses jours. Dans tel pays les étrangers apportent

---

(*a*) Voyage de l'ambass. holland. vers l'emp. de la Chine, 1794 et 1795, t. II, p. 232, 247. — (*b*) Symes, *ibid.*, t. III, p. 262; Lalouvère, *ibid.*, p. 440. — (*c*) Ambass. holland., 2656, *ibid.*, t. I, p. 211, 212.

à chaque communauté du riz et d'autres végétaux cuits, qu'on mange froids ou chauds, tels qu'ils ont été reçus. Dans un autre, les cénobites parcourent la ville pour recueillir tout ce que chacun consacre avec piété à leur subsistance (*a*); ils semblent par-tout se faire un devoir d'enseigner aux enfans la morale et la religion (*b*).

Les monastères sont, à Ceylan, des demeures vastes et spacieuses, dotés de grandes propriétés territoriales (*c*). Le Pouta-La, près de Lassa, palais du grand Lama du Thibet, est en même temps un cloître où vivent des milliers de Gylongs; celui de Deb-Raja au Boutan offre une autre maison claustrale où se trouvent rassemblés quinze cents de ces prêtres-moines (*d*). Dans les royaumes d'Ava, de Pégu et d'Aracan (possessions birmanes), dans les empires de la Chine et du Japon, les bonzeries réunissent de somptueuses habitations à de beaux domaines (*e*).

On a moins fait pour les Talapoints de Siam. L'enceinte carrée de leur demeure est close avec du bois de bambou, et leurs cellules ou petites maisons isolées sont construites avec les mêmes matériaux sur une ligne droite, le long des quatre côtés de l'espace. Les rangs en sont quelquefois doubles ou triples. Le temple n'est pas bâti plus solidement, et se trouve au milieu de l'enclos (*f*).

(*a*) Auteurs ci-dessus cités. — (*b*) Turner, *ibid.*, t. 1, p. 92; t. II, p. 80; Symes, *ibid.*, t. II, p. 5, 7, 8; Laloubère, *ibid.*, p. 400, 433; de Guignes, *ibid.*, p. 267, 269; Ambass. holland., 1656, *ibid.*; Sonnerat, *ibid.*, t. 1, p. 67. — (*c*) Knox, *ibid.*, t. 1, p. 154. — (*d*) Turner, *ibid.*, t. 1, p. 133, 146; Bogle, Voyage au Thibet, p. 117. — (*e*) Symes, *ibid.*, t. II, p. 305, 306, 314, 319; de Guignes, *ibid.*, t. II, p. 267; Ambass. holland. au Japon, *ibid.*, p. 104, 105. — ( ) Laloubère, *ibid.*, t. 1, p. 433.

L'état des nomades ne permet pas aux Kalmouks et autres nations errantes d'avoir des monastères. La même tente est le sanctuaire des dieux et la simple retraite des prêtres. Elle est un peu séparée des autres lors des campemens, faite de feûtre blanc, franche d'impôts pour celui qui l'habite, et rappelle au peuple qu'il doit au Gelloung des présens pour lui tenir lieu de tout produit ou revenu fixe (*a*).

Les Brames de l'Indostan sont, comme on sait, exclusifs dans leurs institutions, et leur prééminence sur les autres castes est incontestée dans l'ordre social. Ces honneurs et ces distinctions ne sont cependant pour une partie d'entre eux qu'un encouragement à une vie plus retirée dans les monastères, plus humbles au-dehors, où ils vont mendier leurs subsistances. Les autres se refusent à vivre en commun, rejettent un célibat qui n'eût pas rendu leur emploi entièrement héréditaire, et vivent au milieu de leurs familles. Ils desservent les pagodes, offrent les sacrifices, célèbrent toutes les cérémonies privées, ne reconnaissent d'autres gardiens et interprètes de la loi qu'eux, et enseignent particulièrement la religion à tous ceux dont ils sont les gouroux ou instituteurs religieux (*b*).

2°. *Hiérarchie.*

Il est rare qu'on ne regarde pas l'ordre sacerdotal comme devant être fondé sur une hiérarchie. Elle est plus ou moins prononcée dans tous les lieux où le culte de Buddou est reçu. Le supérieur de chaque monastère de Siam,

---

(*a*) Pallas, *ibid.*, t. 1, p. 550, 553. — (*b*) Sonnerat, *ibid.*, t. 1, p. 82, 85, 90, 100.

d'Ava et de tout l'empire de la Chine, se qualifie de seigneur, de maître, de grand-prêtre ou de grand-bonze; mais sa juridiction ne s'étend pas au-delà de l'enceinte qu'il habite (*a*).

Ailleurs les pouvoirs sont plus centralisés, et le sacerdoce possède une hiérarchie parfaite. Le grand-prêtre de l'île de Ceylan administre; il décide et juge de tout ce qui concerne la religion. Les pontifes des diocèses reconnaissent sa suprématie, qu'ils font respecter dans chaque canton. Mais son autorité est contenue dans de justes limites par la puissance royale, qui veille depuis des siècles à ce qu'il prenne pour base constante de sa conduite la doctrine reçue et le maintien des usages établis (*b*). Au Japon, chaque chef des monastères de Xaca relève de son général siégeant à Miaco auprès de l'empereur ecclésiastique, et comme lui soumis à l'empereur séculier (*c*). Au contraire, je vois les Lamas du Thibet et du Boutan tenir d'une main les offrandes des dieux, et de l'autre présenter le sceptre aux peuples. L'histoire ne reproche point à ces monarques-pontifes d'avoir appesanti sur les peuples le joug de la tyrannie; elle proclame au contraire l'extrême douceur de leur gouvernement (*d*).

Chez les nations nomades leurs voisines, l'ordre religieux a un autre fondement; c'est la libre acceptation et la protection franche et loyale des princes séculiers, législateurs et hommes de guerre. Les Lamas obéissent aux chefs de leurs tribus, ayant les mêmes attributions spiri-

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, p. 435; Symes, *ibid.*, t. II, p. 9; Duhalde, Hist. de la Chine, in-fol., t. III, p. 22. — (*b*) Knox, *ibid.*, t. II, p. 153. — (*c*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 154. — (*a*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 86.

tuelles que ceux du Thibet et du Boutan, leurs instituteurs (*a*).

Enfin le lecteur sera étonné des singularités qu'offre en ce genre le sacerdoce indoux. La force d'opinion ne se concentre que pour agir sur elle-même. Si, d'un côté, toute la classe des Brames s'enorgueillit d'être le premier ordre de l'Etat, de l'autre elle apporte un soin infini à ne rien laisser au trop grand empire de ces chefs. Placés au-dessus des rois, ils ont presque mis les pontifes au-dessous d'eux par le dévouement absolu qu'ils en exigent. Chaque pagode a le sien établi par droit héréditaire; il ne doit ni se marier ni sortir de la pagode, se fait aider dans ses fonctions par tous les Brames qu'il peut se donner pour assistans, et qu'il entretient à ses frais. Victime destinée au salut de tous, les Indoux le rendent en certains lieux responsable de tous les fléaux qui les affligent. Lorsque les jeûnes ou les prières ne font pas cesser les calamités publiques, il est obligé de se précipiter la tête la première du haut de la pagode, afin d'apaiser les dieux par ce sacrifice (*b*).

3°. *Promotion au Sacerdoce; Castes.*

L'esprit général du Bouddisme n'est pas que le sacerdose soit exercé par une caste héréditaire. Le roi de Ceylan désigne lui-même les prêtres parmi les personnes distinguées par leur rang ou leur savoir (*c*). Le zèle des Thibétains ne les voue pas seul à cet état. La loi oblige toutes les familles qui ont plus de quatre garçons d'en

---

(*a*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 549, 550. — (*b*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 369, 370. — (*c*) Knox, *ibid.*, t. II, p. 154.

consacrer un à la vie monaco-cléricale; il y a même des lieux où elle prend, selon la coutume, tous les enfans mâles (*a*). Chez les nations errantes vouées à la doctrine de Buddou, la consécration religieuse n'est refusée à aucun de ceux qui ont reçu des prêtres l'instruction convenable, quelle que soit leur famille (*b*).

Des sujets de l'âge le plus tendre, offerts librement au chef des Talapoints par les pères de famille, sont, à Siam, la pépinière du sacerdoce (*c*). A Ava, Pégu et autres lieux, ils ne sont admis qu'à l'âge de discrétion, sur la demande faite par le récipiendaire au chef des Rhaahans, et sur l'affirmative exigée de lui qu'il ne cache aucune difformité de corps, qu'il est de race libre, qu'il peut présenter le consentement de ses parens et un certificat de bonnes mœurs (*d*). A la Chine, le fohisme ne tire sa durée que des enfans de diverses conditions offerts par leurs parens, ou choisis, et même achetés par des Bonzes (*e*). Enfin, au Japon, il y a liberté de vocation ou de choix. Tous les citoyens concourent à faire des moines-prêtres une classe permanente; usage si général, que dans une secte du Bouddisme, qui admet seule leur mariage, la consécration religieuse des fils qui veulent se vouer à l'état de leurs pères n'empêche pas d'en recevoir d'autres (*f*).

La constitution du Bramisme est donc une chose contraire à celle de ce sacerdoce. L'hérédité des fonctions religieuses n'a pu s'établir dans l'Indostan, et l'usurpation

---

(*a*) Turner, *ibid.*, t. I, p. 256. — (*b*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 550, 561. — (*c*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 439. — (*d*) Symes, *ibid.*, t. III, p. 136. — (*e*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 369. — (*f*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 155; Ambass. holland., 1656, *ibid.*, t. I, p. 211.

sur les droits de tous se consommer que par la force d'un préjugé qui, aux yeux des peuples, rend les Brames exclusivement dignes d'être les ministres et les organes de la divinité. C'est à l'âge de douze ans qu'on les initie ; ils reçoivent alors le nom de *Brame* et le pouvoir qui y est attaché, pouvoir purement idéal, et qui ne devient réel que par le mariage qu'ils contractent peu après. Pendant l'intervalle de l'une et l'autre cérémonie, ils se forment à la connaissance de la théogonie indouse (*a*).

4°. *Célibat.*

Adonné à la vie cénobitique, le clergé de Buddou doit se faire un devoir religieux du célibat. Il est de rigueur par-tout, si ce n'est dans l'Indostan quant à la partie la plus distinguée de ses Brames, et dans le Japon pour une secte particulière. Je le vois proscrit si rigoureusement à Ceylan, que ses prêtres ne s'approcheraient pas, sans crime, d'une femme (*b*). Se vouer à cet état chez les Thibétains, c'est rompre toute fréquentation avec les personnes du sexe ; les peines sont très-sévères pour les infracteurs de la chasteté (*c*). Le Gelloung Kalmouk fait de sa tente un cloître où il couche seul avec le maître de son école et ses élèves (*d*). Il est admis très-jeune à cet état ; autrement, pour y être reçu, il doit abandonner sa femme et ses enfans (*e*).

Les Talapoints du royaume de Siam observent ce précepte avec d'autant plus d'exactitude, qu'on a souvent vu les lois civiles punir les infracteurs. Il fut un temps où

(*a*) Sonnerat, *ibid.*, p. 91, 93. — (*b*) Knox, *ibid.*, t. 1, p. 154. — (*c*) Turner, *ibid.*, t. 1, p. 133. — (*d*) Pallas, *ibid.*, t. 1, p. 553. — (*e*) *Ibid.*, p. 561.

le roi faisait justice du coupable par la peine du feu (*a*). La privation des plaisirs sensuels est aussi recommandée aux Rhaahans d'Ava. Celui d'entre eux qui se permet la moindre incontinence est expulsé du monastère; mais préalablement on lui barbouille le visage de noir et de blanc; puis de le faire monter sur un âne pour être promené au milieu des rues au son du tambour (*b*). Cependant il est libre ici, ainsi que dans les autres états de la presqu'île au-delà du Gange, à tous les ministres de la religion de reprendre l'état séculier, quand bon leur semble, pour contracter un mariage légitime.

Les Bonzes chinois et japonais rougiraient d'une telle facilité. C'est pour eux un point de discipline de conserver toujours la continence. Les premiers sont maintenus dans cette rigidité par une émulation de secte, et une opposition bien prononcée à d'autres Bonzes, ceux de Laotse, qui peuvent renoncer au sacerdoce pour embrasser l'état conjugal (*c*). L'austérité des seconds n'autorise pour personne l'ouverture des cloîtres. L'engagement est éternel, et le plus innocent commerce avec les femmes leur est interdit à jamais (*d*). Il en est de même des Brames indoux qui se sont voués au célibat (*e*).

5°. *Abstinence, Jeûne.*

Les ministres de la religion de Buddou exercent encore d'autres rigueurs sur eux-mêmes. Par-tout leur vie n'est qu'une privation continuelle; ils en passent une partie

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 438, 439. — (*b*) Symes, *ibid.*, t. II, p. 7. — (*c*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 367. — (*d*) Ambass. holland. au Japon, 1656, t. I, p. 211, 212. — (*e*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 83, 100.

dans le jeûne ; alors ils ne mangent qu'une fois, à midi. Pour les jours ordinaires, ils se contentent de fruits vers le soir (*a*), s'assujettissent aussi, et cela plusieurs fois par an, à une abstinence de vingt-quatre heures (*b*) ; ils ont des jeûnes de treize jours (*c*).

Nulle part ils ne frapperaient à mort un quadrupède, un oiseau et même un insecte : ce serait un crime. On mange la chair des animaux tués en certains pays sans que dans d'autres on croye devoir se le permettre. L'usage des prêtres chingalais est d'user, avec tout le peuple, de viande et de poisson (*d*). C'est aussi celui des Gelloungs Kalmouks, à l'imitation et sur le précepte des Gylongs du Thibet (*e*). Le Talapoint de Siam reçoit sur sa table les animaux qu'on offre au temple : du mouton, de la volaille, du poisson, pourvu que les bêtes aient été présentées au pourvoyeur dans un état de mort (*f*). Toutes les castes de l'Indostan, à l'exception des nobles ou Rajapouts, imitent celle des Brames, qui n'ont pour alimens que le riz, les fruits, les légumes et le laitage (*g*). Le Bonze chinois rejette, de plus, le lait, le beurre et l'oignon pour assaisonner ses mets, composés d'insipides végétaux ; tandis que le Rahaahan birman et le Bonze japonais admettent ces adoucissemens, et ajoutent à de telles nourritures le poisson sec (*h*).

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. 1, p. 440 ; Symes, *ibid.*, t. 11, p. 8. — (*b*) Sonnerat, *ibid.*, t. 11, p. 8. — (*c*) Holwel, *ibid*, part. 11, p. 151, 164. — (*d*) Knox, *ibid.*, t. 1, p. 155. — (*e*) Pallas, *ibid.*, t. 1, p. 555 ; Turner, *ibid.*, t. 11, p. 72, 73. — (*f*) Laloubère, *ibid.*, t. 1, p. 129, 440. — (*g*) Sonnerat, *ibid.*, t. 1, p. 46. — (*h*) De Guignes, *ibid.*, t. 11, p. 268 ; Symes, *ibid*, t. 11, p. 8 ; Ambass. holland au Japon, 1656, t. 1, p. 211.

6°. *Ablutions.*

Voilà bien des austérités. Il paraît, en outre, que ces Asiatiques ont beaucoup de confiance aux ablutions : au moins la chose est certaine quant à ceux de Siam, du Thibet et de l'Indostan. Dans les monastères siamois, c'est un devoir religieux pour les inférieurs de laver le corps de leur seigneur ou maître (*a*). Les Gylongs du Thibet vont une fois par semaine remplir, à la rivière, le devoir de la purification. Ils sont conduits à cette cérémonie par un vieillard de leur ordre, vêtus uniformément, la tête, les jambes et les pieds nus (*b*). Les bains sacrés du Gange offrent pour les Brames une pratique d'autant plus essentielle de religion, que les simples Indoux s'en font un devoir strict et rigoureux (*c*).

7°. *Le jaune, couleur distincte de l'habit sacerdotal.*

Enfin les prêtres se distinguent du peuple par la couleur jaune de l'habit sacerdotal. Ils semblent avoir adopté par convention, peut-être sur l'exemple du fondateur, qu'on représente dans plusieurs endroits couvert d'une robe jaune, ces vêtemens symboliques. Il faut pourtant excepter de ce mystérieux usage les Chinois et les Japonais, dont les nations se sont converties plus tard.

La forme de ce voile qui couvre la nudité de l'homme est différent selon les lieux. Le vêtement sacerdotal des Chingalais est une casaque jaune, plissée autour des reins avec une ceinture de fil (*d*). C'est, à Siam, tout simplement

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, p. 447. — (*b*) Turner, *ibid*, t. I, p. 136, 137. — (*c*) Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 350. — (*d*) Knox, *ibid.*, t. II, p. 154.

le pagne des séculiers, qui sert à envelopper les reins et les cuisses, laissant le reste du corps à découvert, le prêtre n'ayant d'ailleurs ni chemise ni veste, et marchant les pieds et la tête nus (*a*). Dans l'empire des Birmans, il se présente avec la tête rasée et découverte, revêtu d'un grand et vaste manteau jaune qui, seul, le met à l'abri des injures de l'air (*b*). On lui voit, au Thibet et chez les nomades, une ample robe de drap jaune, accompagnée d'un bonnet de même couleur, qui est pointu, et dont les côtés descendent assez bas pour cacher les oreilles. Mais chez ces derniers le jaune est exclusivement l'attribut des Lamas; les Gylongs et les jeunes-gens qui se vouent au sacerdoce sont habillés indifféremment de jaune ou de rouge (*c*).

Le Brame vichenouviste de l'Indostan n'a pas perdu la tradition générale du symbole, comme les Bonzes de la Chine et du Japon, qui ont une grande robe noire ou grise, et dont la tête est ici rasée et nue, et là couverte d'un chapeau (*d*). Son pagne est plus souvent de couleur jaune. Il est rare de le trouver ainsi en harmonie avec ses coreligionnaires, sur qui, d'ailleurs, il renchérit de singularité. Son costume est peu différent de celui du peuple. On le reconnaît, non au petit toupet qu'il laisse pendre avec un nœud derrière sa tête rasée et nue, usage commun du Brame chiveniste, mais à un signe tracé au milieu du front avec une espèce de mastic. Ce signe ressemble à une fourche dont les trois dents

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 443. — (*b*) Symes, *ibid.*, t. II, p. 3; t. III, p. 139. — (*c*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 90; Antermony, t. I, p. 182; Pallas, *ibid.*, t. I, p. 548, 549. — (*d*) De Guignes, *ibid.*, p. 367; Ambass. holland. au Japon, t. I, p. 216.

seraient tournées vers le sommet de la tête, celles des extrémités étant toujours blanches et celle du milieu jaune ou rouge, selon que la fourche s'arrondit entre les deux sourcils, ou se termine en pointe vers le nez (*a*).

Usages religieux du peuple.

L'abstinence et le jeûne, puis le célibat, qui mettent en honneur les membres du clergé, semblent souvent aux plus zélés d'entre le peuple des pratiques dont ils doivent s'appliquer le mérite. Plusieurs passent les bornes d'une simple émulation, et sont eux-mêmes d'étranges modèles.

Solitaires.

Résolus de n'avoir plus rien de commun avec leurs semblables, des hommes s'isolent de la société pour vivre dans une solitude profonde. Ainsi au Thibet, celui qui veut passer ses jours dans une entière retraite choisit quelque lieu éloigné, souvent même le sommet d'une montagne, pour se construire de ses propres mains une cabane où il vit pendant quelque temps des grains qu'il a apportés avec lui. Bientôt sa réputation d'une ferveur extraordinaire se répand; la charité publique lui assure des subsistances qu'il trouve sur le seuil de sa porte, et qu'il doit à des mains inconnues. Un vêtement grossier sur lequel tombe, d'une part, une chevelure épaisse, et de l'autre, une longue barbe; une natte, une écuelle, quelques rouleaux contenant l'Ecriture sainte ou le texte sacré en langue tangouse, caractérisent sa personne,

---

(*a*) Sonnerat, *ibid.*, t. 1, p. 91, 95.

son genre d'austérité, et les pénibles privations qu'il s'impose (*a*).

Ce genre de vie doit être inconnu chez les peuples nomades. Comment se fixer en tel ou tel lieu lorsque la consommation des fourrages ou la sécheresse les désolent tous successivement ? L'hermite serait abandonné des hommes de sa tribu, et périrait privé des seules ressources que de nombreux troupeaux offrent à ses semblables dans une vie errante. Ce n'est donc qu'au milieu d'un peuple sédentaire qui travaille pour les parfaits et veille sur leur existence, qu'il est possible de vivre séparé de la société.

C'est pourquoi cette classe de dévots est nombreuse à Siam : on les appelle *Talapoints des bois*. Leurs habitations sont les plus méprisables des chaumières ; leurs pagnes négligés tombent en lambeaux ; leurs alimens, composés en grande partie d'insipides végétaux, sont pris dans une proportion qui semble insuffisante avec les besoins du corps (*b*).

L'Indostan, où les subsistances sont à vil prix, où existe un peuple agricole, nombreux et fixé depuis plusieurs siècles, compte plus qu'aucun autre pays de ces pieux solitaires. Un hermite indoux ne doit avoir pour vêtement qu'un morceau de toile qui couvre sa nudité ; pour meubles, qu'un bâton et une cruche ; pour aliment journalier, que des racines et des fruits du désert, n'usant que le moins possible de farine, de riz et de lentilles. Il faut qu'il aille chercher sa nourriture chaque fois qu'il en

---

(*a*) Turner, *ibid.*, t. 1, p. 257. — (*b*) Laloubère, *ibid.*, t. 1, p. 438.

a besoin, qu'il habite une grotte, couche sur la terre, ou n'ait pour lit que l'écorce d'un arbre (*a*).

Enthousiastes.

Ce sont là sans doute des preuves que cette religion conduit à l'enthousiasme. Il y en a bien d'autres et de plus frappantes. Nombre de ses sectateurs pensent que la divinité exige le plus grand dévouement. Se donner la mort leur semble licite, louable même, l'âme devant acquérir par cet acte de frénésie un grand degré de vertu et une juste espérance de bonheur. On a vu dans le royaume de Siam des hommes se pendre à un arbre qu'ils appellent l'*arbre saint*, et que les Européens désignent sous le nom d'*arbre des pagodes* (*b*).

Les cruautés exercées par des âmes ardentes sur elles-mêmes ne sont pas rares dans l'Indostan (j'en parlerai ailleurs). A la Chine, où la religion nationale et les institutions civiles ne semblent pas laisser un cours si grand à l'exaltation, les Bonzes y présentent en public le spectacle de leurs pénitences volontaires, qui, selon eux, doivent servir à l'expiation des péchés des hommes. Vous les verriez traîner des chaînes grosses comme le bras et longues de trente pieds, qu'on leur attache aux jambes, se frapper la tête contre les pierres, se déchirer le corps à coups de fouet, se tenir debout dans une chaise bien fermée, et hérissée de longues pointes de clous fort pressés, et qui les réduisent à l'impossibilité de s'appuyer sans se faire de cuisantes blessures, et quelquefois se

---

(*a*) Sonnerat, *ibid.*, t. II, p. 66. — (*b*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 487; Turpin, Hist. de Siam, t. I, p. 67; Symes, *ibid.*, t. III, p. 160.

jeter du haut d'une machine construite exprès dans un ruisseau très-profond, s'exposant à la fracture de leurs membres ou à la mort (*a*).

L'histoire du Japon rapporte des faits de ce genre. L'âme en proie à une sainte mélancolie et à une religieuse ivresse, les Bonzes de ce pays s'immolent souvent en l'honneur de Xaca. Lorsqu'ils ont pris cette résolution, ils se mettent de grosses pierres au cou, aux bras, au corps et aux jambes; dans cet état, ils se précipitent au fond d'une rivière où ils trouvent une mort certaine. Un autre moyen dont plusieurs se sont servis pour consommer leur sacrifice, c'est de monter une barque, et d'ôter à cette frêle machine une planche qui, laissant à l'eau son libre cours, assure leur prochaine submersion (*b*).

Morale.

L'exagération du zèle s'étendit aussi sur la morale. Le fondateur avait adopté pour son enseignement certaines maximes : on les a réduites à cinq points principaux. Ces commandemens, tous négatifs, sont : *Ne tuer aucun animal, ne pas dérober, ne commettre aucune impureté, ne jamais mentir, et ne boire d'aucune liqueur qui puisse enivrer* (*c*).

1°. *Ne tuer aucun animal.* — C'est un beau sentiment de sensibilité que celui qui inspire cet article. Tous les êtres animés, le plus petit insecte, comme l'homme, tien-

---

(*a*) Mémoires du P. Lecomte, jésuite, sur la Chine, t. II, p. 170, 175; Lettres édif. et cur. des PP. Jésuites, *ibid.*, t, XXIV, p. 148. — (*b*) Ambass. mémorable au Japon, *ibid.*, t. I, p. 81. — (*c*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 484; Turpin, *ibid.*, p. 161; de Guignes, *ibid*, t. II, p. 232; Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 63.

nent à la vie par un attrait irrésistible. Les frapper à mort, c'est faire naître en eux les plus vives convulsions, les plus déchirantes angoisses. Mais tout ce qui est séduisant dans la spéculation n'est pas toujours raisonnable dans la pratique. De là une foule d'interprétations arbitraires du précepte; de là nombre de détours pour éluder la loi.

Tuer les ennemis de l'Etat, encore plus l'intention formelle de les priver de la vie, doivent être regardés à la guerre comme des péchés énormes. On se justifie de cette nécessité en disant que les coups ne sont pas dirigés sur telle personne en particulier. Réduire avec violence à un état de mort, ou simplement étouffer dans un bassin d'eau chaude les enfans difformes ou autres, est pour la plupart une action affreuse, une entière subversion de la tendresse paternelle, une atteinte grave à la piété religieuse. Mais les exposer sur une place publique, au milieu d'une rue, est licite, suivant l'idée de plusieurs, sous prétexte qu'on ne leur ôte pas la vie (*a*).

Chasser et mettre à mort les bêtes fauves, ce n'est pas vouloir les détruire, c'est se préserver de leur dent meurtrière. Se livrer au plaisir de la pêche semble une chose

---

(*a*) L'exposition des enfans est particulière à la Chine (Lettres édif. et cur., *ibid.*, t. XIX, p. 99, 100; t. XX, p. 395). Aucune autre nation civilisée ne contrarie aussi formellement le vœu de la nature, qui est de nourrir et d'élever tous les enfans. Si les sectateurs de Foë étaient étrangers à cette coutume inhumaine; s'ils condamnaient par esprit de religion un usage si barbare, on les verrait recueillir avec un empressement remarquable les enfans près à périr (car plusieurs périssent faute de secours). Mais il n'y a qu'un témoignage, parmi les missionnaires, pour attribuer exclusivement cette bonne œuvre aux Mahométans et aux Chrétiens. (Lettres édif. et cur., *ibid.*; DE GUIGNES, *ibid.*, t. II, p. 344).

innocente ; le poisson n'y est pas frappé ; il ne reçoit pas une mort violente ; il est seulement tiré de l'eau sans effusion de sang. Il n'y a aussi que le cas particulier où l'on écraserait sous ses pieds ou on tuerait avec un instrument quelconque, de dessein formel et prémédité, un insecte, que sa mort serait pour les consciences indiennes la matière d'un reproche sévère. Le précepte s'étendant jusqu'aux végétaux, il n'est pas permis de cueillir des fruits qui sont encore verts, d'en casser les noyaux ou d'arracher des plantes dont les graines ne sont pas en état de reproduction (*a*).

Enfin, comme dans certains endroits on mange de la chair des animaux domestiques aussi-bien que du riz et d'autres végétaux, sous les conditions et restrictions expresses que celui qui use de cette viande n'ait pas ordonné la mise à mort, les prêtres et les parfaits rassurent, par rapport à la gravité du fait, ceux qui tuent les animaux et apprêtent pour eux les alimens, en leur disant qu'ils sont chargés des iniquités des peuples, obligés de les expier, acquérant par une vie sainte une satisfaction surabondante appliquée à la tourbe des pervers (*b*).

2°. *Ne pas dérober.* — Rien de si louable. C'est la justice exerçant tout son empire, la vertu usant de tous ses droits, l'humanité ne rêvant que bienfaisance. Avec cet axiome solennellement proclamé, et souvent répété, la loi religieuse captive dans les âmes flottantes entre la vertu et le vice, la cupidité aux vues perverses, et la duplicité aux

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. 1, p. 347, 484, 487 ; Turpin, *ibid.*, t. 1, p. 161. — (*b*) Laloubère, *ibid.*, t. 1, p. 491 ; Turpin, *ibid.*, p. 162 ; Bogle, *ibid.*, p. 130.

desseins perfides. Les scrupules sans doute peuvent naître ici dans les âmes timorées; mais si l'on sourit de pitié à leurs saintes frayeurs, on pardonne des minuties qui naissent de l'amour du bien et de l'humanité.

3°. *Ne commettre aucune impureté.* — Le précepte qui n'eût tendu qu'à maintenir dans l'innocence les jeunes-gens et les époux dans la chasteté, devait contribuer puissamment à former les élémens de l'ordre moral. Ceux qui visaient à la perfection pensant que, pour remplir les vues du fondateur et suivre son exemple, ils étaient obligés de s'imposer la plus dure abstinence des plaisirs sensuels, il en résulta une espèce d'équilibre entre le zèle religieux et l'effervescence des passions. En autorisant l'établissement et le maintien de nombreux monastères, les lois de chaque pays tolérèrent le scandale de la prostitution, et laissèrent, si ce n'est au Thibet et au Boutan, et chez les nomades, où les mœurs sont plus simples, pulluler les courtisanes (*a*), au milieu desquelles on remarque les Bayadères de l'Indostan, si fameuses par leurs danses obscènes et leur vie dissolue.

4°. *Ne pas mentir.* — Il est utile, très-avantageux même de le prescrire. C'est beaucoup que de faire haïr la dissimulation, et d'inspirer à tous, comme un devoir habituel, la franchise; car on trahit la vérité de mille manières; les bons comme les méchans sont enclins à ce défaut. Amour-propre qui ne veut pas être offensé, ménagemens de convenances ou de justice à garder, services qu'on croit devoir rendre, orgueil qui corrompt les plus

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, p. 489; Turpin, *ibid.*, p. 164; de Guignes, *ibid.*, t. III, p. 108; Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 87, 89, 361, 362.

belles actions, cupidité qui offre toujours de nouveaux desirs à satisfaire, vengeance plus ou moins facile à assouvir, que de motifs portent les hommes à se couvrir d'un voile trompeur! Du mensonge officieux à la plus noire calomnie, il y a loin sans doute; mais le législateur n'a pas confondu les imperfections avec les fautes graves. Chacun dut sonder son cœur, analyser sa pensée, et ne permettre à ses lèvres que les paroles avouées par la sagesse et la vérité.

5°. *Ne boire d'aucune liqueur qui puisse enivrer.* — L'instituteur rejette ici une morale ordinaire, quoique certainement la plus sage. Cette observance ordonnée par un réformateur sévère fut goûtée de la multitude, qui admire comme par enchantement et succombe par faiblesse. Son extrême austérité devait faire naître, sans utilité pour les bonnes mœurs, les plus poignans scrupules. Des superstitieux se croiraient coupables de sensualité pour avoir bu sans excès d'une liqueur spiritueuse, et regarderaient comme mauvais en soi ce qui ne le devient que par l'abus qu'on en fait; elle devait multiplier sans raison les infracteurs, et puis rejeter dans ce bouleversement d'idées morales, que la vertu n'est pas exigée de tout le monde. Passons à l'état général de la religion, de ses hérésies, de son influence locale et relative à chaque région où elle a pénétré.

État général de la religion de Buddou, ses hérésies; son influence locale et relative à chaque région où elle a pénétré.

1°. Ceylan et Presqu'île au-delà du Gange; religion de Buddou dominante; orthodoxie.

Je la vois se propager sur deux lignes bien distinctes: celle du nord qui, du Ceylan, s'étendit sur tout l'Indostan, traversa le Boutan et le Thibet, pour se perdre dans les déserts des peuples nomades, dans ces régions qui touchent à la Russie asiatique où en font partie; celle de l'ouest, qui parcourut en sens divers la presqu'île au-delà du Gange, et se dirigea par succession de temps sur le Tonquin, la Cochinchine, la Chine et le Japon, pour s'arrêter aux limites du monde.

Les différens peuples de ces île et presqu'île ont une uniformité de dogmes reconnue des uns et des autres. Ils possèdent la plus ancienne doctrine. Je n'ai, par rapport à eux, qu'une chose bien importante à dire, c'est d'exposer la cause à laquelle ils doivent son espèce d'invariabilité.

L'ordre des prêtres, comme il a été dit, n'a jamais joui à Ceylan, Siam, Ava, Aracan et autres de ces lieux, d'une influence contraire à son institution; elle a été purement morale, l'autorité des lois s'y étant maintenue. C'est toujours d'un gouvernement faible que naissent les schismes et les hérésies; c'est pourquoi nul sectaire audacieux, nul pontife partisan et propagateur de nouvelles opinions; tout le monde a été contenu dans le respect pour les dogmes reçus, sans s'éloigner des communes observances.

2°. *Indostan. Religion de Buddou libre pour tous, professée par une grande partie de la nation; hérésie.*

D'un autre côté, je regarde la division des castes et la prééminence du sacerdoce sur les autres ordres de l'État, comme les premières causes des sectes qui divisent les Indoux. Lorsque Vichenou (Buddou) parut au milieu d'eux, il eut le plus grand succès; des temples nombreux qu'il avait élevés au dieu du ciel, quelques-uns retraceraient encore combien il avait eu d'empire sur les esprits. Mais la fureur de l'hérésie ne les laissa subsister qu'au sein d'un petit nombre de cavernes ou grottes souterraines, monumens muets et éloquens du ravage des siècles (*a*). Sa doctrine n'existe aujourd'hui que par sa fusion dans les systèmes généraux de religion, et particulièrement dans celui des Vichenouvistes. Tous les fondateurs ou instituteurs de ces peuples étaient appelés à être des dieux. Cette déification des grands hommes les ayant placés au-dessus des génies de la nature, qui ne furent plus que des divinités subalternes, il est essentiel de voir quel rapport il y a entre eux pour trouver un fil avec lequel nous puissions parcourir le labyrinthe des antiquités indouses. Tout ce que je vais dire n'est pas étranger à mon sujet.

Les lois et la civilisation étaient encore très-imparfaites quand Vichenou se présenta dans l'Indostan. Quoique les Indoux se louassent déjà de Brama et de Chiven, un autre personnage, qui s'annonçait par des traits de sagesse et de

(*a*) Voyage du lord VALENTIA dans l'Indostan, etc., t. I, p. 379, 380; t. II, p. 337, 339; SYMES, *ibid.*, p. 164; t. III, p. 367.

vertu, devait aussi porter à leurs yeux un caractère divin. Brama, en proclamant à jamais l'hérédité des professions ou castes, ne fit qu'imprimer le sceau de l'inviolabilité à un usage antique qui appelait dans la société le fils au même état que son père. Auteur de la première des institutions, on lui attribua par analogie mythologique la formation de l'univers : ce fut le dieu créateur.

Chiven s'était rendu recommandable à titre d'homme juste et de monarque intègre. Redoutable à tous ceux qui conservaient un esprit de brigandage et de faction, juge inexorable et vengeur des crimes, il n'avait deshonoré par aucune faiblesse une vie toute entièrement consacrée à la répression de l'anarchie. On lui devait un calme et une paix inconnus jusqu'alors, biens si précieux qu'on en attribuait la jouissance à un génie supérieur, à un génie divin. On fit du monarque un dieu, le dieu destructeur et l'homme qui avait fait disparaître l'anarchie de l'ordre social, présida dans l'ordre physique à la terrible action des élémens, opéra les grands bouleversemens de la nature, comme il avait agité l'âme de l'homme coupable par des remords et la sévérité des lois, attribution en harmonie avec la première, et de laquelle celle-ci semblait émaner.

Le Gouvernement était fondé. Chacun se croyait appelé à la condition paternelle. Le crime, réprouvé par l'opinion et puni par les lois, était rare; la vertu, mieux connue, mieux goûtée, parce que les passions étaient moins effervescentes, avait plus d'attraits; la conscience, appréciateur sévère des bonnes et des mauvaises actions, venait de rentrer dans tous ses droits. Les castes jouissaient de l'avantage d'avoir une patrie, le pauvre Parias excepté;

mais la stabilité des empires a souvent des bases pétries des larmes du malheureux.

Enfin, Vichenou annonça aux peuples ses dieux du ciel et de la terre, ses génies répandus sur toute la nature et sa métempsycose; inculqua aux Indoux que la divinité ne peut se complaire à l'effusion du sang sur les autels, et se refuse à entendre les cris et les mugissemens de l'homme et des animaux; abolit tous ces sacrifices pour y substituer l'oblation des productions de la terre (*a*). Cette doctrine le plaça au-dessus des mortels. Appelé à reculer pour plusieurs le terme inévitable de la vie, on pensa, par le même esprit de rapprochement, qu'il conservait et faisait fructifier dans les âmes les premières semences de vertu et de religion. Ce fut le dieu conservateur. C'est donc à la division des castes, à une sage législation, à des sentimens religieux que Brama, Chiven et Vichenou durent les hommages de tout un peuple.

Jusque là point d'hiérarchie divine. On avait réparti à ces dieux les attributions du premier des êtres; c'est pour l'établir qu'on se divisa. Les prêtres honorèrent Brama comme leur fondateur, mais regardant avec la masse de la nation comme dignes d'hommages plus distingués, Chiven et Vichenou, à raison de leurs institutions ou inspirations éminemment divines, chacun, selon ses idées ou ses rêves, donna la préférence à l'un ou à l'autre de ces derniers, et l'honora comme le dieu suprême.

Selon les Chivenistes, Chiven, en formant Brama et Vichenou, se donna des témoins de sa sagesse et de sa grandeur, et des dépositaires de sa puissance; c'est par

---

(*a*) Sonnerat, *ibid.*, t. II, p. 348.

l'un qu'il crée, c'est par l'autre qu'il conserve, réservant pour lui seul la faculté de détruire, comme le premier signe de son empire sur toute la nature.

Selon les Vichenouvistes, Brama est l'auxiliaire de la puissance productive de Vichenou, et Chiven celui de sa force annihilative. Mais il se réserve et ne confie à personne le soin de la conservation des êtres.

Voilà le principal point de la doctrine des sectes indouses (*a*). Dans l'un et l'autre système, le premier des dieux préside, par droit d'hiérarchie, à l'ordre physique et religieux; des divinités nombreuses et secondaires, établies et répandues par-tout, suivent l'impulsion première qui leur a été donnée pour le maintenir; la métempsycose est la loi suprême de l'ordre moral, et le dieu des enfers n'a pas plus d'importance que celui des vents. Ainsi tout ce qui vient de Buddou (Vichenou) a subi un amalgame; son caractère est dénaturé, et sa fable se rattache difficilement à celle de la mythologie vichenouviste. Les usages que les Indoux des deux croyances admettent ne sont pas moins étrangers à ce qui se pratique dans les autres parties de l'empire spirituel de notre instituteur religieux; je ne crois pas devoir les passer sous silence.

1°. *Division des Castes.* — Chacune d'elles fait un peuple que la religion et les mœurs empêchent de se confondre. Le rapprochement est marqué par le mariage;

(*a*) Sonnerat, *ibid.*, t. II, p. 347; le P. Paulin S.-Barthélemi, Voyage aux Indes orient., t. II, p. 339. Il existe plusieurs autres systèmes particuliers qu'on a confondus avec ceux des sectes. *Voyez* Holwel, évènemens de l'Indostan, IIe partie, p. 43; Fréret, Chronologie chinoise, édition de 1793, t. III, p. 98; le P. Paulin ci-dessus cité, t. II, p. 238, 240.

personne ne choisit hors sa famille une épouse. Cette différence des castes est encore très-sensible dans le commerce habituel de la société ; car le Brame ne mangerait pas avec le laboureur. On voit déjà que ce peuple se traîne péniblement sous l'empire des préjugés (*a*). C'est bien pis si l'on envisage la chose par rapport aux Parias.

Ils forment la dernière classe du peuple. Victimes du vice, de la faiblesse et de l'ignorance de leurs pères, ils sont à jamais condamnés à l'opprobre. Souillés, abominables, ils habitent des quartiers ou villages isolés, de peur que le vent ne communique leur influence impure (*b*). Cependant, il faut l'avouer, si les usages portent au comble l'injustice envers eux, la religion guérit en partie les plaies qu'elle a faites.

Elle leur rappelle constamment qu'ils sont d'une condition inférieure pour mériter, par la résignation dans les souffrances, une transmigration plus heureuse. Les temples leur offrent des consolations, pendant qu'ils n'éprouvent ailleurs que des affronts. A Benarès, à Jagrenat, à Brampour, le Brame, le Rajapout ou noble, le laboureur et l'artisan présentent leurs offrandes avec l'infortuné Parias, et mangent avec lui, pour faire voir que toute distinction dans la société est une institution purement humaine, et qu'en présence de la divinité tous les hommes sont égaux (*c*).

Cette constitution des castes, qui a jeté des racines si profondes, n'existe pas toute entière dans certaines parties de l'Indostan. Les pays conquis par les Patanes au

---

(*a*) Sonnerat, t. 1, p. 119. — (*b*) *Ibid.*, p. 116. — (*c*) Tableau relig. et polit. de l'Indostan, par Conway, 1803, p. 45.

nord, et par les Tartares-Mongols au centre, n'ont plus de nobles. Obligés de demander secours aux princes indépendans, ils ne vivent guère en corps de nation que chez les Marates (*a*). Les dernières révolutions en ont jeté plusieurs au nord, où ils forment de petites sociétés (*b*). D'autres, lors des dévastations d'Hiper-Aly, sultan de Mysore, se sont réunis dans un bourg du royaume de Vaïpour, où ils s'adonnent à l'agriculture, et au Maduré, habitant ses montagnes, où ils mènent une vie pastorale (*c*).

En cet état de choses, l'influence de la religion et des mœurs est toujours la même pour les autres castes. Sans protection, sans sûreté depuis que les Mahométans ont anéanti celle que les lois chargeaient de leur défense commune, elles supportent l'oppression sans murmure. Brames, laboureurs, artisans, Parias, tous ont vécu jusqu'à ce jour sous l'empire de l'opinion reçue de leurs pères, et, au nom de Chiven et de Vichenou, rivent eux-mêmes leurs fers pour supporter le joug des étrangers, des Européens, qui ont succédé aux Perses et aux Tartares (*d*).

2°. *Ablutions du Gange.* — Les autres institutions

(*a*) Conway, *ibid.*, p. 335. — (*b*) Taylor, Voyage dans l'Inde, t. 1, p. 395. — (*c*) Le P. Paulin, *ibid.*, p. 136, 158, 159. — (*d*) Les castes chingalaises, qui sont peut-être les modèles ou au moins les contemporaines de celles des Indoux, n'ont pas eu la même influence, étant dénuées d'un caractère religieux. Le roi a absorbé dans sa personne et sa famille tout le pouvoir des guerriers ou nobles, supprimé les castes des prêtres et des marchands. Pour les diverses classes d'artisans, asservies d'un côté par la faiblesse des moyens et la nécessité d'exister, la loi leur fit, de l'autre un devoir civil et rigoureux de ne pas quitter leur profession. (Lord Valentia, *ibid.*, t. 1, p. 490 et suiv.)

remarquables des Indoux sont purement religieuses. Il n'y a certainement que la religion qui ait pu leur faire des ablutions un devoir rigoureux. Près du fort de Manghyr, situé sur un rocher du Bengale, est une partie du Gange qu'ils regardent comme sacrée. Là, les pélerins affluent de toutes parts. Après l'ablution, ils visitent ce rocher dédié à une divinité secondaire (*a*). Je vois un autre point de ce fleuve désigné par la religion indouse près du fort d'Allahabal. Un grand nombre de Brames et de Fakirs y viennent avec un drapeau qu'ils plantent dans le sable, et s'y baignent dévotement. Au milieu de cette forteresse est un temple indoux dédié à Chiven, et décoré du Lingam (*b*).

Mais s'il y a un lieu sacré, c'est sans doute Bénarès. Plusieurs Radjahs indoux y ont des habitations, où leurs Vakyhs résident, et font, au nom de leurs maîtres, les ablutions et les sacrifices requis. Le principal objet du culte en ce sanctuaire, le plus fameux de l'Indostan, est Vichenou. Il faut quinze jours pour s'acquitter envers lui de toutes les prières et offrandes de fruits voulues par le rituel. C'est un devoir prescrit au pélerin de ne pas laisser écouler la première journée sans se baigner dans le puits sacré de Munkernika ; pour les autres, il fait son ablution dans le Gange (*c*).

On ne connaîtrait pas l'étendue du zèle des Indoux si j'omettais le dernier trait que j'ai recueilli sur cette matière. Près de Calcutta le Gange présente, par le volume de ses eaux, un aspect imposant. Les bords en sont élevés,

---

(*a*) Lord Valentia, *ibid.*, t. 1, p. 121. — (*b*) *Ibid.*, p. 298. — (*c*) *Ibid.*, p. 152, 154, 170.

mais le pays plat et couvert de forêts épaisses, retraites d'un grand nombre de tigres; ce qui n'empêche pas les Indoux de s'y rendre en foule vers la mi-janvier, quoique souvent ils s'exposent à être dévorés par eux. Plusieurs même se sacrifient volontiers aux crocodiles, restant dans le fleuve pour y attendre que ces animaux féroces les entraînent au fond de l'eau. En général, rien ne pourrait les éloigner de ces rives sacrées (*a*), tant leur dévouement est aveugle.

3°. *Pénitences excessives.* — Après cela rien ne pourra nous étonner. Les pénitences indouses offrent dans leur durée encore plus d'ivresse et de frénésie. Ceux qui sont animés de l'esprit qu'elles inspirent semblent destinés à expier tous les crimes. Les supplices les plus cruels ne leur coûtent point, ils les savourent même avec une constance que j'appellerais *héroïque*, si le but et la fin de ces maux volontaires étaient conformes au bien et à l'avantage de l'humanité.

Les uns se tiennent constamment les bras croisés au-dessus de la tête ou sur la poitrine, de sorte qu'il ne leur est plus possible de les plier, et qu'ils doivent recourir à la charité des âmes pieuses pour boire, manger et satisfaire à tous les besoins physiques; d'autres se déchirent le corps à coups de fouet, ou se font attacher aux pieds d'un arbre avec une chaîne qui doit les fixer jusqu'à la mort. Plusieurs construisent une espèce de tombeau, et n'y respirent que par une petite ouverture, demeurant sous terre un temps si considérable qu'ils semblent devoir y étouffer. Il en est qui ont fait vœu de rester debout, ne

(*a*) *Ibid.*, t. 1, p. 75, 76.

se couchent jamais, dorment appuyés contre une muraille ou contre un arbre; et, pour s'ôter les moyens de reposer et de vivre sans cesser de souffrir, ils s'engagent le cou dans certaines machines semblables à une grille dont ils ne peuvent se débarrasser (*a*).

Les faits de ce genre sont trop nombreux pour que je puisse les consigner dans cet ouvrage. Je n'en ajouterai qu'un relatif aux blanchisseurs, pêcheurs, gens de basse caste et Parias, qui se montrent aussi cruels envers eux-mêmes que les Fakirs et pénitens des castes distinguées. Leur zèle religieux présente une émulation qui ferait honneur à ceux-ci.

Mariatale est adorée des deux sectes comme déesse de la petite-vérole. Celui qui veut obtenir ses bienfaits fait vœu de se suspendre en l'air. Voici comment la chose s'exécute : le dévoué sectateur se fait passer deux crochets de fer sous la peau du dos, puis on l'attache au bout d'un levier suspendu au haut d'un mât élevé à une vingtaine de pieds. Dès que le patient est accroché, on pèse sur le bout opposé du levier, et il se trouve en l'air. Malgré les douleurs que cet homme souffre, il doit paraître gai et content : autrement son sacrifice ne serait pas agréable à Mariatale, et n'aurait point, aux yeux de la multitude, tout le mérite de la résignation exigée (*b*).

4°. *Veuves qui se brûlent sur le corps de leurs maris.* — Enfin se présentent à nos regards, et donnent matière

---

(*a*) Lettres philos. et histor. sur l'Inde, p. 279, 348; Sonnerat, *ibid.*, t. II, p. 58; Tableau hist. de l'Inde; *Bouillon*, 1771, p. 252; Laflotte, Essais hist. sur l'Inde, p. 313; Conway, *ibid.*, p. 38. — (*b*) Charpentier-Cossigni, Voyage dans l'Inde, t. II, p. 96; Sonnerat, *ibid.*, t. II, p. 32, 33.

aux plus sérieuses et aux plus grandes réflexions, les veuves qui se brûlent sur le corps de leurs maris. Cette dure et impérieuse coutume ne pèse heureusement que sur les deux classes les moins nombreuses, la caste des prêtres et celle des nobles en partie détruite. D'ailleurs, la veuve semble avoir une excuse légitime lorsqu'elle a des enfans; elle peut en tout cas résister aux insinuations des Brames. Mais hors celui-ci, il y a de la honte pour elle; il en résulte même une défaveur générale, parce qu'elle s'est refusée au parti le plus méritoire, et qu'elle n'est pas entrée dans la voie la plus propre à conduire à la perfection. L'opinion publique lui fait donc un devoir de se brûler avec les dépouilles mortelles de son époux.

Quelques efforts qu'aient fait les Mahométans et les Chrétiens depuis des siècles pour déraciner ce cruel usage dans leurs possessions, quelques moyens de persuasion ou d'autorité qu'ils aient employés, il y a encore des veuves qui succombent à la terrible influence de la religion indouse. Plusieurs témoins oculaires ont été frappés de la contenance ferme et inébranlable qu'offrent nombre d'entre elles au dernier moment de leur existence. C'est pourquoi ils accusent les Brames de mêler de l'opium à la boisson qu'ils ont coutume de leur donner. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils cherchent à les distraire de la mort par des chants où l'on préconise leur héroïsme. Ce concert homicide soutient leur courage au milieu du plus triste et du plus pénible appareil.

Le moment s'avance, la malheureuse victime va être dévorée par les flammes. Alors, d'une voix entrecoupée de sanglots, elle fait des adieux touchans à ses proches, qui

reçoivent d'elle ses joyaux et la félicitent, les larmes aux yeux, du bonheur qui l'attend; puis elle se précipite au fond de la fosse ardente sur le corps à demi-brûlé de son époux, ou monte sur le bûcher où il repose : elle expire. Souvent elle a prolongé sa cruelle agonie. On l'a vu faire plusieurs fois le tour de la fosse avant de s'y jeter; on l'a vue se laisser attacher par les pieds et le corps sur le cadavre de son mari, qu'elle tient embrassé quelques instans avant de donner le signal de l'incendie. Un bruit d'instrumens couvre toujours les cris que jette cette infortunée lorsqu'elle éprouve les atteintes du feu. Les parens et autres spectateurs se retirent, après que les deux cadavres sont consumés, avec un sentiment d'admiration pour le dévouement de la veuve, qui vient de sacrifier ses jours à l'amour de son époux et à l'espérance d'arriver plus tôt au bonheur de la vie future (*a*).

5°. *Thibet, Boutan, Kalmoukie, Mongolie et autres lieux. Religion de Buddou dominante; Hérésie.*

La religion de Buddou a reçu quelque atteinte au Thibet et autres états qui la tiennent de lui. J'attribue l'hérésie thibétaine à la demi-théocratie dominante dans les lieux où l'on révère les Lamas. Quelques Bouddistes de l'Indostan qui avaient conservé la doctrine sacrée, la portèrent au sein de ces montagnes (*b*). Les pontifes y ont ajouté quelques nouvelles erreurs propagées par la séduction et l'inconséquence humaine.

Buddou est ici adoré sous d'autres noms (*c*); il a pres-

(*a*) Sonnerat, *ibid.*, t. 1, p. 161, 171, 175; Laflotte, *ibid.*, p. 294, 295. — (*b*) Bogle, Voyage au Thibet, p. 137, 147, 149. — (*c*) *Voyez* les noms divers de Buddou.

que la même mythologie, comme homme divinisé, que celle qui défigure son histoire dans la presqu'île au-delà du Gange (*a*). Le dieu du ciel reçoit les premiers hommages, et celui des enfers a un rang plus distingué que toutes les divinités secondaires (*b*). Mais la métempsycose n'entre pour rien dans la répression des vices et des crimes; elle a une autre fin; elle est le sceau de l'indéfectibilité des Lamas. Osons présenter ce nouveau système de glorification, de récompenses et de peines, en un mot du futur ordre des choses.

Au commencement du monde les hommes vivaient plus de quatre-vingt mille ans; leur taille était gigantesque; ils avaient la force miraculeuse de s'élever jusqu'au ciel. La transmigration des âmes était alors générale, non comme peine, car elles suivaient scrupuleusement les lois divines et humaines, mais comme récompense pour perpétuer leur vie, selon les décrets de Dieu, dans des corps toujours renaissans.

Mais ayant perdu leurs avantages par une désobéissance à la divinité, leur prérogative cessa, et les premiers membres du clergé eurent seuls cette faveur. Ceux-ci, parvenus à une grande perfection par une sage vigilance sur eux-mêmes, furent doués de l'impeccabilité, et les corps qu'ils revêtirent successivement ne les rendaient sujets aux besoins de la nature que pour faire briller davantage leurs mérites aux yeux de la divinité. Il fut fixé un temps après lequel, quittant la terre, ils iraient habiter le ciel et vivre dans la compagnie des justes (*c*).

(*a*) Pallas, *ibid.*, t. 1, p. 539. — (*b*) *Ibid.*, 52, 536. — (*c*) *Ibid.*, 530.

L'homme vertueux ne s'éprouve et n'acquiert de mérites que par la résignation aux peines, afflictions et calamités de la vie. Il se mûrit ainsi pour l'éternité. Les supplices qu'inflige la justice divine aux coupables en enfer servent à l'expiation de leurs fautes; chacun d'eux peut obtenir ainsi la fin de ses maux. On se fait chez ses peuples une idée bien singulière de ce lieu de peines.

Ici, dit un livre théologique de la secte, de petits diables remplissent de suie les oreilles de ceux qui veulent parler ensemble; là, ils font rôtir les âmes des grands coupables sur un gril ou à la broche; d'un côté, on voit une nuée d'ordures et de vidanges qui couvre les pécheurs, et leur fait respirer les odeurs les plus infectes; d'un autre, des crochets où on les pend; ils tombent de cascade en cascade sur des pointes de fer qui les mettent en pièces. Si la mort est la suite de ces souffrances, ils sont rappelés à la vie pour en supporter d'autres (*a*).

Le dieu des enfers remet dans certains corps les âmes qui en ont été séparées; mais il n'accorde cette faveur qu'à ceux qui sont les moins coupables, et doués d'assez bonnes qualités pour servir à l'instruction des hommes qui habitent la terre. Les peines des autres damnés n'étant pas éternelles, un saint Lama trépassé pénètre dans les enfers de temps à autre, et délivre, par le moyen de quelque prière en langue tangouse, une partie des âmes qui se trouvent purifiées pour les conduire au séjour des bienheureux (*b*).

Les principales singularités d'usage sont : 1° la suprématie des Lamas. Ces pontifes si favorisés du ciel se réduisent à un petit nombre; le plus fameux est celui qui

(*a*) *Ibid.*, 544. — (*b*) *Ibid.*, 547.

réside au monastère de Pontala près de Lassa ; un autre demeure à Teschou-Loumbou ; un troisième à Kharta, tous dans le Thibet ; trois autres occupent divers territoires du Boutan (*a*). Les hordes errantes ont aussi leurs Lamas dont les âmes saintes passent successivement d'un corps à un autre jusqu'au jour fixé par les décrets du dieu des habitations célestes.

Celui des Kalmouks russes campe souvent sur les bords du Volga, et se fixe quelquefois aux environs de l'établissement des frères Moraves (*b*). Les Kalmouks ou Eleuths de Tartarie visitèrent long-temps le leur dans sa tente dressée sur les bords du lac Saissan que la rivière d'Istisz traverse non loin de sa source (*c*). Les Mongols jaunes ou Kalkas rendirent pendant bien des années les hommages ordinaires au pontife de la horde en un lieu situé près des sources de la Selenga, rivière qui se jette au nord dans le Baikal, lac sur les terres des Russes (*d*). Les Mongols noirs révèrent leur Lama comme une espèce de divinité. Il habitait, vers l'an 1770, un endroit appelé *Urgu*, à six journées de Selengenski, ville Russe dans la région d'Ortous, au nord-est de Chensi, province chinoise (*e*).

Le grand Lama ne tient pas un rang plus élevé que ses co-pontifes. Toute la considération dont il jouit se tire de la sainteté du lieu qu'il habite. Le Pontala est le berceau de la religion du Thibet et des peuples nomades ;

(*a*) Turner, *ibid.*, t. I, p. 92 ; Description de la Chine, par le P. Duhalde, t. IV, p. 463. — (*b*) Bogle, Voyage au Thibet, p. 158 ; Pallas, *ibid.*, Carte de Russie. — (*c*) Géographie de Lacroix, t. II, p. 229. — (*d*) Lacroix, *ibid.*, p. 225 ; Duhalde, *ibid.*, t. IV, p. 24. — (*e*) *Ibid.*, p. 42 ; Lacroix, *ibid.*, p. 223.

plusieurs des Lamas tartares en sont sortis ; on y enseigne avec le plus grand soin la théologie de Buddou (*a*). Voilà les causes de ce concours de pélerins qui viennent de la Chine, de l'Indostan, et principalement des déserts de la Tartarie, pour visiter les tombeaux des anciens pontifes, se prosterner devant leurs cendres conservées dans de somptueux édifices, offrir au Lama règnant de riches offrandes, recevoir avec dévotion et humilité la bénédiction qu'il distribue largement à tous, et de petits grains bénis qu'il donne avec réserve et à très-peu de monde (*b*).

(*a*) Duhalde, *ibid.*; le P. Georgi (*Alphabetum thibeticum. Romæ, anno* 1762), cité dans l'Abrégé de la Géographie moderne de Pinkerton et Walchenaer, 1811, t. II, p. 95. — (*b*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 548. Ceux qui ont été gratifiés des boules bénites les portent toujours avec eux; ils n'en font usage que dans les maladies où la mort est inévitable. Les Gylongs veulent que ces pilules servent à distraire l'âme des choses temporelles, et à la purifier; elles sont noires et de la grosseur d'un pois. En les examinant avec des yeux dégagés de superstition, on leur trouve une vertu purgative. (Pallas, *ibid.*, t. I, p. 559.) Il a paru depuis quelques années une brochure attribuée à ce même auteur, et intitulée : *Description du Thibet*, où l'on prétend (p. 30) que les excrémens de ce pontife servent à former des amulettes, faire des fumigations, composer des remèdes internes; que son urine est distribuée par petites gouttes et donnée dans les maux les plus graves... Si ce petit ouvrage, admis comme vrai par Pinkerton et Walchenaer, était avoué (Voyez l'*Abrégé de la Géographie* ci-dessus cité, t. II, p. 93), comment accorder Pallas avec lui-même; d'autant plus que, selon l'auteur, quel qu'il soit, tous les prêtres Tangouts, Mongols et Kalmouks, s'accordent à dire la même chose, ce qui le met en opposition formelle avec le voyageur précité, qui tenait le contraire de plusieurs d'entre eux? Cette assertion, d'ailleurs, n'est pas nouvelle. Je ne connais pas le premier écrivain qui l'a avancée; ce ne peut être qu'un homme discrédité par des fables; car aucun géographe n'en a tenu compte jusqu'à ce jour, même pour la réfuter, quoiqu'elle ait fourni au philosophe de Fernay (Œuvres de Voltaire, Dict. philos., article *Religion*, 8e question, in-12, 1785, vol. LVIII de la collection)

2°. *Polyandrie.* — La polyandrie, consacrée par l'enseignement du premier pontife ou par son adhésion à un antique usage, est presque particulière au Thibet. Dans chaque région où Buddou est adoré, l'homme n'a qu'une épouse (*a*). Si la loi, si le consentement du prince ou du chef de famille laissent à l'individu en certains lieux la liberté de prendre une concubine, plusieurs même, cette tolérance ne présente qu'un engagement de seconde classe; l'épouse a les honneurs et les prérogatives d'un rang plus distingué (*b*).

Les mœurs du Thibet autorisent, relativement à la femme polyandre, certaines convenances : la principale, c'est que les hommes auxquels elle unit son sort soient parens; le plus souvent même ils sont frères, quels que

---

la matière de bien des plaisanteries. Turner, connu par un excellent voyage sur le Thibet et le Boutan, ne parle pas même de ce conte accueilli par la crédulité et répété par l'inconséquence, parce que Bogle, qui l'avait précédé, venait de déclarer expressément que les plus favorisés des chefs tartares reçoivent du Lama de petites boules de farine consacrées, et non de ces excrémens, qu'ils conservent avec le plus grand respect dans des boîtes d'or pour les mêler dans l'occasion avec leurs alimens (Bogle, *ibid.*, p. 87). Ces deux derniers ont été reçus (en 1774 et 1793) à la cour des Lamas du Thibet. — (*a*) C'est vrai nommément pour Ceylan (Vie et Aventures de J.-C. Wolf, premier secrétaire d'Etat à Jaffanapatam, dans l'île de Ceylan, p. 278). Cependant le P. Paulin S.-Barthélemi (*ibid.*, t. II, p. 497, 498) dit qu'il existe une espèce d'anarchie de mœurs; que la monogamie n'y règne pas seule, et que la polyandrie y est autorisée aussi-bien que la polygamie; ce qui est opposé au récit de notre voyageur, témoin oculaire quant aux femmes polyandres; et il ne reconnaît dans l'île d'autres polygames que les Mahométans peu nombreux (*ibid.*, p. 291, 292, 293). Sa préoccupation a séduit quelques savans. — (*b*) Pallas, *ibid.*; Lettres phil. et hist. sur l'Inde, *ibid.*, p. 225, 226; Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 198, 200; de Guignes, *ibid.*, t. II, p. 283; Tunberg, *ibid.*, t. III, p. 403.

soient leur nombre et leur âge. Le choix d'une épouse appartient à l'aîné. Un témoin oculaire a connu une femme qui avait six maris. Il en a entendu une autre se plaindre que le plus jeune des conjoints ne mettait pas dans l'union commune cette part d'amour et de bienveillance que le devoir exigeait de lui. Le premier enfant appartient au plus vieux des époux, et ceux qui naissent successivement après lui reconnaissent pour père chacun d'eux, selon le degré de l'âge (*a*).

3°. *Exposition des cadavres.* — Cette coutume ne paraît pas avoir, au premier abord, rien de religieux. Cependant l'on doit croire qu'un usage si dégoûtant ne s'est maintenu depuis les avantages de la civilisation que par des idées propres aux Thibétains, et à la conviction que la prompte destruction des cadavres contribue à la satisfaction des âmes.

Les charniers ne sont pas placés bien loin des habitations. Lorsqu'on se donne la peine de les clore, il reste un passage étroit toujours ouvert pour que les chiens et les autres animaux voraces puissent y pénétrer et dévorer, comme autant de proies qui leur sont destinées, tout ce qu'il y a de corruptible dans les corps humains. Le centre est absolument découvert afin que les oiseaux carnivores se jettent sur cette pâture.

Il y a près de Teschou-Loumbou un de ces lieux d'exposition assez spacieux pour tout le voisinage. Il est situé à l'extrémité d'un roc absolument perpendiculaire, et entouré de tous côtés par de grandes murailles qu'on a sans doute bâties pour épargner aux vivans le dégoût et l'horreur que pourrait faire naître la vue des objets. D'une

(*a*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 143, 148; Bogle, *ibid.*, p. 85.

éminence qu'on remarque sur un côté du roc, s'avance une plate-forme construite afin de pouvoir les jeter dans le charnier.

On porte encore les morts sur les montagnes, où ils sont mis en pièces pour être dévorés à l'instant. Plusieurs les déposent simplement dans des lieux isolés, repaires des bêtes fauves, où, les portant sur les bords d'une rivière ou d'un fleuve, les abandonnent au cours de l'eau (*a*).

Les Kalmouks ont modifié les usages du Thibet; ils font choix d'un désert ou d'un bois, les jetant aussi à l'eau selon leur commodité. Mais lorsqu'ils craignent pour eux une trop lente destruction, lorsqu'ils peuvent être importunés de la vue hideuse ou incommodés de l'odeur repoussante de ces corps en corruption, on les enterre (*b*). Avant de terminer cet article, il faut remarquer qu'il n'a été question ici que des individus collectivement pris. Les corps des Lamas du Thibet sont embaumés et conservés dans une châsse, et ceux des Kalmouks brûlés, afin d'en transporter les cendres dans les diverses stations du désert (*c*).

4°. *Chine; religion de Buddou tolérée. Orthodoxie.*

La Chine n'offre aucune de ces singularités de doctrine et d'usages. Tous les habitans de cette région, ainsi que ceux de la Cochinchine, du Tonquin, de Laos et de Camboge, sont orthodoxes. Ils reçurent le bouddisme (*d*) bien

---

(*a*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 96, 97; Bogle, *ibid.*, p. 90, 117. — (*b*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 566. — (*c*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 278; Bogle, *ibid.*, p. 119, 126, 158. — (*d*) Richard, Description du Tonquin, t. I, p. 188; Lettres édif. et cur. des Missions étrangères, par les PP. Jésuites, t. XVI, p. 246.

des siècles après la mort du fondateur, et son introduction parmi eux ne date que de l'an 69 de J.-C. On attribue la cause de cet évènement à la superstition du frère de l'empereur Mingti, qui espérait, par le moyen des Bonzes de Buddou (Foë), parvenir à la communication des esprits. Cette religion remplissait sans doute un grand vide dans les opinions. La multitude des partisans qu'elle se fit ne laisse aucun doute là-dessus.

Mais que de causes pour ôter à ses ministres l'espérance de la première considération ! Les principaux hommages sont pour l'Empereur; c'est le représentant du ciel ou du seigneur du ciel sur la terre, le souverain pontife de la divinité qui réside aux plus haut des airs. C'est un père qui veille au bien de ses enfans; les peines qu'il inflige sont plutôt les effets de sa bonté que les actes de sa justice; il ne recommande, il ne prescrit que la vertu, et laisse à chacun d'admettre ou de rejeter un culte, pourvu que ceux qu'on recevrait ne contrariassent point les coutumes antiques et paternelles.

Ces coutumes, dont l'empire est absolu, ne sont pas des usages, une discipline, des observances religieuses; ce sont des habitudes civiles. Toutes les actions journalières qui tendent à satisfaire des besoins physiques, toutes celles qui commandent des affections de famille, des devoirs d'état ou de subordination, sont sujettes à un cérémonial; rencontres, visites, repas, mariages, naissances, sépultures, requêtes aux Mandarins de diverses classes et à l'Empereur, tout est matière à rites, et le tribunal qui règle ces affaires n'est pas un des moindres de l'empire.

Les maximes des anciens ne sont pas moins chères. Infatués de la philosophie et de la morale des sages,

les lettrés chinois passent leur vie à les étudier pour en pénétrer le sens. Tel était l'état des choses lorsque Buddou parut ; tel il est encore à bien des égards depuis que sa religion a jeté de profondes racines. Un coup-d'œil sur l'ensemble de la composition morale de cette nation si fameuse ne sera point regardé comme inutile, puisqu'il tend au développement de notre sujet.

Comme les autres peuples de l'univers, celui-ci avait adoré le créateur. Le *Tien*, à qui l'Empereur sacrifie au nom de la nation depuis tant de siècles, est-il le seigneur du ciel, esprit immatériel, ou simplement le ciel matériel animé d'un esprit divin ? La première idée offrirait une croyance si pure, si conforme à la vérité, qu'on pourrait dire des Chinois qu'ils ont conservé l'ancienne tradition du genre-humain toute entière. C'est la pensée de divers membres d'une société distinguée, celle des Jésuites (*a*), qui, en outre, remarquèrent que les Juifs, établis à la Chine de temps immémorial, désignent le dieu de leurs pères par cette expression (*b*). Selon d'autres missionnaires, ils n'ont pas eu tant de sagesse : et dans l'opinion des lettrés, le *Tien* est un composé du ciel matériel et de l'esprit du ciel, co-principe dont ils ont fait une providence unique qui veille sur les besoins des mortels (*c*). Si ces derniers supposent les savans séduits par une fausse métaphysique, c'est qu'ils honorent le soleil, la terre, les génies qui animent les diverses parties et dirigent les opérations de la nature. Le législateur des Hébreux, en se

---

(*a*) *Ibid.*, édition de 1780, t. XXI, p. 409 ; t. XVI ; t. XXVI, passim. — (*b*) *Ibid.*, t. XVIII, p. 51. — (*c*) *Voyez* la lettre des prêtres des Missions étrang., *Paris*, 1700, in-12.

prononçant pour l'unité de dieu, proscrivit de pareils hommages.

Quoi qu'il en soit, il faut convenir que ce peuple professe (au moins la classe de ses lettrés), avec une espèce d'orgueil national, ses anciens dogmes, et la croyance au *Tien*. D'un autre côté, il adhère fermement à ce principe consacré par Confucius, d'après les premiers sages, que le sentiment de la vertu est la récompense de la vertu même, lorsqu'on se rend agréable à Dieu par la piété, l'amour filial, l'humanité et la justice (*a*). De ce seul fondement de sa morale classique, on induit qu'il n'admet pas une sanction à l'ordre moral par les récompenses et les peines de l'autre vie.

Je suppose ce vide, cette lacune dans la série de ses premières conceptions métaphysiques, et je ne lui attribue d'autre croyance sur l'immortalité de l'âme, que celle qui donne à l'homme vertueux l'assurance de vivre au-delà du trépas dans la douce paix de son âme, au héros même la jouissance d'un nom qui ne périra jamais; que celle qui abandonne le vicieux et le coupable à lui-même, à ses mauvais penchans et aux reproches plus amères de sa conscience; nulle observance religieuse prescrite, la morale n'ayant d'autre appui que le sentiment de la reconnaissance envers la divinité, les remords et la crainte des lois.

Laotse parut. Né vers vers l'an 600 avant J.-C. et 53 avant Confucius, il n'avait pas cherché en vain à augmenter la force des sentimens religieux. Voici sa métaphysique; il dit : le *Tien* est l'auteur de tout ce qui existe;

(*a*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 250, 251.

le monde est gouverné par des dieux qui tiennent leur existence de lui ; il a accordé à l'homme une âme immortelle, punit et récompense dans l'autre vie ; les grands hommes sont dignes de l'apothéose. D'illustres et de vertueux empereurs protègent à ce titre les faibles mortels qui les invoquent. . .

Laotse prit le cachet de la mysticité. . . Le bonheur ne consiste pas dans les plaisirs, les folles joies, l'ambition, les passions violentes, mais dans une parfaite tranquillité d'âme. Nul ne sera entièrement sage s'il ne vit avec une grande sécurité sur le présent et l'avenir. Le repos procure seul la félicité. Ce quiétisme, joint à une immortalité de l'âme qui n'était présentée que sous des rapports moraux, fut du goût de mille et mille personnes. On lui doit les premières réunions de cénobites, leur réputation de sainteté, la dotation des riches monastères de sa secte, des pratiques claustrales d'une singularité inconnue jusqu'alors (*a*).

Les Bonzes de Laotse durent encore aux prestiges de l'alchimie une partie de leur crédit. Ils composaient et distribuaient des breuvages de longue vie. Cette ressource de charlatans réussit au gré de leurs espérances. La divinité avait choisi les plantes et toutes les matières qui devaient donner un suc ou un extrait pour la composition de ces préservatifs contre une mort prématurée.

Des lettrés même succombaient à ces illusions. Mais les Bonzes de Buddou (Foë) devaient mettre en mouvement des agens bien plus forts, le dévouement absolu et le fanatisme. On connait le bouddisme ; il n'avait rien de

---

(*a*) *Ibid.*, t. II, p. 330.

trop austère pour des âmes ardentes. Sa métaphysique des premiers êtres frappa, eut beaucoup de cours par cela même qu'elle était nouvelle et plus dogmatique. Jamais religion n'avait été présentée aux peuples avec plus d'assurance.

Le fondateur avait rendu évidentes la différence et même les nuances du bien et du mal, non par des raisonnemens que les passions auraient fait envisager comme spécieux, mais par l'établissement d'un ordre gradué de peines et de récompenses au-delà du trépas. En admettant dans l'homme une âme qui ne se détruit point, qui existe avant le corps, qui, après avoir subi pour l'expiation de ses fautes diverses mutations plus ou moins pénibles par la métempsycose, se trouve non-seulemnent purifiée de ses souillures, mais encore assez riche d'un fonds de mérites pour se réunir à la divinité, on ne put douter que la jouissance de Dieu n'ait été le but et la fin de l'existence de l'homme. Ce mode de l'immortalité de l'âme, quelque absurde qu'il soit aux yeux du sage, et pesé au poids de la raison, lui donna des millions de sectateurs.

C'est ainsi que l'opinion s'est partagée ce vaste empire. Les uns se regardent comme des penseurs, et savourent avec orgueil leur fausse philosophie. Les autres s'abandonnent à l'effusion et à l'expansion des sentimens religieux. L'austérité et le zèle des Bouddistes interviennent comme un poids dans la balance pour en être les premiers régulateurs.

Les Tartares-Mantchoux conquirent, en 1644, la Chine, dont ils adoptèrent la civilisation, les mœurs et la religion nationale. Le nouvel Empereur offrit des sacrifices au *Tien*, et un prince de la maison impériale au soleil

et à la terre, selon l'antique usage de la nation (*a*). La plupart des vainqueurs étaient cependant des Fohistes ou Bouddistes. Ce syncrétisme assura la tranquillité publique et la liberté des consciences.

5°. *Japon. Religion de Buddou tolérée; orthodoxie.*

Enfin le Japon se distinguait aussi par un genre particulier d'habitudes morales, lorsque la religion de Buddou commença à être connue vers l'an 518 de J.-C. L'observateur n'aurait alors remarqué chez les Japonais ni usages civils prescrits par un cérémonial rigide, tels que ceux de la Chine, ni usages religieux qui s'étendissent impérieusement aux choses indifférentes, comme le vêtement, la nourriture habituelle, etc. (*b*), ainsi que cela a lieu dans l'Indostan. L'opinion japonaise, fixée au milieu de ces extrêmes, ne s'était prononcée que pour la vive répression du crime, et même la punition trop sévère des moindres fautes (*c*).

Elle avait presque mis la morale hors de la religion. Voilà sans doute ce qui a fait perdre au culte national une partie de son influence populaire, et donné un grand crédit à celui de Buddou, qui concilie ces avantages avec le respect des lois civiles et religieuses. Je ne peux raconter de quelle manière s'opéra cette grande révolution, sans dire un mot du système primordial que la nation avait adopté.

Le premier, le plus grand des dieux du Japon, habite

(*a*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 352. — (*b*) Tout est réglé, jusqu'à la sauce ou marinage dont chacun doit assaisonner ses mets (Holwel, part. II, p. 146). — (*c*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 18.

au plus haut des cieux ; il est l'essence de la lumière et du soleil. Chaque planète, chaque étoile est aussi le séjour d'une divinité. Viennent ensuite, pour compléter la hiérarchie, des demi-dieux et des héros dont l'histoire choque le bon sens et la raison (*a*). Les peuples n'adorent ni les uns ni les autres ; mais des divinités placées plus près d'eux qui ont tout pouvoir sur le pays. Comme celles-ci président à ses élémens, à la génération et à la conservation des animaux, en vertu de ce pouvoir immédiat, elles sont portées à leur faire du bien et du mal, à les rendre heureux ou malheureux en cette vie (*b*).

L'âme est immortelle ; elle peut s'élever jusqu'au ciel et occuper sa région inférieure lorsqu'elle appartient à ceux qui ont bien vécu dans le monde. Son existence y est aussi douce et aussi agréable que sa nature peut le comporter. Il n'est pas permis à celles des impies et des méchans de tendre à ce séjour. Leur condamnation est d'être errantes aussi long-temps qu'il faut pour expier leurs crimes. La privation est toute la peine ; nul lieu de tourmens, nul supplice pour elles jusqu'au jour où commencera une nouvelle vie (*c*).

Point de prêtres qui aient des fonctions religieuses à remplir ; des laïcs sont chargés de l'entretien et de la propreté du temple. Les fêtes périodiques y rappellent les citoyens pour faire isolément des prières et des offrandes à la divinité. On cherche à s'y rencontrer, parce que la vue d'un ami, d'un parent, détruit l'influence des jours malheureux. Les souhaits de bonne santé, de longue vie, de prospérité faits aux personnes présentes, semblent inviter

---

(*a*) *Ibid.*, p. 14, 15. — (*b*) *Ibid.*, p. 3. — (*c*) *Ibid.*, p. 16.

les dieux à éloigner d'eux l'infortune. Les immortels se récréent même avec les hommes dans l'enceinte sacrée par des comédies et autres spectacles qu'on y donne (*a*).

Le pélerinage à Isle est un rit national et annuel que tous regardent comme une obligation indispensable. Les dévots y reçoivent un ofawai ou boîte remplie de petits bâtons déliés, enveloppés d'un papier blanc. Les prêtres distribuent aux personnes présentes, pour elles et pour leurs mandataires, cet antidote sacré que celles-ci transportent jusqu'aux extrémités de l'empire. On croit que le conserver avec soin, c'est s'assurer une vie pure et vertueuse (*b*).

Ni précepte ni commandement de morale écrite. Les monarques-pontifes n'ont rédigé aucun code, pas même une loi ecclésiastique qui puisse diriger les hommes dans la pratique de leurs devoirs envers les dieux, les magistrats et les citoyens. Cependant le Japonais primitif a sondé son cœur, reconnaît la moralité des actions humaines, et croit que l'homme qui tend à la vertu doit s'abstenir de toutes les actions défendues par les lumières de la raison, l'ordre particulier et immédiat du magistrat ; mais il ne sait où s'arrêter, et pense qu'il contracterait des souillures et se rendrait impur aux yeux de la divinité en versant le sang des hommes et des animaux, en mangeant de la chair et en touchant à un cadavre (*c*). Toutes les rigueurs sont pour le Jammabos ou soldat de montagne ; il ne vit que de plantes ou de racines, jeûne, se lave à l'eau froide, erre dans les bois

---

(*a*) *Ibid.*, p. 6, 7, 8; Thunberg, t. III, p. 251, 254. — (*b*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 37. — (*c*) *Ibid.*, t. II, p. 18.

et les forêts, dans les lieux déserts et inhabités ; en un mot mène une vie pleine d'austérités, espérant jouir plus tôt de la divinité (*a*).

Tel est l'édifice religieux fondé au Japon sous les monarques-pontifes. Il faut convenir que la pensée en est originale et l'aspect pas trop sombre. Le bouddisme, d'un caractère différent et d'une rigidité extrême, allait trouver des âmes ferventes qui le professeraient avec une foi aveugle et une scrupuleuse exactitude. La conversion de la nation japonaise, tentée sans succès jusqu'alors, eut lieu au commencement du sixième siècle de l'ère chrétienne. Darma, homme dont le zèle n'avait point de bornes, et qui étendit sa prédication de Siam par la Chine jusqu'au Japon, opéra cette révolution. Au milieu de ses nombreux prosélytes, il comptait plusieurs courtisans. L'Empereur même, quoique pontife de la religion dominante, fut assez désintéressé pour ne pas craindre une rivalité religieuse. Ses successeurs accordèrent au bouddisme une égale protection (*b*).

Placé dans une position différente, en l'année de notre ère vulgaire 1583, par l'usurpation du généralissime de ses troupes, le pontife, qui cessait d'être monarque, n'eut pas à se plaindre que le nouveau maître de l'empire ait porté la moindre atteinte à la liberté religieuse (*c*). La tolérance s'étendit sur toutes les sectes.

On a remarqué en ce pays que la religion de Buddou y possède un avantage dont aucune autre ne peut se vanter. L'intérêt ou des convenances de famille empêchent

---

(*a*) *Ibid.*, t. II, p. 45, 49. — (*b*) *Ibid.*, p. 69, 70. — (*c*) *Ibid.*, t. III, p. 234.

qu'elle ne soit professée par nombre de personnes, quoiqu'elles la regardent comme étant la seule qui offre la vérité sur l'état futur des âmes. Il n'est pas rare de voir des hommes qui suivent la croyance primitive, se recommander aux Bonzes de ce dieu, les prier de réciter sur eux le *Namanda* ou la prière pour les morts, consistant en certains cantiques et en ces mots plusieurs fois répétés : *Amida et Buddou, sauvez-nous.* Ils ordonnent également de brûler leurs corps à la manière des Bouddistes (*a*).

Récapitulation.

C'est un fait incontestable; Buddou est un personnage fameux; il n'a point été arraché à l'oubli par les soins d'un laborieux annaliste ou d'un habile antiquaire. Ce n'est ni à une inscription, ni à une médaille qu'il doit une nouvelle existence ; il est connu dans sa vie et dans ses mœurs. Descendu de l'autel où l'aveuglement et la superstition l'avaient placé, Buddou est un philosophe distingué, un sage né pour le bonheur de ses semblables et le bien de l'humanité.

Homme divinisé, il est le premier des législateurs religieux de l'Asie orientale. Sa doctrine, quoique du second jet de l'erreur, et tout en détruisant de grossières superstitions, n'en conserve pas moins le vice de son origine : elle se trouve infectée de polythéisme. Quant à la morale, l'auteur présente, mais souvent exagère à l'homme ses devoirs, séduit par le desir de les lui faire aimer davantage.

(*a*) *Ibid.*, t. II, p. 15, 16, 96; t. III, p. 25, 207, 225.

Son influence n'a pas été par-tout la même. Ici le bouddisme triomphe des croyances dont on ne peut se rendre compte à soi-même, de traditions non écrites, fugitives, sur des divinités locales adorées avec la dévotion la plus vive dans la prospérité, objets du mépris et de la haine dans un moment de désespoir. Là il oppose sa fausse sagesse à des erreurs accréditées, à une lueur de philosophie, à la séduction de l'exemple, à l'empire des usages, à la force des coutumes.

Coup-d'œil sur la durée du Bouddisme et des autres cultes du Polythéisme ; conséquence d'un changement de religion dans la haute Asie.

Je termine cet ouvrage par quelques réflexions. Peut-on espérer que, quant à la religion, il naisse un nouvel ordre de choses pour l'Asie orientale ? . . . Je n'hésite point à prononcer : quelque pente qu'aient les peuples de ces immenses contrées à ne pas élever leur pensée au-dessus d'un enseignement d'habitude, ils finiront par secouer le joug ; révolution certaine, mais ajournée. Tant qu'un heureux concours de circonstances n'aura pas amené un changement total dans l'idée des nations, tant que la pluralité des dieux et la métempsycose ne seront pas rejetées, la crédulité s'alimentera toujours de nouvelles et de grossières erreurs ; car des croyances qu'on n'a pas précisées tendent, par le vague et la latitude qu'elles prennent, à se surcharger de fables qui se combattent pour se détruire, et qui sont à peine goûtées que d'autres leur succèdent, en inspirant plus d'intérêt.

De tous les cultes nationaux dont nous avons parlé par rapport au bouddisme, quelques-uns ont des points de

doctrine et de morale. Il semble à leurs sectateurs que ces institutions paternelles sont appuyées sur une base solide. Fiers de ce frêle édifice construit par une vaine sagesse, on dirait qu'elles sont étrangères à tout esprit mythologique, ou ennemies de toute histoire ridicule et extravagante. La préoccupation est telle qu'on ne peut prévoir le terme de l'engouement. Mais comme ce qui est humain doit périr par les oscillations plus ou moins fortes de l'opinion, je n'en doute point, un temps plus ou moins éloigné est fixé, dans la série des siècles, où chaque nation asiatique, mue par un sentiment d'horreur pour d'anciennes superstitions, renversera les autels des dieux de ses pères.

Si le bouddisme doit avoir une plus longue existence, c'est qu'il jouit d'une espèce d'universalité. Cette propagation dont nous avons assigné la cause n'est pas pour lui le titre d'une éternelle durée. La religion des Grecs et des Romains a possédé pendant plusieurs siècles un aussi grand avantage. Une région immense, dont la Méditerranée est le centre, était habitée par des peuples admettant les mêmes dieux, ce polythéisme, qui avait subjugué les sens et l'imagination par des fêtes riantes, des cérémonies pompeuses, et un culte plein d'images. En présence du christianisme, tout cela s'est évanoui comme une ombre, comme une vaine pensée.

On ne saurait dire comment s'opérera ce changement; car il se présente plusieurs hypothèses sur l'état futur des choses en Asie. La première supposition est que, secouant le joug par ses propres efforts, et se passionnant pour l'unité de Dieu et le dogme vrai sur l'immortalité de l'âme, elle parviendrait à se donner une religion analogue à ces dispositions.

Ce n'est pas d'une profonde conception qu'on peut attendre quelque chose. Il y a des philosophes qui connaissent les premières vérités et qui peuvent en répandre la connaissance; mais pour faire aimer leur doctrine du plus grand nombre et la placer hors de la cathégorie des opinions spéculatives, elle doit se servir de l'enthousiasme religieux, de ce sentiment qui ne semble tirer sa force que du temps.

Les nations orientales, méprisant les chimères qui semblaient former pour elles des illusions durables, jetteront encore leurs regards sur les premiers jours de leur existence civile, si féconds en grands souvenirs. Désabusées sur le nombre des dieux, leurs anciennes traditions leur seront encore chères, y trouvant des vestiges précieux de choses religieuses, et des élémens qui leur sembleront positifs et propres à une récomposition.

C'est avec ce prestige de fausses traditions que Mahomet parvint à se faire regarder comme un prophète, institua ce pélerinage fameux qui appelle au temple de la Mecque, *bâti par Adam, et rétabli par Abraham* (*a*), les croyans des extrémités de l'Afrique et de l'Asie, et leur fit adopter des rites, des prières journalières, des purifications, le jeûne du Ramadan. A l'aide de fausses traditions, quelque pagode de l'Orient, aujourd'hui ignorée, acquerra peut-être un jour autant de célébrité que les lieux sacrés de l'Arabie heureuse, en donnant le jour

---

(*a*) C'est à cette fable concernant les fondateurs de la Caaba, qu'on en doit tant d'autres sur la pierre noire, les deux colonnes vertes, la montagne d'Arefat, etc. (Nau, Etat présent de la religion mahomét., 1684, p. 172; Recueil des rites de la Mecque, par Galland, interprète du Roi, 1754, p. 14, 15.)

à un réformateur austère qui se croirait inspiré, et s'infatuerait de folles visions.

Cette révolution religieuse ne donnerait pas aux esprits une émancipation générale. Née de l'évidence et du sentiment, elle coïnciderait avec un mieux dans l'instruction publique ; car les grandes révolutions morales ont des séries divergentes d'heureuses innovations. Mais les progrès des Asiatiques nous paraîtraient bien faibles, et ne serviraient qu'à nous prouver que leur léthargie morale ne doit pas être entière et éternelle.

Ce qui semble militer contre un prompt perfectionnement, c'est que les peuples de la haute Asie n'ont pas de langue, de littérature et d'érudition classiques ; qu'il y a chez eux autant de centres d'études (d'ailleurs bien imparfaits) que de régions.

L'Europe ne s'est élevée au-dessus de ces nations si orgueilleuses d'un fond très-stérile, que par l'imitation ; la Grèce offrit le type de la science et du goût, et tous les peuples se sont successivement formés sur ce modèle, ou plutôt sur un autre, sa fidèle copie, Rome. Si donc un flambeau plus vif n'éclaire pas l'Orient, et ne dissipe les faibles lueurs qui le séduisent, il s'éloignera encore long-temps des seules routes qui conduisent à l'idée du beau et du grand, et au doute méthodique, première source de vérité pour l'expérience et l'observation.

En conséquence de la seconde hypothèse, le mahométisme, qui doit son étendue territoriale et ses nombreux prosélytes autant au glaive qu'à la prédication, enlèverait la plupart des suffrages. Il a triomphé des sectes du polythéisme en Arabie, de la religion des Mages en Perse (*a*), du

(*a*) Les Parsis ou Guèbres, disciples des Mages, réduits par la plus

christianisme dans les Etats barbaresques et l'empire de Maroc ; il a placé ses sanctuaires à côté des temples chrétiens dans l'Egypte, la Syrie, la Grèce, toute la Turquie d'Europe et d'Asie (*a*). On le voit aujourd'hui se propager au centre de l'Afrique avec un zèle qui envahit les diverses régions et enveloppe insensiblement, pour la séduire, l'Abyssinie toute chrétienne, placée au milieu des nations musulmanes, comme un Oasis dans le désert (*b*).

La position des Mahométans est aujourd'hui bien différente ; on en trouve dans l'Indostan et à la Chine : dans cet empire, ils n'ont pas pénétré au-delà du Chen-Sy, province septentrionale et frontière, voisine de la Tartarie, et à l'occident de Pékin; ils ne subsistent que par le commerce (*c*), et n'ont d'autres prosélytes que des enfans abandonnés ou achetés de leurs parens dans les momens de famine et de détresse. Les avances des Mandarins leur enlèvent de grosses sommes d'argent ; de temps à autre, en proie aux émeutes populaires, ils se révoltèrent en 1784 contre l'Empereur, qui leur fit expier cette au-

---

cruelle des persécutions à un petit nombre, habitent les provinces de Perse, et surtout le Kerman, limitrophe de la mer des Indes, où ils ont un principal temple et leur grand-prêtre. Il y a dans l'Indostan, à Surate et à Bombay, deux colonies de ces victimes d'un rare dévouement à la religion paternelle. Regardés par Mahomet, les premiers Califs et les rois de Perse, comme des idolâtres, il a été enfin reconnu qu'ils adorent un seul Dieu, en se tournant vers le soleil ou le feu, qui sont pour eux des symboles de la lumière incréée. Le Magisme est le culte des Sabéens, purifié par Koroaste (Histoire des Juifs, de PRIDEAUX, t. II, p. 40 et 74 ; OELSNER, des effets de la religion de Mahomet, p. 21 ; Lord VALENTIA, *ibid.*, t. II, p. 366, 367 et suiv.).—(*a*) *Voyez* l'Histoire des Arabes, par l'abbé MARIGNI, et celle des Ottomans, par l'abbé MIGNOT. — (*b*) Lord VALENTIA, Voyage dans l'Indostan, etc., t. IV, p. 256, 257. — (*c*) Ils y entrèrent en 1279, à la suite de la dynastie des emper. mongols.

dace par la perte de cent mille des leurs. Ce désastre ne se réparera de long-temps (*a*).

Pour l'Indostan, dont ils ont été en grande partie les maîtres, ils y perdent tous les jours de leur influence. L'empire mongol, fondé par eux en 1525, sous la conduite de Baber, descendant de Tamerlan, ne se survit à lui-même que dans quelques principautés indépendantes qui s'affaiblissent de plus en plus par la force redoutable des Marattes, la puissance, le crédit et l'intrigue des Européens (*b*). Les Indoux avaient souffert les vexations des Mahométans sans se laisser séduire par leur doctrine. Ils surent aussi n'opposer à la ruine de leurs temples, à la spoliation de leurs Brames, à une vive persécution, que la résignation et la patience ; et des milliers d'entre eux ont péri au milieu des plus cruels supplices par les ordres de Tipo-Saïd, plutôt que d'abandonner leurs dieux (*c*).

Depuis la chute du sultan de Mysore, le croissant n'offre plus sur les bords du Gange qu'une couleur terne ; le Musulman honteux rougit de ses revers ; il se croit sous l'oppression ; il espère que des momens plus heureux le rendront maître de la Péninsule. Si jamais cela arrive et que ces religionnaires humiliés tombent de tout leur poids sur l'Indostan, puis sur divers Etats de l'Asie, nous pouvons d'avance regarder cette révolution comme la dernière des calamités pour cette partie de l'ancien continent.

Le Coran proclame l'unité de Dieu. L'idée sublime du créateur tranche vivement avec cette philosophie em-

---

(*a*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 344 ; Lettres édif. et cur., *ibid.*, t. XIX, p. 172 ; Nouvelles des Missions orient., 1787, p. 231. — (*b*) Sonnerat, *ibid.*, t. II, p. 193, 199, 201, 202, 205, 208, 209. — (*c*) *Ibid.*, t. I, p. 329, 330 ; Lord Valentia, *ibid.*, t. II, p. 110 128.

brouillée et obscure qu'enseignent toutes les sectes de l'Asie. Il est étonnant qu'elle n'ait pas, jusqu'à ce jour, frappé tous les hommes par son évidence, puisqu'ils sont susceptibles de comprendre ce qui est simple, de révérer ce qui est juste, d'aimer ce qui est bon (*a*). Mais en recevant des Ottomans, des Perses ou des Indoux mahométans cette base du meilleur des cultes, jointe comme elle l'est à l'immortalité de l'âme et à la moralité des actions humaines qui lui prêtent leur appui, ce ne serait encore pour les Asiatiques qu'une vaine spéculation.

Les lumières ne s'accroîtraient pas sous l'empire des Musulmans. Ils ne produisent plus rien de grand, rien qui soit digne de la philosophie de l'histoire (*b*). Depuis le Bosphore jusqu'aux rives du Gange, ils ne peuvent ressaisir le fil, la chaîne qui semble les rattacher aux Arabes de la dynastie des Abbassides, princes comparés à juste titre aux Antonin et aux Médicis. La langue où ceux-ci avaient recueilli, comme dans un nouveau foyer, les derniers rayons du génie de la Grèce, est pour eux une langue presque morte.

L'Arabe Albategnus s'est placé en astronomie au-dessus de Ptolémée, et mit une première pierre à l'édifice du monde par la découverte du mouvement propre, plus ou moins sensible, de l'apogée du soleil et des planètes le long de l'écliptique. Un autre, Mohammed-Ebn-Mousa, devança dans la carrière des mathématiques Euclide; il fut l'inventeur de la solution des équations du second degré. Un troisième, imbu des principes du Grec Diophante, découvrit toute l'utilité de l'algèbre, et lui donna

---

(*a*) *Ibid.*, t. 1, p. 329, 330. — (*b*) Oelsner, *ibid.*, p. 247.

un but plus grave que la subtilité des joueurs de gobelet. Enfin, Al-Haren exposa avec plus d'étendue et de justesse les effets de la réfraction, et se rendit célèbre par quelques idées sur les lunettes, long-temps avant l'époque où nous plaçons leur invention (*a*).

Peu de progrès dans l'anatomie, du goût pour la divination, des préjugés sur l'alchimie, caractérisaient les médecins arabes. Cependant ils firent de grands efforts pour se soustraire à l'empirisme; ils parvinrent, par quelque procédé méthodique, à connaître mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors la matière des symptômes, à s'instruire dans le traitement de plusieurs maladies, particulièrement de celles de la peau et de la petite-vérole; ils s'appliquèrent à la chimie sans faire de l'or; satisfaits d'avoir composé certains médicamens et des plus énergiques, d'avoir trouvé le moyen de faire des distillations, des sirops, des conserves d'herbes et de fruits (*b*). . . Et toutes ces victoires remportées sur l'ignorance n'existèrent que pour nous, l'augmentation de nos lumières, le soulagement de nos maux et les délices de nos tables.

Les peuples de l'Asie orientale ne gagneraient donc rien à entrer aujourd'hui en communication des connaissances musulmanes. Chez toutes ces nations, les parties théoriques du savoir sont défectueuses, n'ayant pas même les élémens des sciences physiques. L'histoire se change pour chacune d'elles en chroniques dénuées de tout esprit de raisonnement et de critique; une dialectique fausse égare plutôt qu'elle ne dirige leur entendement; leur art oratoire et très-souvent leur poésie, qui conserve

---

(*a*) *Ibid.*, p. 204, 205. — (*b*) *Ibid.*, p. 97, 198, 200, 201.

quelque chose de la verve et du bon goût des Arabes, sacrifient tout à l'élégance affectée des mots, à l'exagération, plus qu'à la simple pompe des idées (*a*).

Les Turcs en particulier viennent de se placer au dernier rang de ceux qui ont reçu quelques lumières de leurs ancêtres. En 1808, l'Empereur, le sage Selim III, fut renversé de son trône, les zélés coopérateurs de ses sages réformes mis à mort, les légions formées à notre tactique refondues dans les anciennes, l'école des mathématiques et l'imprimerie supprimées, par un sentiment d'horreur pour ce qui honore l'Europe savante (*b*).

Par la troisième hypothèse, le Christianisme, qui a triomphé des lumières du siècle d'Auguste, soumis les César et leurs sujets par la sagesse de sa doctrine; le Christianisme, dis-je, opérerait ce changement dans les principes et les sentimens religieux. Un état important par sa situation, son commerce, son influence morale, son prince, homme d'un grand caractère, embrassant la croyance des Chrétiens déjà connue par-tout, entraînerait par son exemple le reste du continent asiatique... Je m'arrête ici, et j'envisage les résultats de la conversion d'une grande majorité d'habitans dans chaque royaume ou empire.

De toutes les opinions nationales, celles qui concernent les doctrines religieuses sont, sans contredit, les plus fortes. Ainsi, les anciens préjugés étant détruits, les esprits prendraient successivement du goût pour tout ce qui tient à la nation qui lui aurait donné des apôtres.

(*a*) *Ibid.* p. 169, 174, 178, 201, 202. — (*b*) Diatribe de l'ingénieur Sieb-Moustapha sur l'état actuel de l'art militaire, du génie et des sciences à Constantinople. *Paris*, 1810, p. 6, 9, 34.

L'histoire de ses sciences, de ses belles-lettres, de ses arts, l'intelligence même de sa langue, deviendraient des connaissances classiques. Une fois cet axiome proclamé : que la religion chrétienne est riche de vérités; que ses traditions sont les premières pages de l'histoire des empires; qu'elle laisse à la morale son entière extension, et qu'elle consacre les affections naturelles dans toute leur pureté, on saurait bientôt, et sans être arrêté par le moindre doute, que les Chrétiens d'Europe ont une supériorité marquée dans les sciences d'observation et d'expériences.

Les nations asiatiques renonceraient insensiblement à tout ce qui porte atteinte aux principes d'un sage gouvernement et d'une bonne morale. Personne ne devant plus gémir d'une institution barbare, dans les familles, les états et les conditions de la vie, tout porterait l'empreinte du juste, du sage et de l'honnête; et avec le temps, le meilleur des maîtres, vous les verriez mépriser les folies de l'astrologie judiciaire, abandonner les calendriers superstitieux où chacun cherche ses futures destinées, les jours heureux ou malheureux, les augures favorables, pour se mettre en route, entreprendre une affaire, se marier, s'assurer s'il n'est pas menacé d'une infortune, d'une maladie, d'une mort prochaine (*a*).

De là une nouvelle méthode qui les conduirait à rejeter leurs faux sytèmes astronomiques (*b*), à admettre la su-

---

(*a*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 253; Symes, *ibid.*, t. II, p. 26; Turner, *ibid.*, t. II, p. 100, 101; Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 125; de Guignes, *ibid.*, t. II, p. 254, 255, 419, 420; Thunberg, *ibid.*, t. III, p. 206. — (*b*) Les Chinois, dont les annuaires sont rédigés par des Européens (de Guignes, *ibid.*, t. II, p. 417, 420); les Japonais, qui reçoivent chaque année les leurs de Canton et autres ports de la Chine

blime conception des planètes tournant sur leur axe autour du soleil immuable au centre de l'univers (*a*), à se jouer comme nous de ces ingénieux tourbillons (*b*) imaginés pour l'expliquer, et recevoir avec toute l'Europe l'attraction et la gravitation, véritable système du monde démontré par des traits de génie et d'immenses calculs (*c*).

Aucune d'elles qui ne sût enfin que l'arithmétique, nécessaire dans la vie civile pour les transactions, conduit à une science plus relevée, l'algèbre; aucune d'elles qui, s'élevant au-dessus des premiers élémens, ne pût apprécier et juger les grands résultats de l'application de la géométrie à l'algèbre (*d*), et de la géométrie de l'infini (*e*); ne goûtât nos découvertes en genre de physique, entr'autres les belles théories du mouvement, de la lumière, de l'eau et de l'air; ne se passionnât pour l'histoire naturelle, qui sortirait avec tous ses genres et toutes ses espèces du chaos d'où elle a été tirée par nos savans (*f*).

Quel heureux changement d'idées que celui qui n'exclurait plus l'anatomie de leurs connaissances médicales bornées à l'emploi de quelques simples, à la composition de quelques médicamens, à la seule étude du pouls (*g*)!

(Thunberg, *ibid.*, t. iv, p. 109); les Indoux (Sonnerat, *ibid.*, t. i, p. 223), regardés comme les plus habiles astronomes de l'Asie orientale et guides des savans de la presqu'île au-delà du Gange (Symes, *ibid.*, t. i, p. 170; t. ii, p. 25, 225), sont partisans de la rotation du soleil autour de la terre.—(*a*) Découverte de Copernic, astronome prussien, né à Thorn en 1483, mort en 1543. — (*b*) Idées de Descartes, astronome français, né en 1596, mort en 1650. — (*c*) Il est dû à Newton, astronome anglais, né en 1642, mort en 1727. — (*d*) Invention de Descartes. — (*e*) Qu'on peut également attribuer à Leibnitz, philosophe allemand, et à Newton. — (*f*) Linné et Jussieu. — (*g*) Sonnerat, *ibid.*, t. i, p. 197; Turner, *ibid.*, t. i, p. 262, 263; Laloubère, *ibid.*, p. 238 et suiv.; Thunberg, *ibid.*, t. iv, p. 120; de Guignes, *ibid.*, t. ii, p. 326.

Quelle économie de temps, lorsqu'ils voudraient entrer en connaissances des parties constitutives de l'être physique par la chimie ! Il ne serait pas nécessaire de rouler sur le cercle de nos erreurs, et de refaire pour le bien de la science la nomenclature et la science elle-même (*a*).

Avec des arts à perfectionner, on conçoit aussi une amélioration dans l'industrie. Je citerai particulièrement la gravure et l'imprimerie, qui n'offrent d'autre procédé que celui des planches de bois travaillées en relief; la boussole et par là même la navigation, qui ne sont qu'ébauchées (*b*), quoique connues chez eux depuis des siècles, et qui auraient dû, aussi-bien que leurs toiles de coton, leurs étoffes de soie, leur porcelaine et leur papier, en faire les modèles de l'Europe.

Cette louable émulation s'étendrait plus difficilement à ce qui est du goût, barrière posée dans la nature par les sensations, les idées, les préoccupations et les habitudes de la première éducation essentiellement locale, et propre à laisser ces peuples dans une grande imperfection relativement à nous et par rapport aux arts (*c*).

Leurs pièces de théâtre n'ont pas d'unité de temps et de lieu; elles offrent presque toujours des situations tellement libres, qu'elles sont indécentes; le costume est ridicule et dans le sens des différentes mythologies (*d*).

(*a*) La nouvelle nomenclature chimique est une conception de Lavoisier. — (*b*) Turner, *ibid.*, t. II, p. 109; de Guignes, *ibid.*, t. II, p. 228, 229; Thunberg, t. IV, p. 114, 116. L'Indostan et l'empire des Birmans ne paraissent pas avoir adopté l'imprimerie chinoise, tout imparfaite qu'elle est (Sonnerat, *ibid.*, t. I, p. 243; Symes, *ibid.*, t. II, p. 307). — (*c*) De Guignes, *ibid.*, t. II, p. 315. — (*d*) *Ibid.*, p. 323, 324.

Chez eux la danse est maussade, et s'exécute avec des marches, des évolutions, des espèces de pantomime; en tout rien de si bizarre et de si ennuyeux (*a*). Manquant d'harmonie (*b*) leur chant fatigue nos oreilles (*c*). La peinture des Indoux n'a pour tout mérite que le coloris. Leur sculpture est aussi informe (*d*). Mais les artistes chinois et japonais peignent très-bien les plantes, les fleurs, les maisons, et tout ce qui semble appartenir à une première étude; ils sculptent de même la pierre, l'ivoire, le bois; du reste ils n'entendent rien à la perspective, et ne savent exécuter ni les formes, ni les proportions, ni les attitudes des hommes et des animaux (*e*). L'architecture, plus imparfaite au Japon (*f*), étonne ailleurs plus souvent (*g*) qu'elle ne plaît (*h*).

C'est beaucoup que la science, qui franchit les mers, triomphe de l'éducation et des mœurs, tend à s'agrandir par la froide et tranquille pensée du cosmopolite, puisse marcher par-tout d'un pas égal; qu'elle cesse d'être stationnaire comme elle l'est chez les peuples de la haute Asie depuis plus de deux mille ans. Placés à la hauteur des connaissances européennes, ils travailleraient à étendre ses limites en rapprochant, par de fréquentes et de réciproques communications, celles du monde. C'est le vœu que je forme avec les amis de l'humanité.

(*a*) *Ibid.*, p 321. — (*b*) *Ibid.*, p. 314. — (*c*) Sonnerat, *ibid.*, t. 1, p. 180. — (*d*) *Ibid.*, p. 178, 179. — (*e*) De Guignes, *ibid.*, p. 237, 240; Thunberg, *ibid.*, t. iv, p. 116. — (*f*) Thunberg, *ibid.*, p. 99. — (*g*) Sonnerat, *ibid.*, p. 180. — (*h*) De Guignes, *ibid.*, p. 174.

APPENDICE.

Par *plus de cent millions d'individus.* — On ne peut établir avec précision aucun calcul sur la population générale. Les gouvernemens asiatiques recueilleraient seuls des résultats propres à conduire vers la connaissance de la vérité ; et si l'un d'eux était animé de l'envie d'y parvenir, les autres entreraient-ils dans ses vues ? Cependant cela servirait à éclairer l'homme d'Etat, et serait une pierre de touche pour éprouver des projets d'amélioration légale, ou une balance pour peser au poids de la sagesse les anciennes et vicieuses institutions.

Mais en Asie comme en Europe, chaque monarque est intéressé à grossir cet indice de prospérité aux yeux des étrangers. L'Angleterre et la Chine nous serviront d'exemple. Il y a plus d'un demi-siècle que des auteurs anglais ont tâché de prouver que la première contenait 2,330,420 familles. Supposant cinq personnes par famille, ils concluaient que leur pays était peuplé de 11,650,100 personnes. D'autres auteurs comptaient 1,376,141 maisons et 7,130,705 personnes (*a*). Voici un autre fait : le docteur Price portait en 1780 la population de la Grande-Bretagne à 5,000,000. D'après l'évaluation des ministres, les trois royaumes en possédaient une de 11,000,000, huit pour l'Angleterre et l'Ecosse, et trois pour l'Irlande. Dans cette opposition, le voyageur dis-

---

(*a*) Expilly, Descript. hist. et géogr. des îles Britanniques, p. 18. L'auteur croit les derniers mieux informés.

tingué qui nous fournit ces détails (*a*) estime qu'il faut préférer l'opinion du docteur Price (*b*) au rapport des ministres, vu que le recensement des habitans est facile et qu'on ne l'a jamais fait.

Le voyage de lord Macartenay à la Chine doit affermir en nous la conviction de l'exagération préméditée. Cet ambassadeur ayant demandé aux Mandarins qui l'accompagnaient de Canton à Pékin, de combien d'habitans la Chine était peuplée, ils lui répondirent : de 333 millions (*c*). Il faut bien en rabattre, comme il sera dit.

Ceci posé, je crois nécessaire de fixer le nombre des sectateurs de Buddou par la population entière de chaque pays où il est adoré.

Pays où la doctrine et la fable de Buddou triomphèrent des anciennes superstitions. Population 35,000,000.

POPULATION GÉNÉRALE.

Ceylan. — Combien cette île nourrit-elle d'habitans; c'est une question non résolue. Grande (*d*) et fertile (*e*), les hommes s'y sont multipliés très-facilement. Un Anglais, qui l'a visitée l'an 1803, depuis que la Grande-Bretagne en est maîtresse, porte le nombre des nationaux convertis au protestantisme par les Hollandais, à 240 mille, donnant au catholicisme encore plus de

(*a*) Ferri de S.-Constant, Londres et les Anglais, t. IV, p. 1, 6. — (*b*) *Ibid.*, p. 4. — (*c*) Observ. sur le voy. de Barrow à la Chine, par de Guignes, in-8°, p. 43. — (*d*) Ceylan a 100 lieues de long sur 50 de large. — (*e*) Sonnerat, t. III, p. 327; Thunberg, t. IV, p. 218.

sectateurs (*a*). On sait, d'un autre côté, que l'intérieur du pays, gouverné par le roi de Candi, est habité par les plus fervens, les plus orthodoxes de nos religionnaires, et que les images de Buddou se voient non-seulement dans les temples, mais encore dans toutes les maisons (*b*). Le roi n'a pu réussir à faire respecter son indépendance, au moins à obtenir tous les ménagemens politiques, qu'en offrant une masse imposante de forces. L'île doit avoir un million de Bouddistes, et peut-être davantage. 1,000,000

POPULATION GÉNÉRALE.

Thibet et Boutan. — Je ne sais s'il y a une faute typographique, ou si ce n'est qu'une exagération d'auteur. Les 35 millions d'âmes que le Père Georgi attribue au Thibet me semblent portés au-delà de toute mesure. Je ne suis pas le seul qui ait eu cette pensée (*c*). Quoique l'étendue du pays soit, d'orient en occident, de 640 lieues, et du nord au sud, de 650 (*d*), je le crois faiblement peuplé ; voilà pourquoi : il y a beaucoup de terres qu'on ne peut cultiver (*e*) ; il a été ravagé par des guerres intestines et étrangères depuis nombre de siècles (*f*) ; des épi-

1,000,000

(*a*) Lord VALENTIA, *ibid.*, t. I, p. 382. — (*b*) SYMES, *ibid.*, t. II, p. 174 ; THUNBERG, *ibid.*, t. IV, p. 223. — (*c*) Abrégé de la géographie moderne, *ibid.*, t. II, p. 94. — (*d*) Lettres édif. et cur., *ibid.*, t. XXIV, p. 6. — (*e*) TURNER, *ibid.*, t. II, p. 172. — (*f*) Lettres édif. et cur.,

D'autre part, ci. . 1,000,000

démies fréquentes et très-destructives naissant de l'exposition des cadavres qui y est ordinaire; de plus la polyandrie s'y trouve autorisée de temps immémorial, ainsi que le tribut des garçons pour les monastères. Tout nous porte à croire que cette région n'a pas plus de six millions, ci. 6,000,000

Mongols, Kalmouks et Bouriats ou Bourates. — Tous ces nomades vivant sous des tentes, du lait et de la chair de leurs troupeaux, ont la même langue et la même religion (*a*). Ce sont des tribus soumises à la Russie, ou des nations forcées de recourir à la protection de la Chine. Les premières se composent de Kalmouks établis entre la Samara et la Volga (*b*). Il faut y joindre les Bouriats, qui habitent tout le territoire entre le Chilok et le Baikal (*c*), sur l'extrême frontière vers Kiasta, où se fait le commerce des caravanes entre les nations russe et chinoise. Il y a encore quelques Mongols qui appartiennent au Ckar depuis la dernière ligne de démarcation (*d*).

Les autres forment une masse nombreuse

7,000,000

---

ibid., p. 9, 17; Turner, *ibid.*, t. II, p. 215, 220. — (*a*) Antermony, Voy. de St.-Pétersbourg à Pekin, t. I, p. 173. — (*b*) Pallas, *ibid.*, t. I, p. 478; t. V, p. 205. — (*c*) *Ibid.*, t. IV, p. 248. — (*d*) *Ibid.*, p. 143, 145, 146, 222.

D'autre part, ci. 7,000,000

qui, à raison de ses divisions, a demandé à la Chine appui et secours, et se partagent en plusieurs corps de peuples, les Kalmouks ou Eleuths, les Mongols jaunes ou Kalkas, les Mongols noirs et les Tartares d'Kokonor.

Les Eleuths, placés entre la Russie au nord, les Usbecks à l'occident, le désert de sable au midi, et les Kalkas à l'orient, errent dans un espace de 600 lieues de long sur 400 de large. Les Kalkas ou Mongols jaunes, leurs voisins, séparés d'eux par une longue chaîne de montagnes nommée *Atlai*, et par une partie du désert de Shamo, sont contenus dans les mêmes limites au nord et au midi; ils ont souvent maintenu libre d'incursions leur territoire, dont l'étendue est de 300 lieues du nord au midi sur 150 d'occident en orient. Les Mongols noirs, beaucoup moins forts que ces derniers, occupent une région dont la longueur est de 300 lieues sur 100 dans sa plus grande largeur, et voient autour d'eux la Russie, la Tartarie chinoise, le désert; puis en jetant les yeux sur la carte, on trouve plus bas les Tartares d'Kokonor, petit peuple guerrier, mais faible et circonscrit par l'Indostan, la Chine, le désert et ces mêmes nomades noirs (*a*).

7,000,000

(*a*) Géogr. de Lacroix, t. II, p. 223, 227.

D'autre part, ci. . . 7,000,000

Douze cents lieues dans une direction et quatre cents dans l'autre, offrent sans doute à des hordes errantes bien des pâturages pour leurs bestiaux, et de grands moyens d'existence pour eux; mais ils savent que leur force est dans leur nombre, sans se mettre en peine d'en tenir un état exact. On ne peut leur donner, en réunissant avec eux les nomades russes, qu'une population (*a*) de 6,000,000

Siam. — Laloubère a été prévenu. Vers l'an 1687, le royaume de Siam tout entier n'avait, selon lui, qu'un million neuf cent mille âmes (*b*). Car, réduit aujourd'hui à une large vallée entre des montagnes, et à la moitié de ses anciens habitans, comment se soutiendrait-il contre les forces d'un empire aussi puissant que celui des Birmans, s'il n'avait pas un nombre de combattans plus grand que ne suppose la moitié de la population voulue par le voyageur français ? Quoique l'agriculture ait toujours été négligée à cause des marais fangeux, le peuple y vit cependant dans l'abondance et dans la paresse, parce que la pêche offre une ressource suffisante aux gens de la plus basse condition (*c*). De

13,000,000

(*a*) Abrégé de la Géogr. mod. *ibid.*, t. II, p. 90. — (*b*) Laloubère, *ibid.*, t. I, p. 36. — (*c*) Turpin, *ibid.*, t. I, p. 29, 31, 32, 37.

D'autre part, ci. . . 13,000,000

10,000,000 d'habitans qui formaient son ancienne et réelle population, elle est, je pense, restreinte à 5,000,000

Empire des Birmans. — On ne se trompera pas beaucoup en adoptant les renseignemens que nous recevons du colonel Symes sur les peuples d'Ava, de Pégu, d'Aracan et d'une partie de celui de Siam, qui forment aujourd'hui l'empire des Birmans, ci (*a*). 17,000,000

Pays où la population est mélangée. Bouddistes au nombre de 65,000,000.

Indostan. — On croit que les individus vivant sur le sol de l'Indostan ne présentent que 60 millions, dont à-peu-près un quart se trouve dans les domaines de la Grande-Bretagne (*b*). Quand on songe que la Chine a en étendue un quart de moins que l'Indostan, on ne peut que gémir sur les tristes suites de la philosophie indienne, de la division des castes, des invasions étrangères et des guerres intestines, ci 60,000,000

Chine et Tartarie chinoise. — M. de Guignes a très-bien prouvé (*c*) que le terme

95,000,000

(*a*) Symes, *ibid.*, t. II, p. 194. — (*b*) Abrégé de la Géogr. moderne, *ibid.*, t. II, p. 173; Description de l'Indostan, par le major Rennel. — (*c*) Observ. sur le voy. de Barrow, *ibid.*, p. 45, 46.

D'autre part, ci. . . 95,000,000

le plus élevé qu'on puisse assigner à la population de la Chine, en la supposant un peu plus peuplée que la France, proportion gardée, est de 150,000,000

Cochinchine, Tonquin et Laos. — Personne ne semblait, avant Barrow (*a*), avoir évalué celle de ces régions fécondes en productions de toute espèce et en hommes (*b*). Cependant un ancien état de 1407 de l'ère chrétienne, tiré d'un Mémoire authentique sur le Tonquin, donnait à ce royaume seul 18,000,720 habitans (*c*). Je pose néanmoins pour les trois (car ces pays ont beaucoup souffert des dissensions civiles), avec le voyageur anglais, que je crois bien instruit, ci. . 20,000,000

Japon. — Ce pays est extrêmement peuplé. Ordinairement les sept grandes routes sont remplies de plus de monde qu'on n'en voit dans les rues de nos principales villes d'Europe. Miaco offrit dans un dénombrement de l'avant-dernier siècle 479,726 individus (*d*). Iédo avait presque autant d'habitans. Le nombre de ceux de plusieurs autres villes annonçait une grande prospé-

265,000,000

(*a*) Voyage à la Cochinchine. — (*b*) Richard, Description du Tonquin, t. I, p. 27, 72. — (*c*) Lettres édif. et cur., *ibid.*, t. XVI, p. 312. — (*d*) Kæmpfer, *ibid.*, t. II, p. 345; t. III, p. 23, 24, 79; t. IV. p. 64.

D'autre part, ci. . .	265,000,000
rité. Dans cette assurance positive, je dis : ces îles ont une étendue de territoire égale au dixième de celle de la Chine. Si la population de la haute Asie tend à prendre un certain niveau, comme je le pense, il faudra, à défaut de renseignemens positifs, ne pas donner à cet empire moins de . . .	20,000,000
TOTAL. . .	285,000,000

A Ceylan, au Thibet et au Boutan, chez les Kalmouks, Mongols et autres nomades, dans le royaume de Siam et l'empire des Birmans, il n'y a d'autres polythéistes que les sectateurs de Buddou. Cette masse d'individus n'offre que 35,000,000 d'âmes ; elle s'augmenterait des habitans de la Corée et de Liéou-Kiéou, îles dépendantes de la Chine, et sur lesquelles la géographie n'offre aucun renseignement précis, si ce n'est qu'ils professent tous la religion de Foë (*a*). Or, ne prendre sur l'état restant, qui est de deux cent cinquante millions, que 65,000,000 pour la part du bouddisme, ce n'est pas, à coup sûr, forcer le calcul en faveur de l'homme divinisé ; car nos religionnaires sont les plus nombreux à la Cochinchine et au Tonquin (*b*). Il y a lieu de croire que c'est la même chose au Japon (*c*) ; et qui oserait assurer qu'ils sont numériquement inférieurs dans l'Indostan, où Vichenou a refait tant d'idées

(*a*) Géographie de LACROIX, *ibid.*, t. II, p. 215 ; Lettres édif. et cur., *ibid.*, t. XXIII, p. 218. — (*b*) BARROW, cité aux pages 145, 152 de l'Abrégé de la Géographie moderne, tom. II. — (*c*) Si je dois en juger par le dénombrement fait à Miaco ; car ils formaient les trois quarts des habitans de cette ville. (KÆMPFER, *ibid.*, t. III, p. 23.)

religieuses ; et à la Chine, où l'Empereur révère et adore Foë ? Je ne puis donc être suspect d'exagération. Il résulte de tout ce que je viens de dire que la religion la plus répandue dans les Indes orientales, la plus riche en hommes, la seule indigène, qui attache plusieurs peuples par le lien d'une même croyance, est celle de notre instituteur religieux.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. . . . . Page v
INTRODUCTION. . . . . xxxiij
AVIS AU LECTEUR *sur les considérations générales.* xxxvj
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES *sur les premiers hommages rendus au Créateur, la corruption de la Religion, l'établissement des cultes du Soleil, de la Lune, des Planètes, de la Terre, des Forêts, des Eaux, des Hommes et des Animaux.* 1
Dieu. . . . . . ibid.
Le Soleil. 2
La Lune. 3
Les Planètes. 4
Le Ciel. 5
La Terre. . . . . . ibid.
Les Montagnes. 6
Les Eaux. 7
Les Forêts. 8
Les Hommes. 9
Oblations, Sacrifices, Sacrifices humains. . . . 12
Culte de l'homme; bizarreries de sa nature divine; ses métamorphoses. 17
Culte et métamorphose des animaux; conséquences de celui de l'homme. 24
La moralité des actions humaines établie par le senti-

ment et la conscience des sectateurs de tous les cultes, souffre quelque atteinte de celui de l'homme. . P. 28
Le dogme de la vie future, presqu'étranger à la morale sous les premiers cultes du Polythéïsme, ne lui est pas entièrement conforme sous celui de l'homme divinisé. 31
Résumé. 34
Noms divers de Buddou. 35
Identité du personnage divin. 36
Ce personnage est un homme divinisé. 40
Sa naissance à Ceylan, vers l'an 1029 *avant Jésus-Christ.* 46
Vie et Doctrine de Buddou. 51
Mythologie dont la vie et la doctrine de Buddou fournissent le premier fond. 52
Système général de croyance fondé sur la pensée et la fable de Buddou. 56
Culte. 59
1°. *De la Prière; usage du Chapelet.* . . ibid.
2°. *Offrandes.* 60
3°. *Liturgie.* 61
4°. *Instruction morale.* 63
Discipline sacerdotale. 64
1°. *Vie cénobitique.* . . . . . ibid.
2°. *Hiérarchie.* 66
3°. *Promotion au Sacerdoce; Castes.* . . 68
4°. *Célibat.* 70
5°. *Abstinence, Jeûne.* 71
6°. *Ablutions.* 73
7°. *Le jaune, couleur distincte de l'habit sacerdotal.* . . . . . ibid.

Usages religieux du peuple. . . . . . Page 75
Solitaires. . . . . . ibid.
Enthousiastes. 77
Morale. 78
État général de la religion de Buddou, ses hérésies, son influence locale et relative à chaque région où elle a pénétré. 83
1°. *Ceylan et presqu'île au-delà du Gange. Religion de Buddou dominante; orthodoxie.* . . 83
2°. *Indostan. Religion de Buddou libre pour tous, professée par une grande partie de la nation; hérésie.* 84
3°. *Thibet, Boutan, Kalmoukie, Mongolie et autres lieux. Religion de Buddou dominante; hérésie.* 94
4°. *Chine. Religion de Buddou tolérée. Orthodoxie.* 101
5°. *Japon. Religion de Buddou tolérée. Orthodoxie.* 107
Récapitulation. 111
Coup-d'œil sur la durée du Bouddisme et des autres cultes du Polythéisme; conséquence d'un changement de religion dans la haute Asie. 112
APPENDICE. 125

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page v, ligne 6, Un grand : *lisez*, Grand.
— vi, — 9, deux autres sous ces titres : *lisez*, celles-ci.
— *Ibid.*,—16, défié : *lisez* : sans avoir eu la moindre défiance.
— xxi,—10, *Effacez* à la cruauté.
— xxiv,—26, Nos pères : *lisez*, Nos ancêtres.
— *Ibid.*,—29, ont : *lisez*, ont d'abord.
— xxx,—28, l'idépendance : *lisez*, l'indépendance.
— xxxi,—13, Nos pères : *lisez*, Nos ancêtres.
— *Ibid.*,—23, *Après avoir mis un point, effacez* : enfin, une simplicité extrême poussait les esprits vers un merveilleux outré. *Puis ajoutez, à la ligne* :

Enfin, ils n'avaient pas encore secoué le joug que leur imposait la crédulité. Les esprits les plus éclairés fondaient toutes leurs craintes, toutes leurs espérances sur des présages, des sortiléges, l'influence bénigne ou mauvaise des astres. Le ridicule de tout ce qui porte le caractère de fable n'avait pas été senti, et l'on se passionnait aussi fortement pour elle que pour la vérité.

— xxxii, — 1, *Effacez les trois points et ces mots* : Je m'éloignerais du but que je me suis proposé et que j'ai atteint ; *lisez* : Mais je me porte au-delà du terme que je ne dois point franchir.
— *Ibid.*, — 19, à en imposer le goût : *lisez*, à inspirer le goût de nos antiquités.
— *Ibid.*, — 28, *Après* apprécierez, *ajoutez*, mieux, les jugeant.
— 1, — 16, éblouit et : *lisez*, éblouit, et.
— 3, — 14, adoptée : *lisez*, adopté.
— 4, — 29, hebræon : *lisez*, hebræor.
— 6, — 28, Pennius : *lisez*, Penninus.
— 9, — 28, César : *lisez*, Cæsar, ainsi qu'aux notes des pages 13, 15, 21, 32.
— 13, — 24, *Effacez*, la Zélande et toute.
— *Ibid.*, — 27, 3 : *lisez*, 323.
— 15, — 26, Seldon : *lisez*, Selden.

Page 21, ligne 18, *Effacez* qu'il prétendait : *lisez*, dont il était le chef.
Placés.
— 23, — 11, est : *lisez*, sont.
— 37, — 27, Pallas : *lisez*, de Pallas.
— 38, — 2, Chi-Chimouni : *lisez*, Chichi-Mouni.
— *Ibid.*, — 29, L'auteur : *lisez*, Cet auteur.
— 44, — 24, Brachmans : *lisez*, Brachmanes. *Même faute* p. 45, ligne 22.
— 48, — 5, d'un auteur : *ajoutez*, presque toujours.
— *Ibid.*, — 14, dit le : *lisez*, dit un.
— 59, — 11, coubable : *lisez*, coupable.
— 61, — 11, *Après* journalière, *mettez un point. Effacez* ils pensent, et *lisez* : ceux-ci pensent d'ailleurs.
— *Ibid.*, — 19, prémiaire : *lisez*, première.
— 89, — 4, Marates : *lisez*, Marattes.
— 93, — 5, On l'a vu : *lisez*, On l'a vue.
— 96, — 6, ses : *lisez*, ces.
— 99, — 20, ces : *lisez*, ses.
— 101, — 18, *Après* et ceux des, *ajoutez* pontifes.
— 111, — 7, et en ces mots : *lisez*, et ces mots.
— 113, — 10, *Effacez* plus ou moins éloigné.
— 116, — 16, avances : *lisez*, avanies.
— 120, — 7, *Effacez* sages, avant réformes.
— 121, — 10, d'expériences : *lisez*, d'expérience.
— *Ibid.*, — 16, *Effacez* du sage.
— 128, — 21, *Effacez le point après* chinoise, *ainsi que ces mots*, il y a encore : *lisez*, et quelques Mogols.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Jan. 2005

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

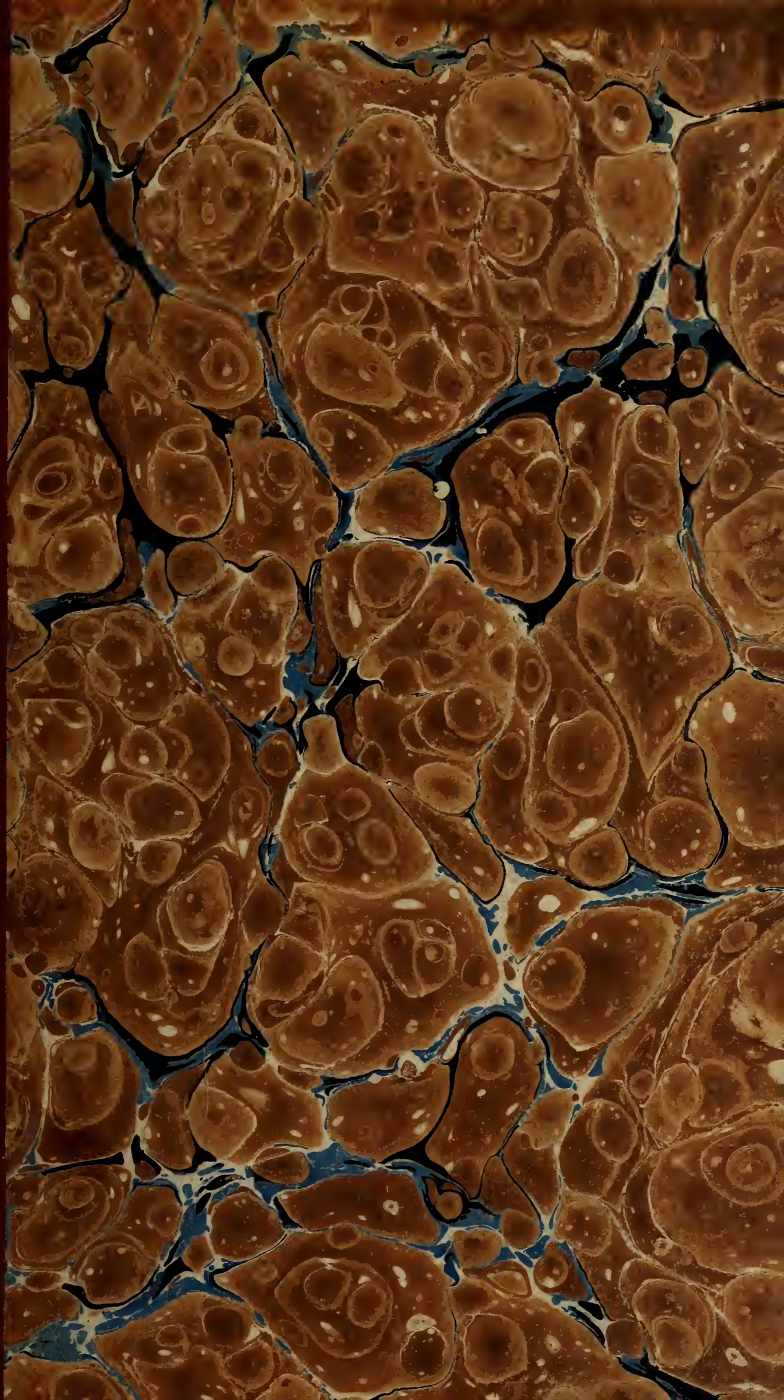

LIBRARY OF CONGRESS
0 013 687 853 0